

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Architecture et Patrimoine

La Ré articulation entre l'abord Nord – Est et le centre-ville de Tlemcen
Cas d'étude «le quartier Sidi El-Haloui, limite Agadir et centre-ville »

Soutenue le 26 juin 2018 devant le jury :

Président:	Mr TERKI HASSAINE AISSAM	Ingénieur	UABT Tlemcen
Examinatrice:	M SALMI SOUAD	MA (A)	UABT Tlemcen
Examinatrice:	Melle BOUDALIA NADIA	Architecte	UABT Tlemcen
Encadrant :	CHIALI MUSTAFA	MA (A)	UABT Tlemcen

Présenté par : Bennabi khadidja

Matricule : 15019-T-13

El- hassani Nadjjet

Matricule : 15-135-T-13

Ce mémoire comporte les corrections apportées par le jury

Année académique : 2017-2018

Remerciements :

On tient tout d'abord à remercier LE BON DIEU, le tout puissant, qui nous a donné la force, le courage, la patience et de nous avoir facilité le chemin pour achever ce fruit de nos années d'études.

Ce modeste travail n'aurait sans doute pas été possible sans bon nombre de personnes, qui nous ont généreusement apporté leur aide et leur soutien. Nous tenons à en remercier quelques-uns en particulier.

On tient à exprimer nos sincères remerciements à notre encadreur Mr CHIALI Moustafa pour tout le temps qu'il nous a consacré, leurs directives précieuses, pour leur disponibilité durant toute la période de travail ainsi Il nous a inculqué une méthode de travail efficace, un goût pour le patrimoine et ce toujours dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci aux membres du jury : président de jury : « Mr. TERKI HESSAIN Mohammed Issam Eddine», examinatrices : «Mme. SALMI Souad» et «Melle. BOUDALIA Nadia» pour l'honneur qu'ils nous font pour juger et examiner notre travail.

Nous remercions aussi Mr. CHIALI Abdessamad et Mr. BELARBI Hichem pour leurs aides et leurs orientations.

Enfin, nous remercions aussi toutes les personnes, enseignants comme étudiants, qui au courant de ces cinq années, qui furent les plus belles de notre vie, nous ont apporté conseils, expériences, conversations passionnées et avec qui nous avons pu partager notre intérêt pour l'architecture, car c'est avant tout de cette immatérialité, de ces merveilleux échanges que naissent les plus grandes inspirations artistiques.

BENNABI Khadîdja
EL-HASSANI Nadjat

Dédicace :

Avec un énorme plaisir que je dédie ce travail

À mes très chers parents :

Ma chère maman, à la plus belle des mères, la personne que j'aime le plus au monde, celle qui m'a donné la vie, non seulement une mère, c'est ma meilleure amie, ma sœur, ma vie, ma source de tendresse, tu es ma force, mon courage celle qui m'aide à avancer tous les jours, celle qui m'aide à garder la tête haute, c'est-elle qui me relève si je tombe, c'est elle qui me console et me redonne la vie. C'est grâce à elle si je suis ce que je suis aujourd'hui.

A mon cher Papa, qui m'a toujours encouragé à poursuivre dans la voie des études et qui m'a offert les conditions nécessaires à mon humble réussite.

Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que vous méritez pour tous les sacrifices que vous n'avez cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte. Merci pour votre patience, votre soutien et votre encouragement. Aucun mot ne saurait exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à votre égard. Vous êtes les meilleurs parents du monde. Je prie dieu que vous prêt une longue vie pleine de santé et vous accueillir dans son merveilleux paradis.

A mes chers frères **Samir** et **Aymen**.

A toute la famille **BENNABI**.

A mes enseignants : **Mr. BAKHTAOUI, Mme. OUSSADITE, Mr. MESSAR.**

A tous mes chères amis surtout **OUICI Fatima**.

A tous ceux qui m'aime et qui me souhaite le bonheur total

BENNABI Khadidja

Dédicace :

Au terme de ces semestres d'études, je dédie ce modeste Travail en signe de respect, de reconnaissance et remerciement

A mes très chers parents ; papa : Sidi Mohamed et maman : Nora qui ont sacrifiés leurs vie pour le bien-être de leurs enfants.

Merci pour votre patience, votre soutien et votre encouragement. Aucun mot ne saurait exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à votre égard. Vous êtes les meilleurs parents du monde. Puisse mon dieu vous protège.

MERCI PAPA

MERCI MAMA

A mes chères sœurs : ZINEB ; Nacera, Nadia Kawther.

A la mémoire de mes grands-pères qui resteront présent dans mon cœur :

« Sidi ABDESLEM », « SAHBI MOHAMED ».

A ma grande mère « Hadja zoulikha ».

A toute la famille OURGHI, tantes , cousins et cousines.

A mes oncles qui ont été toujours présent pour me soutenir « Abdelhakim », « Haj Ahmed » et « Lakhdar ».

A mes enseignant : MR BAKHTAOUI et MR MESSAR et mon enseignant de physique MR « GHAF FOUR ».

A mes collègues de patrimoine Abords 2018.

A mes collègues : Reda,Riyad,Diden,Tarik,Habib.

A toute mes amies : Fatima, Hadjer, Kawther, Sabrina, Dima, Abir, Soulef ; Manel, wissem,Samia ;Farah ,Rana .

A tous mes amis : Simon ; Ismail ; Salah Eddine, Badr Eddine, Hichem , Tiho, Awax.

A tous et toutes mes collègues de promotion.

A tous qui m'ont encourages de près ou de loin.

NADJET EL HASSANI

Résumé :

Le patrimoine architectural et urbain représente une richesse indéniable et suscite un intérêt de plus en plus élargi pour les différents acteurs de la ville dans laquelle la société se reconnaît, à laquelle elle est liée par ce dernier à son histoire et ses ancêtres. Mais si cette richesse est en péril, on ne peut pas avoir une continuité ou une insertion dans la dynamique urbaine autour des centres anciens.

Notre travail sur la médina de Tlemcen, notamment la requalification de son abord Nord –Est a pour objectif de traiter «La Ré articulation entre l’abord Nord – Est et le centre-ville de Tlemcen Cas d’étude « le quartier Sidi Haloui, limite Agadir et centre-ville ».

Ce quartier subit un détachement et une marginalisation urbaine par rapport au reste de la ville et s’est dégradé au fil des temps et qui a connu des fortes ruptures.

Notre intervention vise à la ré articulation de quartier Sidi El Halloui et à la participation non seulement à la lisibilité de ce lieu mais aussi au développement du centre ancien de la ville de Tlemcen par la requalification de cet abord en créant un parcours urbain au niveau de cet abord qui va être une accessibilité dont cette dernière ou va assurer une dynamique et une continuité entre deux entités détachées et résoudre le problème de ces forte ruptures.

Mots clés : Patrimoine, monuments historiques requalification, abords, mise en valeur, Ré-articulation, revitalisation, rupture, continuité urbaine, parcours urbain.

ملخص

التراث المعماري والحضري ثروة أكيدة تثير اهتمام متزايد وواسع لمختلف المتدخلين على مستوى المدينة، حيث يجد المجتمع نفسه. والتي تكون أي المدينة مرتبطة مع هذا المجتمع بتاريخه وفدائه، ولكن إذا كانت هذه الثروة مهددة فلا نستطيع إيجاد استمرارية او ادماج في الحركية او الدينامية الحضرية حول الحضائر والمراكز القديمة.

عملنا حول "تلمسان" المدينة بالأخص إعادة تأهيل منفذها الشمال شرقي-يهدف الى معالجة إعادة الربط بين المنفذ - الشمال شرقي ومركز المدينة

حالة دراستنا تتعلق بحي "سيدي الحلوى" -حدود أكادير ومركز المدينة، هذا الحي يتعرض لانفصال وتهميش حضري - بالمقارنة مع باقي المدينة وتدهور مع مر الزمن كما عرف انقطاعات عديدة وقوية

تدخلنا يهدف الى إعادة تمفصل او إعادة ربط حي "سيدي الحلوى" والمساهمة في إعادة اظهار هذا الموقع وكذلك - تطوير مركز المدينة القديم بإعادة تأهيل هذا المنفذ وذلك بإحداث ممر حضري على مستوى هذا المنفذ يسهل الولوج منه اليه و يعطي حيوية وتواصل بين اقطاب منفصلة ويسهم في حل مشاكل الانقطاعات القويّة

Abstract :

The architectural and urban heritage represents an undeniable wealth and is attracting more and more interest for the various actors of the city in which the society recognizes itself, which it is linked by this last one to its history and its ancestors. But if this wealth is in peril, we can not have continuity or insertion in the urban dynamics around old centers.

Our work on the medina of Tlemcen, in particular the requalification of its approach North-East aims to address "The Re articulation between the North-East approach and the city-centre of Tlemcen, case study "Sidi Haloui district, Agadir limit and downtown".

This neighborhood suffers a detachment and an urban marginalization compared to the rest of the city, it was deteriorated over time and has experienced major breaks.

Our intervention aims at re-articulation of Sidi El Haloui neighborhood and at participation not only to the understanding of this place but also to the development of the old center of the city of Tlemcen, and that can be done when we requalify this approach by creating an urban route to it, and that is going to be an accessibility of which it will ensure a dynamic and a continuity between two separate entities and solve the problem of these sharp breaks.

Key words : Heritage, historical monuments requalification, approach, enhancement, Re-articulation, revitalization, breaks, urban continuity, urban route.

Sommaire :

Introduction générale	
1-Introduction :	1
2-Problématique	3
3-Hypothèse :	4
4- Objectif de la recherche :	5
6- Structure du mémoire :	5
Chapitre01	5
Chapitre02	5
Chapitre03	5
Chapitre 1 : Approche théorique	6
2. Définition des concepts :	7
2.1/ Le Patrimoine :	7
2.1.1/ LA PATRIMONIALISATION : PROCESSUS ET ETAPES :.....	10
2.1.2/ Les valeurs du patrimoine :	12
2.1.3/ Typologie de patrimoine :	15
2.2/ Le patrimoine urbain :	17
2.2.1/ La ville historique :.....	19
2.2.2/Centre historique:	20
2.2.3/Noyau historique :	24
2.2.4/Médina :.....	24
2.3/ Monument historique:	25
2.4/ Abords :	26
2.4.1/ Les abords des monuments historiques :.....	26
2.3.1/ Muraille / Rempart :	27
2.5/ Structure de permanence:	27
2.6/ Vide urbain :	28
2.7- Secteur sauvegardé:	28
3/ Les acteurs intervenant sur le patrimoine :	29
3.1/ Les acteurs internationaux intervenant sur le patrimoine :.....	29
3.1.1/ Les organismes de protection du patrimoine :.....	30

3.1.2/ Les organismes de financement :	31
3.2/ Les acteurs locaux intervenant sur le patrimoine:	31
- Les acteurs politiques :	31
4/Actions sur le patrimoine :	32
4.1/ La réhabilitation :	32
4.2/ La requalification :	33
4.3/ Le renouvellement urbain :	33
4.4/ La Revitalisation	34
4.5/ Revalorisation :	35
4.6/ Ré articulation :	35
5/ L'EVOLUTION DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE :	35
Conclusion :	41
Chapitre 2 : Approche Analytique	42
1-Introduction :	43
2-Diagnostic urbain :	44
2-1Approche géographique :	44
2-2-Aperçue historique :	45
2-2-1- Période prés colonial :	45
2-2-2-Période coloniale :	51
2-2-3-Période Post – colonial :	53
2-3-Analyse typo morphologique :	56
2-3-1-La médina :	56
2-4-Localisation du centre historique :	57
2-4-1- Délimitation du secteur sauvegardé :	57
2-4-2-La délimitation du journal officiel :	58
2-5-Problématique du centre- ville :	60
2-6-Problématique des abords de la médina :	62
3-Analyse de site d'intervention :	64
3-1-Limite et situation :	64
3-2-Principes de délimitation :	64
3-3-Historique :	65
3-3-1-Description de tombeau :	66
3-3-2-Description de la mosquée :	67
3-3-3-Historique de la ligne de chemin de fer :	69
4-Analyse morphologique :	70
4-1-Etat de fait :	70

4-1-1-Analyse de l'état bâti :	70
4-1-3- Topographie de fragment :	70
4-1-4- Typologie des gabarits de constructions :	70
4-2-Analyse fonctionnelle :	70
4-2-1Typologie des équipements et valeurs patrimoniales :	70
4-2-2-Circulation et accessibilité :	70
4-3-Synthèse de l'état de fait :	77
5-Synthèse de diagnostic :	79
6-Stratégie d'intervention générale :	80
7- Analyse thématique :	83
9-Conclusion :	86
8-Stratégie d'intervention spécifique :	87
9-Conclusion :	89
Chapitre 3 : Approche conceptuelle	90
1-Introduction :	91
2-Phase programmatique :	91
2-1-Hiérarchisation des enjeux	91
2-2-Définitions des besoins :	92
2-Analyse de site :	94
2-1 Présentation du site :	94
2-2-Environnement :	98
2-3-Accsissibilité :	98
2-5-synthèse	101
3-Analyse thématique :	102
4-Approche architecturale :	105
4-1-Définition des fonctions :	106
4-2-Programme spécifique :	108
4-3-démarche conceptuelle :	111
4-3-1-Schéma de principe :	111
4-3-2-Principes et concepts :	114
4-4-1- Les étapes de la genèse:	118
4-5-Description du projet :	131
5-Approche stylistique :	136
5-1-Les vues 3D de projet :	139
6-Approche technique :	153
6-1-La structure poteau- poutre en béton armé :	153

6-2- La charpente métallique :.....	154
6-2-1-Le principe structurel de l’ascenseur panoramique de notre projet :.....	156
6-3-La poutre treillis :.....	156
6-4-La passerelle piétonne :.....	156
6-4-1-Le principe structurel de la passerelle de notre projet :.....	157
6-5- La rampe :	158
7-Le document graphique :	159
Conclusion générale	160
Conclusion :	161
Bibliographie:	163
▪ Les ouvrages :	163
▪ Thèses et mémoires :	163
▪ Les articles /revues :	164
▪ Législation, rapports, instruments d’urbanisme et documents officiels :	165
Site internet :	166
ANNEXES	167

Table des illustrations :

Figure 1:Processus de patrimonialisation	11
Figure 2:Schéma idéal de la structure fonctionnelle d'une ville islamique	25
Figure 3:Position de la Wilaya de Tlemcen dans le cadre internationale	44
Figure 4:Position du groupement Tlemcen ; Chetaoun , Beni Mester dans sa wilaya	44
Figure 5: Schéma de la période prés colonial	45
Figure 10: Tilimcen à l'époque zianide.....	48
Figure 6: Essai de restitution d'Agadir	48
Figure 7: Tagrart au Nord-ouest d'Agadir	48
Figure 8 : Essai de restitution d'Agadir	48
Figure 9:Restitution du plan du Castellum de Pomaria(Tlemcen)	48
Figure 20:Carte représentatif des 6 catégories de problèmes de centre ancien de Tlemcen	61
Figure 21:Carte schématique des Abords	63
Figure 23:Carte de fragment d'intervention	64
Figure 27 : Une ruelle de quartier	75
Figure 28 : carte de l'accessibilité	75
Figure 29 : l'accès principale sous le pont de chemin de fer	75
Figure 30 : prise de vue de la voie de quartier qui mène à Sidi Saidi .	75
Figure 31 : Voie mécanique étroite	75
Figure 32 : voie principale tortueuse de quartier traité en pavé	75
Figure 33 : un des impasse de quartier	75
Figure 34:Carte Fonctionnelle	76
Figure 35:Carte synthèse de l'état de fait	78
Figure 36:carte des problèmes	79
Figure 37:Schéma explicatif des étapes de la stratégie d'intervention	81
Figure 38: Carte de la stratégie d'intervention	82
Figure 39:Carte de la stratégie d'intervention	88
Figure 40:Schéma fonctionnelle de programme de base architecturale	93
Figure 41:Situation de site d'intervention par rapport au fragment	94
Figure 42:Situation de terrain d'intervention sur fond Google earth.....	95
Figure 43:coupe BB longitudinale de terrain	95
Figure 44:représentation en3D de la topographie de terrain d'intervention	97
Figure 45: vue 1 de terrain	98
Figure 46 : vue 2 de terrain	98
Figure 47 : vue3 représente l'existant sur terrain	98
Figure 48: vue 4 de terrain depuis le rempart.....	98
Figure 49:carte des gabarits des constructions	99
Figure 50:Carte d'accessibilité.	100
Figure 51:Organigramme fonctionnelle de la programmation architecturale	105
Figure 52:Shéma de principe	113
Figure 53: coupe schématique fonctionnelle n1	116
Figure 54: schéma d'implantation des 3 pôles.....	117
Figure 55 : Schéma de l'idée primaire de projet	118
Figure 56: Schéma primaire représentatif de disposition des volumes	118
Figure 57:le tracé des axes de compositions en 2D.....	119
Figure 58: représentation des volumes de base en 3D	119
Figure 59: l'évolution de la volumétrie en 3D	120
Figure 60:L'évolution de la volumétrie en 2D.....	120

Figure 61 : schéma de plan de masse	126
Figure 62: vue de dessous de l'ensemble de la volumétrie finale	127
Figure 63: Schéma fonctionnelle en 3D.	129
Figure 64: Coupe fonctionnelle n2	130
Figure 65:coupe fonctionnelle n3.....	134
Figure 66: Coupe fonctionnelle n4.....	135
Figure 67 : Trame losangé en moucharabié	137
Figure 68:panneau rectangulaire et la trame losangé	137
Figure 69: Rendu de la façade Ouest	138
Figure 70:Principe de tracé rectiligne des losanges	138
Figure 71:Schéma d'un poteau en béton armé	154
Figure 72:Schéma explicatif d'une poutre en béton armé	154
Figure 73:l'ascenseur urbain en charpente métallique du Mont Russel et du Boulevard de la Dollée A	
Figure 74:Schéma explicatif du Mucem	157
Figure 75:Schéma explicatif du principe structurel de la passerelle	158

Introduction générale

1-Introduction :

La ville est à la fois une entité économique, sociale et culturelle, de même qu'elle est le lieu porteur d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques. Elle est en développement permanent à travers le temps et l'espace, car elle est le résultat d'un processus de stratification urbaine, qui marque sa présence à travers une production architecturale, qui porte une identité et une histoire, qu'on peut qualifier de patrimoine.

A partir du XXème siècle, les réalités urbaines dominantes sont celles apparues sous forme de larges développements périphériques aux fonctions multiples, parfois nettement séparées tantôt mélangées. Cette expansion territoriale des agglomérations tend généralement à réduire la place et le rôle du cœur de la ville ancienne, d'autant que de nouvelles formes de centralité nées de nouveaux processus de polarisation économiques et/ ou sociale, se constituent fréquemment dans les espaces urbanisés périphériques.¹

Toutefois, quelle que soit l'intensité de cette expansion, le cœur reste bien le cœur. Il ne se dilue pas. Les centres anciens sont rares, signifiants, et non reproductibles marqué par un bâti serré, des densité de population, des fonctions civiques, culturelles, économiques, des formes d'interactions sociales, qui contribuent toujours à en faire l'originalité et à lui donner une place particulière dans chaque agglomération¹, à la différence des nouveaux quartiers périphériques, sont les témoins de l'histoire de la ville et forment son identité.

Ces noyaux sont de plus en plus confrontés aux difficultés de leurs conservations, et plus particulièrement leurs réutilisations, et leurs intégrations dans les villes contemporaines, Colarossi Paolo a dit « *ce dont la ville a besoin n'est pas d'une nouvelle révolution, de refus aveugles et impossibles ou de nostalgiques évocations, mais d'une intégration des deux dimensions : la petite dimension (la ville historiques), la grande dimension (la ville contemporaine).* »².

¹AU CENTRE DES VILLES dynamiques et recompositions. Jacques Chevalier et Jean-Pierre Peyon.p11. Disponible sur : <https://books.google.dz/books?id=WoSylEQJehcC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>.

² COLAROSSO Paolo. La forme des villes d'Algérie [en ligne]. 1992. Disponible sur : <http://archnet.org/>.

La ville algérienne selon **Djamel CHABANE**, (l'architecte-anthropologue, Université de Bejaia) connu depuis l'indépendance de profondes transformations. La multiplication et la diversification des besoins et les progrès enregistrés sur le plan des niveaux de vie ont

Contribué fortement à un étalement parfois démesuré de l'espace urbain. La ville fait face actuellement à un avenir problématique lié à une croissance urbaine incontrôlée et déséquilibrée, des infrastructures et des réseaux saturés et insuffisants, des problèmes de pollutions et de manques d'espaces de loisirs et de détente. La ville algérienne d'aujourd'hui, produit des mutations sociales, interpelle tant sur le plan morphologique qu'organisationnel. Penser la ville ainsi que la société est devenue une exigence.³

En Algérie, les centres anciens présentent un patrimoine culturel, urbain, d'architecture, d'histoire et d'identité, ils ont connu une superposition de plusieurs stratifications urbaines des différentes époques.

La dégradation et la marginalisation des centres historiques, en général et de la médina en particulier, est le résultat de plusieurs facteurs concordants : en effet la dégradation a commencé depuis la colonisation française plusieurs centres anciens ont été restructurés avec les fameux plans d'alignements à travers la destruction de plusieurs strates historiques, causant une altération de la structure initiale et a profondément impacté l'authenticité et la valeur d'usage de la ville ancienne par la perte de repères originels .

Après l'indépendance il y'a eu l'apparition d'autres phénomènes le plus souvent, c'est le manque de l'entretien de la part de l'utilisateur ; un Comportement qui répond à un besoin : le fait d'être domicilié dans l'ancienne médina permet de bénéficier d'un « logement social », notamment quand la maison occupée menace ruine.

Aussi Les problèmes majeurs que vit un centre ancien, ce résume dans la plus part des cas à l'incompatibilité de son structure, ses trames viaires aux normes de la vie actuelle, au vétuste de ses constructions et ses édifices, au surpeuplement et aux flux démographique....

³ La ville algérienne : rupture entre un imaginaire passé et un réel présent Djamel Chabane.p02

2-Problématique

Tlemcen est une ville d'art et d'histoire est le témoignage du génie créateur des artistes – artisans et de la quête inlassable des différentes civilisations à se doter d'une cité harmonieuse .Ville marquée par son histoire, elle a connu une évolution anarchique ces dernières années faisant totalement abstraction de son aspect culturel, voir même de son identité et de son attachement historique.

La particularité du tissu de la ville extramuros ,dans le sens ou sa ramification a été réalisée au fur et à mesure du besoin , ce qui a donné lieu à une confrontation entre le centre-ville peu maniable et une périphérie qui l'enclave et la dérange , un déséquilibre vue la concentration des équipements au centre-ville par contre dans la périphérie y'a un manque des équipements structurants .

La médina de Tlemcen représente le noyau historique et reflète par son pérennité, la plus forte expression de l'identité du lieu en tant qu'espace qui concentre l'essentiel des permanences culturelles, qui appartiennent aux différentes époques soit pré colonial ou colonial dont cette entité est parmi les centres les plus riches en terme du patrimoine matériel et immatériel dans l'Algérie.

Les noyaux historiques apparaissent comme des entités physiquement fragmentées dont les différentes échelles spatiales soulignent une série de ruptures typo morphologiques nettes entre les tissus précoloniaux, coloniaux et post indépendance. Il connaît actuellement des problématiques, liées à plusieurs phénomènes engendrant une grande transformation affectant sa fonction, sa structure, posent par conséquent le problème de son dysfonctionnement par rapport au reste de l'agglomération.

La protection des noyaux historiques dépend de mettre le regard sur la question de la requalification de ses abords, vu que ses limites concentrent des problèmes urbains gênant le fonctionnement et le développement de ces vieux centres.

Les abords du centre historique sont complètement ignorés et délaissés, ils ont subi des changements dans leur vocation par l'existence des activités inadéquates qui dénaturent leur réalité historique et paysagère bien qu'ils renferment d'importants éléments significatifs

historiques précoloniaux à sauvegarder (portes, remparts...) dont l'absence d'un programme visant l'aménagement et l'amélioration du paysage offert au niveau de ces abords.

Comme c'est le cas de l'**abord** Nord -Est de la médina qui comporte les trois grandes entités (quartier de Sidi Haloui, la limite d'Agadir et le centre-ville). Malgré son intérêt historique qui le caractérise ainsi que les différentes phases du passé et de riche patrimoine historique et culturel, il subit un détachement et une marginalisation urbaine par rapport au reste de la ville et s'est dégradé au fil des temps. L'état actuel est un tissu urbain marquée par des fortes **ruptures** : rupture spatial (créée par **la topographie , le chemin de fer ,le rempart et le vide urbain**), rupture visuelle , rupture structurelle (la présence d'un seul axe qui les relie avec le centre de ville) et une rupture fonctionnelle (liée à l'organisation des espaces au niveau de quartier de Sidi El Haloui) .

***Comment peut- ont surmonté et brisé ses fortes ruptures afin d'assurer une cohérence urbaine entre Bâb Zir et le quartier de Sidi El-Haloui ?**

3-Hypothèse :

Afin de mettre en valeur des sites patrimoniaux tels que la mosquée mérinide de Sidi El Haloui aussi pour assurer la relation et l'articulation entre le centre historique et son extension vers l'extra muros qui ont connus une rupture à travers une ligne tropique défini par le chemin de fer et le rempart l'hypothèse proposer c'est d'assurer **l'articulation et la liaison entre les trois grandes entités à travers une intervention urbaine.**

➤ Toute on assurant les actions suivantes :

- **Rééquilibré, relier** le centre-ville avec son abord
- Le maintien de la ligne de chemin de fer existante.
- Assurer une meilleure visibilité de quartier de Sidi El-Haloui
(Assurer une continuité urbaine du tissu)
- **La revalorisation** de la mosquée de Sidi Haloui
- **Un renouvellement urbain** près de la mosquée de Sidi El-Haloui.

4- Objectif de la recherche :

- Assurer une liaison physique, fonctionnelle et paysagère entre les tissus situés de part et d'autre de la voie ferrée entre le centre-ville et Sidi El-Haloui.
- Assurer la continuité urbaine entre Sidi El-Haloui et le centre-ville.
- Améliorer l'attractivité et d'assurer une meilleure visibilité du quartier.
- La revitalisation du quartier.
- La valorisation de la mosquée de Sidi El-Haloui.
- Renforcer la lisibilité, la sécurité et le confort des accès piétons.

5-Méthodologie de la recherche:

Afin d'atteindre l'objectif ciblé par notre recherche nous optons pour une démarche qui commence par: une étape de recherche où nous devons identifier les différents concepts théoriques du sujet étudié et connaître le lexique scientifique, ensuite nous allons entamer une deuxième étape qui s'agit d'analyse du milieu du phénomène étudié. Après le diagnostic, nous allons ressortir la problématique puis effectuer une recherche thématique pour entamer l'étape de production ou l'étape pratique qui abordera la réponse à la problématique du sujet étudié.

6- Structure du mémoire :

Afin d'atteindre notre objectif et pouvoir assimiler tous les aspects de notre recherche nous sommes basé sur l'expérience des chercheurs et les travaux de mémoires, thèses, revues, livres, articles, photos, cartes La récolte de ces informations est traitée suivant trois grands chapitres plus le présent chapitre, qui comprend une introduction, problématique, hypothèse, et l'objectif de recherche, suivi par les trois chapitres comme suit :

Chapitre01 : nous allons entamer dans ce chapitre une petite introduction, ensuite donner les notions générales sur le patrimoine, leurs types, leur évolution historique, les organisations de sauvegarde du patrimoine, les instruments, les types d'interventions urbaines sur les centres anciens, pour débiter notre recherche.

Chapitre02 : dans ce chapitre nous allons faire un diagnostic urbain du centre ancien de Tlemcen et le diagnostic urbain de notre cas d'étude : problèmes, potentialités, et enjeux. Ainsi que l'analyse des exemples similaires au thème.

Chapitre03 : c'est la réponse architecturale, il contiendra une programmation de la réponse urbaine et le parti architectural.

Et enfin une **conclusion générale**.

Chapitre 1 : Approche théorique

1-Introduction

La notion du patrimoine est une notion qui a beaucoup évolué dans le temps. Dans un passé pas très lointain, il y avait une confusion entre les différentes expressions du patrimoine. Par contre, aujourd'hui, elles ne sont plus synonymes, une nette différence a été mise au point.

Dans ce chapitre nous allons commencer à présenter et définir les différents concepts qui sont reliés avec notre thème de recherche qui est « la requalification des abords des centres anciens ».

Pour cela, dans ce présent chapitre, nous présentons en premier lieu un contexte général qui contient les définitions liées au concept du patrimoine, son évolution, ses valeurs, sa typologie et sa protection. Ainsi que le processus de patrimonialisation.

Par la suite, nous aborderons la notion du patrimoine urbain, ainsi que le concept du centre ancien et son abord l'objet de notre problématique.

2. Définition des concepts :

2.1/ Le Patrimoine :

Le patrimoine est une notion qui a largement évolué. Depuis la Révolution, ce mot a assimilé une multitude de domaines les plus variés. Aujourd'hui, la notion de patrimoine est plus que l'ensemble des chefs-d'œuvre artistiques, elle regroupe autant des milieux naturels que des vestiges industriels. Le patrimoine est devenu culturel. Il est « un regard porté sur certaines réalités matérielles ou non, et leur a donné un sens, une utilité morale ou culturelle.»⁴ Etudier le patrimoine, c'est appréhender les hommes au sein de leurs environnements physique et culturel, savoir quelles sont leurs références, comprendre les

⁴Alain CROIX et Jean-Yves VEILLARD, « Pour demain » in Dictionnaire du patrimoine breton, Rennes, Apogée, 2000, page 9

relations entre la société et ses productions. Au travers du patrimoine que se construit une identité.⁵

D'après le Dictionnaire de la langue française d'É. Littré, le patrimoine est « du latin patrimonium, Bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants ».

La Toupictionnaire (le dictionnaire de politique) a défini le patrimoine comme « l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes. Il peut être de nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques... ».

Il existe deux définitions du Patrimoine.⁶

1/ La première est la définition dite "**classique**" « Il s'agit des biens, du legs qu'un père fait à son fils par exemple. Cela peut concerner des objets mobiliers ou immobiliers. Il y a ici l'idée de transmettre quelque chose, de conserver cette chose dans le futur. Ce patrimoine concerne des personnes privées, c'est l'héritage familial ».

2/ La seconde définition est la **définition générale du Patrimoine**, chaque nation a son patrimoine qui lui a été transmis de génération en génération. Il s'agit là d'un héritage commun qui définit l'identité de toute une communauté. Pas notre identité personnelle, non ! Cela n'explique pas pourquoi nous sommes bruns, blonds, grands ou petits...! Le patrimoine nous définit en tant qu'individu appartenant à un groupe social. Il est le témoin de l'évolution de chaque société. C'est grâce à lui que nous pouvons connaître l'histoire de notre pays et comprendre le fonctionnement actuel de notre société. Ce patrimoine peut être des monuments, des objets et même des savoir-faire.

En définitive, le patrimoine c'est ce qu'ont fait nos ancêtres et qui nous sert à comprendre pourquoi nous vivons ainsi aujourd'hui. C'est pourquoi il existe plusieurs types de

⁵Patrimoine et Identité / Introduction. Disponible sur : https://fr.wikisource.org/wiki/Patrimoine_et_Identit%C3%A9/Introduction

⁶Site Web : <https://www.evous.fr/Le-Patrimoine-Qu-est-ce-que-c-est,1099826.html>

patrimoines (architectural, industriel, naturel, immatériel, ethnologique, archéologique ...) différents en apparence, mais qui s'inscrivent tous dans notre passé commun.

La notion de patrimoine formalisée juridiquement par *la convention UNESCO 1972* qui veut signifier « La totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel ».

A l'origine, *André CHASTEL*, historien de l'art français, auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne, explique cette notion « puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés, les écritures sacrées, les reliques et les icônes. Ici le caractère de vénération associant au fondement du patrimoine »⁷. Aussi pour lui, « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices »⁸.

Dans son livre « L'allégorie du patrimoine », *Françoise CHOAY* a défini le patrimoine comme étant : « un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains ».⁹

Selon *Marcello Balbo*, Architecte-urbaniste, Département de Planification, Université IUAV di Veneziano : « la notion de patrimoine ne peut se construire qu'à partir du social, la notion de patrimoine est une notion publique par définition : le patrimoine existe dans la mesure où la collectivité, qu'elle soit une collectivité nationale ou locale, le reconnaît en tant

⁷ Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004. P 13

⁸ Dominique POULOT ; Patrimoine et modernité ; éditions Le Harmattan 1998 ; p.09

⁹ Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9

que tel. Le patrimoine est donc un bien commun, dans ce sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité ».¹⁰

La charte internationale du tourisme culturel a élargi la notion du patrimoine en estimant que « le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigène et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges ».¹¹

Le patrimoine, qui est « du côté du signe, de l'emblème, de la référence symbolique » (*Rautenberg, 2003, p. 114*) constitue en soi un support privilégié de marquage et d'appropriation de l'espace.

2.1.1/ LA PATRIMONIALISATION : PROCESSUS ET ETAPES :

La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens"¹².

Aussi la patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés (Norris, 2000).¹³

D'après *Vincent Veschambre*¹⁴ est Maître de conférence à l'Université d'Angers, membre de l'UMR 6590 ESO : « Pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un

¹⁰ Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, p22

¹¹ Charte internationale du tourisme culturel ; la *gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif* ; Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.

¹² 13^e conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) ; Op cite; p. 75.

¹³ Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=1180

¹⁴ Idem.

Événement déclencheur qui remette en cause son usage antérieur et/ou sa conservation : arrêt d'une activité, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace. »

« Si la notion de patrimoine est associée à l'idée de « bien commun », la construction de celui-ci est rarement consensuelle mais portée par certains groupes en particulier, qui cherchent à faire valoir un point de vue, un intérêt particulier.»

Les processus de patrimonialisation s'enclenchent en général comme réponse à une remise en cause ou comme une prise de conscience d'un risque de disparition ou de détérioration d'un objet patrimoniale.

Ces processus peuvent être ramenés à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation et de son exposition.¹⁵

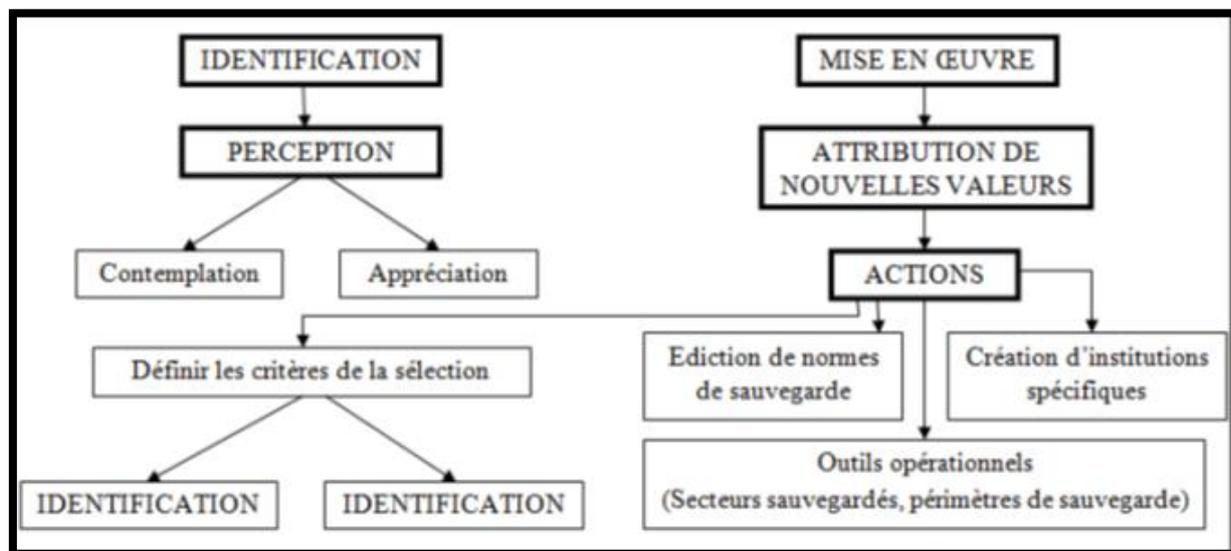


Figure 1:Processus de patrimonialisation

Processus de patrimonialisation

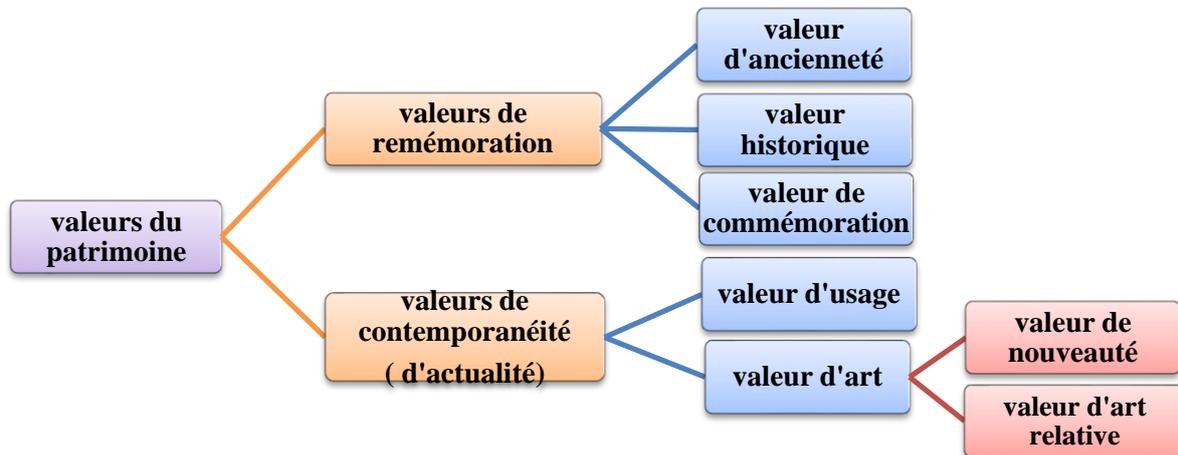
Source : BOUMEDINE AMEL, Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbes,

Mémoire de Magistère, Université d'Oran (USTO), 2007, Algérie, p17.

¹⁵ FRANCOIS H., HIRCZAK M. ; Patrimoine et territoire : vers une Co-construction d'une dynamique et de ses ressources ; revue d'Economie Régionale et Urbaine SENIL N. ; 2006.

2.1.2/ Les valeurs du patrimoine :

Selon **A.Riegl**, « un monument au sens originel du terme, désigne une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présents dans la conscience des générations futures des événements ou des faits humains particuliers (ou un ensemble des uns et des autres) »



- On a distingué pour les monuments trois **valeurs de mémoire selon A.Riegl** :¹⁶

-Le culte de l'ancienneté est exclusivement fondé sur la dégradation du monument, « sur une œuvre nouvelle, une dégradation prématurée nous gêne autant qu'une restauration récente sur une œuvre ancienne » cette valeur s'oppose à la pratique de restauration. Du point de vue du culte de l'ancienneté, « on ne doit pas veiller à une conservation éternelle du monument dans son état d'origine, mais à une représentation éternelle du cycle de la genèse et de la disparition qui demeure assurée si à l'avenir, d'autres monuments remplacent ceux d'aujourd'hui ».

-Le culte de l'historique veut arrêter toute dégradation mais sans toucher à celles déjà accomplies qui justifient son existence, « La valeur historique s'avère d'autant plus grande que l'état d'origine du monument est demeuré inaltéré : les dégradations partielles et les altérations sont gênantes,... Les signes de la dégradation, essentiels pour le culte de l'ancienneté, doivent être éliminés par tous les moyens ».

¹⁶ Aloïs Riegl, « Le culte moderne des monuments », *Socio-anthropologie* [En ligne], 9 | 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 29 décembre 2017. Site web : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5#tocfrom1n1>.

Il ne s'agit pas seulement de parler du passé, mais d'une époque précise, « La valeur historique d'un monument réside dans le fait qu'il représente pour nous un stade particulier, en quelque sorte unique, dans le développement de la création humaine ». ¹⁷

- Enfin **le culte de la commémoration** a pour but dès l'érection du monument, que le moment désigné n'appartienne jamais au passé et qu'il demeure toujours présent dans la conscience des générations futures, « La restauration constitue donc le postulat fondamental des monuments commémoratifs ». Elle présente ainsi un lien évident avec les valeurs d'actualité.

Donc **Le culte de l'ancienneté** est par définition **l'ennemi mortel de la valeur commémorative**.

- **La valeur de contemporanéité**¹⁴, « La valeur de contemporanéité réside dans cette propriété qui, de toute évidence, n'attribue de rôle ni à l'ancienneté du monument, ni à la valeur de remémoration qui en découle ». Les valeurs de contemporanéité sont de deux sortes :

- **Valeur d'usage** : souligne les nécessités actuelles d'utilisation du patrimoine.

- **Valeur d'art** : se subdivise elle-même en **valeur de nouveauté** "s'oppose le plus souvent à la valeur d'ancienneté, dans la mesure où les marques du temps altèrent l'intégrité de l'œuvre" et **valeur d'art relative** « qui résulte non pas de la continuité, mais de la rupture opérée par le vouloir artistique moderne au regard des expressions antérieures, concerne la spécificité du monument, On l'appellera « valeur d'art relative », car cette exigence n'a aucun contenu objectif ni durable ». ¹⁸

De même que le patrimoine a évolué et continue de prendre diverses formes, les valeurs peuvent se transformer au fil du temps et en fonction du contexte aussi bien social que culturel, de l'évolution de savoir et des connaissances, des opportunités économiques et le changement des besoins.

¹⁷ Pierre-Marie TRICAUD, Thèse de DOCTORAT, « CONSERVATION ET TRANSFORMATION DU PATRIMOINE VIVANT », Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs, soutenue le 15 décembre 2010, p18

¹⁸ Pierre-Marie TRICAUD, Thèse de DOCTORAT, « CONSERVATION ET TRANSFORMATION DU PATRIMOINE VIVANT », Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs, soutenue le 15 décembre 2010, p19.

Les biens patrimoniaux et plus précisément culturels sont liés à leurs valeurs pour la signification culturelles de ces biens. A ce moment tout un courant de pensée défend cette vision, dont **R.Mason**¹⁹ a établi une classification des typologies de valeurs suivant un ordre chronologique depuis leur élaboration par Riegl. Cette classification est faite suivant les réinterprétations des différents courants et organismes pour répondre aux objectifs de gestion.

Riegl 1903	Lipe 1984	Charte de Burra 1998	Frey 1997	English Heritage 1997
<ul style="list-style-type: none"> • Ancienneté • Historicité • Commémoration • Usage • nouveauté 	<ul style="list-style-type: none"> • Economique • Esthétique • Symbolique • informative 	<ul style="list-style-type: none"> • Esthétique • Historique • Scientifique • Social (incluant les valeurs spirituelles, politiques, nationale...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Economique • Existence • Legs • Prestige • Education 	<ul style="list-style-type: none"> • Culturelle • Educative • Académique • Economique • Ressource • Récréationnelle

Tableau 1: Typologies de valeurs du patrimoine par diverses écoles et organisations
Source : Etablie dans le rapport « Values and heritage conservation » et traduit dans « la gestion par les valeurs ».

La typologie proposée par **Randall Mason** se résume en valeurs socioculturelles et économiques qui sont des valeurs qui se complètent :

a) Les valeurs socioculturelles :

La valeur historique :

Elle repose sur la base de l'ancienneté, de l'unicité ou par un souvenir lié à un événement célèbre. Elle se subdivise en deux sous-catégories : Artistique et éducationnelle c'est-à-dire la capacité à enseigner sur le passé.

La valeur culturelle / symbolique :

Cette valeur présente toutes les significations traditionnellement portées par le patrimoine.

La valeur sociale :

¹⁹ Etablie dans le rapport « Values and heritage conservation » et traduit dans « la gestion par les valeurs ».

Présente l'attachement d'une communauté pour un lieu en particulier lui attribuant une valeur sociale, mais elle peut également concerner les lieux qui favorisent les échanges entre les individus même s'ils n'ont pas de qualités esthétiques ou historiques.

La valeur spirituelle et religieuse :

Elle s'associe d'une part aux pratiques et lieux de culte, d'autre part, aux émotions, sentiments d'émerveillement et du respect par les grandes œuvres de l'homme ou de la nature.

La valeur esthétique :

Représente les sentiments de bien-être ou de plénitudes provoquées par le contact avec le « Beau », elle est liée aux multiples définitions de la beauté.

b) Les valeurs économique :

«La valeur économique peut être conçue comme une valeur générée par le bien lui-même ou par l'intervention de conservation.»²⁰

2.1.3/ Typologie de patrimoine :

2.1.3.1/ Le patrimoine culturel :

Aux fins de la présente Convention établis par **UNESCO** sont considérés comme "patrimoine culturel"²¹:

– **les monuments:** œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

²⁰ M. FEILDEN Bernard, JOKILEHTO Jukka. Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial. ICCROM. Rome. 1996. p17-21.

²¹ UNESCO, CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL, Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session Paris, 16 novembre 1972. Disponible sur site web : <http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>

Les ensembles: groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

Les sites: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

Selon la Loi n° 98 – 04 « Patrimoine culturel: tous **les biens culturels immobiliers**, immobiliers par destination et **mobiliers** existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé. Font également partie du patrimoine culturel, **les biens culturels immatériels** produits de manifestations

Sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours.»²².

D'après **ICOMOS** « est une ressource à la fois matérielle et spirituelle. Il témoigne d'un développement historique.»²³

2.1.3.2/ Le patrimoine naturel :

Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "**patrimoine naturel**"²⁴ :

- **Les monuments naturels** constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,
- **Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées** constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,

²² Lois n° 98-04 du 15 juin 1999 correspondant au 15 juin relative à la protection du patrimoine culturel.

²³ CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL. Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999

²⁴ UNESCO, CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL, Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session Paris, 16 novembre 1972. Disponible sur site web : <http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>

– **Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées**, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

2.1.3.2/ Le patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural qui, outre l'architecture populaire, comprend désormais l'architecture vernaculaire ainsi que l'architecture et les ensembles ruraux, d'abord reconnus

Et protégés par les pays Scandinaves qui, dès les années 1920, créèrent à cet effet les premiers musées de plein air.²⁵

Le « patrimoine architectural » constitue un ensemble bien plus vaste qui comprend également le patrimoine que l'on qualifie parfois de « non protégé », « de pays » ou « de proximité. »²⁶.

2.2/ Le patrimoine urbain :

Le patrimoine urbain est une « *valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde.* »²⁷

La notion du patrimoine urbain²⁸ comprend tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIX^{ème} siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés.

La reconnaissance de **patrimoine urbain** a été préparée et réalisée au cours de trois étapes qui se sont déroulées successivement dans trois pays différents, **la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Italie** et que l'on peut lier aux trois noms symboliques de **Ruskin, Site et**

²⁵ F.CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris: Quadriga/Puf, 2010, p 143.

²⁶ LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL : Un marché en construction, Céreq (CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS), Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal, Commission paritaire n° 1063 ADEP, Céreq Bref n° 183 - FÉVRIER 2002, p.01.

²⁷ BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : Journal scientifique. Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995. p6.

²⁸ F.CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris: Quadriga/Puf, 2010, p 143.

Giovannoni et à travers trois figures, ou approches, qualifiées par **F.Choay** de: **mémorielle, historique et historial.**

- **Ruskin**²⁹ découvre dès les années 1840, la **valeur mémorielle** de l'architecture domestique à laquelle il accorde le même prix qu'à l'architecture monumentale.

C'est à ce titre qu'il est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle, dans les tissus traditionnels des villes européennes. Pour lui, la conservation de ces tissus est exigée par la piété due au travail des générations passées. Il n'admet pas la transformation de la ville européenne. Il refuse la restauration des bâtiments anciens qui doivent être protégés afin de servir de modèles aux architectes du temps.

- **Camillo Sitte (1889)**³⁰, sensible, au contraire, à la nécessaire mutation des espaces traditionnels, conçoit, le premier, la ville et les quartiers anciens comme des ensembles

« **Historiques** » dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Son étude minutieuse des tissus anciens est essentiellement motivée par l'espoir de découvrir des règles d'organisation esthétique de l'espace, transposables aux créations de l'urbanisme contemporain. L'objectif propre de Sitte n'était pas la préservation des espaces traditionnels. Cependant, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire ».

- **Giovannoni (1931)**³¹, « **approche historial** », pour lui la ville historique constitue un monument en soi, irréductible à la somme de ses parties, et surtout élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme et en les réservant à des usages adaptés à leur morphologie spécifique. Giovannoni a également développé une méthode de curetage (*diradamento*) des ensembles anciens et il est à l'origine de la loi italienne du 29 juin 1939 sur les ensembles historiques.

²⁹ Choay François : l'allégorie du patrimoine, Ed du seuil, paris, 1992.

³⁰ Camillo Sitte, l'art de bâtir les villes, 1889.

³¹ *Gustavo* Giovannonie, « L'Urbanisme face aux villes anciennes », Paris. Éditions du seuil, Mai 1998.

2.2.1/ La ville historique :

La Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques, adoptée le 6 décembre 1986 par l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites),

Estime que « toutes les villes du monde sont les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et sont, de ce fait, toutes historiques ». Elle considère comme plus spécifiquement historiques, du point de vue de leur conservation et de leur protection, « les villes grandes ou petites (...) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles».

Le concept de **ville historique** rend caduc les expressions de **ville arabe** pour qualifier les **médinas** par opposition à la ville européenne de la géographie coloniale. Il rend également caduc le terme de **centre historique** qui a connu une grande diffusion à la suite du succès de la politique de planification urbaine à Bologne³², mais cette expérience est particulière car la ville historique n'est pas nécessairement un centre, ni en terme géographique, ni du point de vue social, économique ou symbolique.

Camillo Boito, les Dilemmes du patrimoine, a défini la ville historique comme étant l'une des plus belles productions des grandes civilisations témoignant à travers les siècles de la richesse de leur inspiration.

Gustavo Giovannoni³³, le premier qu'il considère, la ville historique comme une œuvre d'art autonome, un monument historique en soi, dont les bâtiments individuels ne sont que de simples composants, divisibles en deux catégories : les œuvres prestigieuses de l'architecture savante, qualifiée par lui de majeure, et les œuvres, modestes par leur échelle et par leur destination, d'une architecture de la quotidienneté, voire populaire ou même vernaculaire, qu'il qualifie de mineure.

³² P.L. Cervellati, R. Scannavini, C. D'Angelis La Nouvelle Culture Urbaine. Bologne face à son patrimoine. Ed. du Seuil, Paris 1981.

³³ *Gustavo Giovannoni*, « L'Urbanisme face aux villes anciennes », Paris. Éditions du seuil, Mai 1998, p09, 10 et 13.

Elle est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son

Bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou, dit autrement, de contextualité (ambientismo).

2.2.2/Centre historique:

Centre Historique concorde avec un tissu urbain original d'une ville ancienne à caractère évolutif.³⁴

Cette notion récente solidaire du développement des études d'art et d'histoire, également mise en évidence par des guides touristiques est ambiguë mais encore d'un maniement délicat.

Ensuite, le centre est représenté non seulement par ces monuments, mais aussi par sa structure même, par la physionomie de ses rues et ses places, et également par des souvenirs historiques d'une valeur certaine. L'urbaniste anglais « **Locke** » a pu dire avec raison : « *Une ville qui détruit son passé est comme un homme qui perd la mémoire* » (Antoinette S- B 1966).

Selon **Elvira Petroncelli**, assistante ordinaire en urbanisme à la Faculté d'Ingénierie de Naples : les centres historiques sont des zones urbaines caractérisées non seulement par la présence de monuments, mais également par celle d'une remarquable architecture mineure

Qui, étant considérée comme telle, est l'objet d'une manutention et d'une conservation moins régulière.³⁵

³⁴ F.CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris: Quadrige/Puf, 2010, p 143.

³⁵ Elvira Petroncelli, « Centres Historiques et Systèmes Territoriaux: Quelques Exemples », Département de l'Aménagement du Territoire et de la Science, Université de Naples "Federico II" Italie, p 120.

Il est défini par l'**ICOMOS** comme étant « un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents. »³⁶

D'après **PI. Cervellati**³⁷ « Le centre historique n'est donc pas uniquement un bien culturel, c'est aussi bien économique qu'il faut conserver pour lui assurer sa valeur social ». Aussi « le centre historique constitue la matrice de toute rénovation ».

2.2.2.1/ « Le cas de Bologne », Cervalti :

L'expérience de Bologne a mis le point sur deux concepts d'intervention applicable à toute entité urbaine:

- La réhabilitation du centre historique.
- La réutilisation urbaine en appliquant la participation du citoyen.

La réhabilitation du centre historique de Bologne agit dans un contexte politique, socio-économique assez particulier

Objectifs d'interventions :

La réutilisation de la ville pour limiter l'expansion urbaine à travers :

- la réhabilitation du centre historique de Bologne : à travers une multitude d'opérations d'intervention notamment sur l'ancien bâti du centre. Cette opération fait partie d'un plan d'intervention de planification qui va englober tout le centre historique de Bologne.
- L'amélioration du cadre bâti périphérique : cela afin d'éviter cette migration intra-urbaine des couches sociales défavorisées.
-

Les instruments opérationnels pour le traitement de la ville historique :

- la recherche historique et iconographique dans les archives.
- la recherche dans les archives photographiques.
- les relevés photographiques aériens.
- les relevés d'urbanisme (au 1/200) ou d'architecture (au 1/50).
- les maquettes d'îlots (au 1/100) et d'ensembles monumentaux (au 1/100 ou 1/50).

³⁶ ICOMOS, Une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels Vol.3, Ravello, Italie., 1976 p 89.

³⁷ P.L. Cervellati, R. Scannavini, C. D'Angelis La Nouvelle Culture Urbaine. Bologne face à son patrimoine. Ed. Du Seuil, Paris 1981

Le plan directeur de 1969 :

L'analyse de l'histoire, de la typologie morphologique et fonctionnelle du centre historique de Bologne a permis de dégager 05 opérations :

1. La restauration : consiste à garder tous les éléments authentiques et à reconstituer les parties endommagées, et éliminer les ajouts qui le dénaturent. Pour les villes historique il faut éviter dès les ouvrir et d'en changer les typologies et les structures.

2. La réhabilitation avec reconstitution du type originel : consiste à conserver les éléments extérieurs et structurels. L'édifice restauré sera une réplique exact de l'originel.

3. Reconstruction avec servitude partiel : s'applique à des parties qui peuvent être aménagés en conservant les éléments tels que les façades ou décors. Cette procédure considère que les façades sont restées intactes alors que l'intérieur a été modifié.

4. Démolition suivi de reconstruction soumise à des normes précises : concerne les édifices récents ne pouvant pas bénéficier de conservation.

5. La démolition pure et simple : s'applique à tous ce qui a été bâti dans les cours, jardins et espaces qui devraient être dégagés.

Le pan de construction sociale et populaire :

Il s'agit d'un programme d'habitats sociaux au sein du centre historique de Bologne.

La réalisation de ce programme se fait à travers la diminution de l'expansion urbaine de la ville et le maintien des citoyens dans leurs quartiers à travers la planification d'opérations de réhabilitations des anciens logements en impliquant la participation des citoyens.

2.2.2.2/ Cas de Séville :

Héritière d'un passé riche et prestigieux, Séville possède un patrimoine historique dont la diversité témoigne des différentes étapes de son évolution. C'est surtout l'enjeu touristique qui fait l'attractivité du vieux centre de Séville, encadré par un plan de protection mis au point par la municipalité. Face au vieillissement de la population et à la perte d'habitants comment repeuplé le centre historique de Séville ?

Objectifs d'interventions :

- Rendre le centre historique a sa population.
- Intégré le centre historique dans le développement générale de la ville.
- Imposer la volonté politique comme facteur de succès.

L'action politique de la municipalité de Séville repose sur quatre piliers principaux pour attirer la population dans le centre :

la réhabilitation du centre historique (mise en valeur des vestiges archéologiques, réhabilitation de logements pour les jeunes)

- la mise en place de transports publics efficaces pour améliorer la mobilité dans le centre (diminution de l'usage des transports individuels, parkings extérieurs et navettes gratuites, métro,

- tramway, zones piétonnes, arrêts de bus à moins de 250 m de chaque logement, vélos en libre-service)

- Une intervention très forte sur les espaces publics

- Une priorité aux actions qui rendraient le centre historique plus vivant :

- En encourageant le tourisme, en mettant en place une zone commerciale piétonne avec des magasins ouverts sur la rue et en encourageant l'installation de bureaux d'entreprises dans le centre historique.

- En encourageant l'installation d'une hôtellerie et d'une restauration de qualité au centre-ville toujours avec l'objectif final de rééquilibrer la zone nord et sud du centre historique.

- En encourageant les jeunes à s'installer dans le centre (politique d'aide à la location et à la vente pour les jeunes) pour lutter contre le vieillissement du centre historique.

- En mettant en place un « Pacte pour le tourisme » avec tous les acteurs économiques et sociaux concernés pour mettre en valeur les ressources sous utilisées et élargir la zone touristique.

2.2.3/Noyau historique : ³⁸

D'après **ICOMOS**, le noyau historique est l'espace urbain le plus ancien dans une commune.

Sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le noyau historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles. Il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité.

2.2.4/Médina :

De l'arabe *al-Madîna*, la ville, ce terme a été adopté selon **F.Choay** par les sociétés occidentales pour désigner les villes arabes anciennes et la spécificité de leur structure spatiale.³⁹

Selon **le dictionnaire Larousse**, la médina désigne la vieille ville, par opposition aux quartiers neufs.

"La médina, en arabe, c'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif, référence à la consolidation du sédentarisme. ⁴⁰Espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent, et aux activités marchandes qui la soutiennent, malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs. A l'intérieur de ses murailles germe un tissu social vivant, avec ses passions d'amour et de guerre, capable de construire, au fil de l'histoire, ses propres signes d'identité et la traduction des modes de vie à travers la création littéraire et artistique, ainsi que par l'expression architecturale et artisanale."

D'après **Serge Santelli**⁴¹ (*Tracés, formations et il déformations*, Paris, 1990), la médina illustre la notion de permanence de la forme urbaine liée à un développement par substitutions typologiques respectant

³⁸ *ICOMOS, une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels Vol.3, Ravello, Italie, 1976, p 456.*

³⁹ F.CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris: Quadrige/Puf, 2010, p462.

⁴⁰ *Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel?*, *La Lettre du patrimoine mondial* (Centre du patrimoine mondial de l'Unesco), no 9, décembre 1995, site web : <http://agora.qc.ca/dossiers/Medina>.

⁴¹ F.CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris: Quadrige/Puf, 2010, p463.

L'armature initiale. Elle est assimilable à une ville orientée plutôt qu'homogène, structurée par les parcours reliant les portes de l'enceinte fortifiée (lieux de convergence du populaire, du quotidien, du contact extérieur) et la mosquée centrale (centre de gravité des activités les plus nobles). Les rues marchandes spécialisées (*sûqs*) enveloppent les édifices publics,

Repérables par leurs seules entrées, ainsi que les îlots résidentiels, desservis par une arborescence d'impasses.

Aujourd'hui, la médina se trouve à la fois revendiquée et valorisée comme symbole d'une spécificité culturelle, et menacée de l'intérieur, sous l'impact d'un double processus. D'une part, progressivement désertée par ses anciennes couches urbaines au profit de périphéries aménagées à l'occidentale, elle est envahie et dégradée par l'afflux de nouvelles populations rurales (cf. la spectaculaire dégradation du vieux Caire).

D'autre part, sous couvert de modernisation et d'assainissement, les programmes d'Etat (par exemple dans les pays du Golfe) et la spéculation détruisent, éventrent et dénaturent d'anciennes médinas (cf. le cas de Damas).

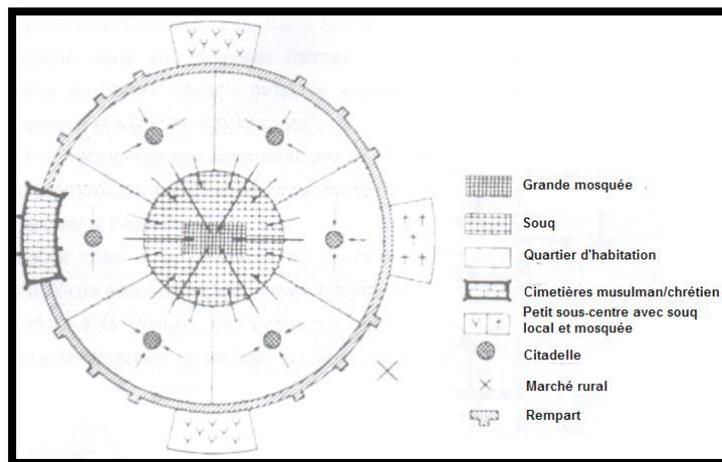


Figure 2: Schéma idéal de la structure fonctionnelle d'une ville islamique

Source : Gunther SCHWEIZER, concepts et méthodes de recherches allemandes de géographie urbaine au Proche-Orient, In les actes du symposium international tenu à Glasgow, les 29 et 30 novembre 1991, tours, France 1993, p200.

2.3/ Monument historique:

Monument : mot latin (monumentum) ; avertie, rappeler ce qui interpelle la mémoire.

D'après **Françoise Choay** : « *La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique .elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle* »⁴²

Aldo Rossi définit le monument comme le signe physique du passé et comme un fait urbain typique mais il devient aussi d'une nature particulière quand ces valeurs s'imposent par-delà les réalités économiques et des nécessités pratiques, en vertu de leur beauté⁴³.

Le monument est aussi une permanence parce que seules les permanences peuvent montrer ce que la ville a été, et tout ce en quoi son passé diffère du présent...

2.4/ Abords :

Un monument n'est jamais considéré comme un édifice isolé et indépendant de son contexte bâti, dans lequel il s'insère.

Employé au pluriel, selon *le dictionnaire Littré* l'abord désigne : « Ce qui entoure un monument, une localité, une place de guerre ».

Le dictionnaire Larousse a défini l'abord comme Alentours d'un lieu, environs.

Dans la pratique du patrimoine, selon **F.Choay**, ce terme en est venu à désigner les immeubles bâtis ou non formant le cadre d'un monument historique⁴⁴.

Protection de la visibilité du monument historique. Toute construction ou modification se situant à l'intérieur de ce périmètre est soumise à des permis particuliers et un avis conforme.

2.4.1/ Les abords des monuments historiques :

⁴² Choay François : *l'allégorie du patrimoine*, Ed du seuil, paris, 1992

⁴³ Aldo Rossi, *l'architecture de la ville*, 1996, p84.

⁴⁴ F.CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris: Quadrige/Puf, 2010, p33.

La protection des abords ou du cadre d'un monument ancien, est effectuée selon une zone dont le rayon en partant du centre du monument varie selon les réglementations.

En ce qui concerne **l'Algérie, d'après l'article 17 de la loi 98-04 du 15 juin 1998**,

Les monuments historiques sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission des biens culturels, sur sa propre initiative ou toute personne y ayant intérêt. L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis

ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ses abords desquels il est inséparable. Le

*champ de visibilité dont la distance est fixée à **un minimum de 200 mètres**, peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone. Son extension est laissée à l'appréciation du Ministre chargé de la Culture sur proposition de la commission des biens culturels.*

Dans notre cas, les abords du centre historique désignent **la zone intermédiaire (zones charnières ou tampon)** entre la ville ancienne (intra-muros) et les extensions coloniales (extra-muros).

2.3.1/ Muraille / Rempart :

Muraille et remparts c'est des murs épais et relativement élevés (des enceintes), souvent utilisé comme **fortification**.⁴⁵

Les remparts constituent les limites de la médina, assurant sa sécurité, évoquant l'esprit d'introspection, construit au bord des Oueds et des plaines.

2.5/ Structure de permanence:

C'est ensemble des traces et tracés historique de la forme urbaine qui perdent en tant que témoignage de son passé et de sa mémoire collective.

⁴⁵ Site web : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/muraille/>

Elle est donnée par les éléments physiques du site ou des éléments du tissu urbain (viaire et bâti).⁴⁶

2.6/ Vide urbain :

Vide urbain c'est des espaces libres dans un milieu urbain, sont adjacents aux bâtiments (pleins). Ils sont donc entourés, bornés ou jalonnés par des éléments construits.

Cette interdépendance des vides et pleins fait que les espaces libres apparaissent comme le négatif (au sens photographique du terme) du système bâti.⁴⁷ Sur le plan topologique, on

comprend donc qu'un degré croissant de continuité des masses bâties va entraîner un degré croissant de discontinuité des espaces libres, et vice versa.

2.7- Secteur sauvegardé:

Sont érigés en secteur sauvegardé, d'après la loi n° 98 – 04 du Safar 1419 correspondant au 15 juin relative à la protection du patrimoine culturel , les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur .

La loi n° 62-903 du 4 aout 1962 « Loi Malraux »⁴⁸ dit «secteurs sauvegardés » lorsque ceux-ci présentent un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation,

⁴⁶ Albert LEVY et V. Spigai. *le plan et l'architecture de la ville.*

⁴⁷ UNESCO: études et documents sur le patrimoine culturel, « méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels » page 25.

⁴⁸ Loi n° 62-903 du 4 aout 1962 « Loi Malraux » complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière Disponible sur site web : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JPDF0708196200007813&pageCourante=07813.

la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles peuvent être créés et délimités :

-1° par arrêté conjoint du ministre des affaires culturelles et du ministre de la construction, sur avis favorable ou sur proposition de la ou des communes intéressées.

-2° par décret en conseil d'Etats, en cas d'avis défavorables de là ou d'une des communes intéressées.

Selon *la Ministère de la culture et de la communication*⁴⁹, Les secteurs sauvegardés correspondent aux ensembles urbains - aux quartiers historiques - les plus remarquables, du point de vue du patrimoine culturel : architectural, urbain, historique, esthétique, notamment. Ils sont destinés à garantir la sauvegarde et la mise en valeur de ces quartiers historiques.

Les abords sont cet environnement immédiat du patrimoine bâti, des espaces délimités et gérés selon un support législatif qui varie d'un pays à l'autre :

En France : les abords des monuments historiques : une étendue de **500 (m)** de rayon autour des monuments historique dans le but de protéger le champ de visibilité et la lecture historique des monuments.

En Algérie : Selon la *loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel*, les abords des monuments historiques sont des périmètres de protection autour d'un monument historique dont le rayon est de **200 (m) au minimum**, étendu selon la décision du Ministère de la culture.

3/ Les acteurs intervenant sur le patrimoine :

3.1/ Les acteurs internationaux intervenant sur le patrimoine :

⁴⁹ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES – FÉVRIER 2012 - 4/8 disponible sur site web :
file:///C:/Users/PC/Downloads/FichePratique_EP01_DifferentsTypes_20120229.pdf.

3.1.1/ Les organismes de protection du patrimoine :⁵⁰

Les organisations mondiales qui prennent en charge la protection du patrimoine sont :

UNESCO, WHC, ICCROM, ICOMOS, IUCN.

-UNESCO : créée en 1956, son siège à Rome, est un organisme intergouvernemental, son rôle est le soutien des institutions nationales pour la protection du patrimoine culturel et l'évaluation des biens culturels proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO

-WCH : Le centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel mondial sous l'égide du centre du patrimoine mondial.

-ICCROM : Le centre international d'étude pour la conservation et la restauration des biens culturels est une organisation intergouvernementale internationale dont le siège est à Rome en Italie, elle a été créée par l'UNESCO en 1956, l'ICCROM a pour fonctions d'exécuter des programmes de recherche, de documentation, d'assistance technique, de formation et de sensibilisation pour améliorer la conservation du patrimoine culturel immobilier et mobilier.

-ICOMOS : Le conseil international des monuments et des sites est une organisation non gouvernementale dont le siège est à Paris en France, elle a été fondée en 1965, son rôle est de favoriser l'application de la théorie, de la méthodologie et des techniques scientifiques à la conservation du patrimoine architectural et archéologique, son travail est fondé sur des principes de la charte internationale de 1964 sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise).

-IUCN : L'union mondial pour la nature anciennement l'Union international pour la conservation de la nature et de ses ressources, il a été créé en 1948.

⁵⁰ Boualemkheira et mastoramira, mémoire de master, requalification de Sidi El Houwari et Merdjajou, op.cit.

3.1.2/ Les organismes de financement :⁵¹

Parmi les organismes internationaux qui financent les interventions sur le patrimoine on cite les plus connu :

-Le comité de l'école américaine des recherches orientales ASOR :

Fondé en 1900, il est connu pour le financement des études et travaux de conservation dans les pays arabe.

-Le centre international américain des recherches orientales AICOR :

C'est une organisation internationale fondée en 1968, elle a pour but l'étude et le financement de la conservation du patrimoine culturel des civilisations orientales.

-Le fond du patrimoine mondial :

Crée par l'UNESCO en 1972 lors de la convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial.

-L'agence japonaise de coopération internationale JICA :

C'est une agence gouvernementale indépendante fondée en 1974, sa mission est d'aider au développement économique et social des pays en développement, elle finance les projets de restauration du patrimoine culturel bâti.

3.2/ Les acteurs locaux intervenant sur le patrimoine:⁵²

-Les acteurs politiques :

Ce sont les autorités publiques, les institutions communales, régionales et nationales, ils ont la possibilité de la prise des décisions. Mais parfois ils n'ont pas de connaissances dans le domaine où ils ont sensé à intervenir.

-L'équipe technique :

C'est un ensemble concernés par la planification, la conception, ils peuvent être des architectes, des urbanistes ou des ingénieurs, c'est acteurs ont une connaissance urbaine qu'ils les permettent d'intervenir correctement dans les projets.

-Les acteurs économiques :

Ce groupe est composé d'entrepreneurs, ou de propriétaires fonciers, se sont les investigateurs qui ont un rôle majeur dans la dynamique urbaine.

⁵¹ Mémoire de magister de Mr. HAMMA, op.cit. P.63

⁵² Réhabimed, méthode réhabimed : réhabilitation, ville terriroire, mémoire de magister de Mr.Hamma

-Les agents sociaux :

Ce groupe est constitué de différentes sociétés, associations, et institutions publiques ou privées, leur rôle est de s'intégrer dans la phase du diagnostic ainsi que la phase de l'action en coordonnant leurs intérêts avec des intérêts publics.

-Les habitants :

L'intervention sur le patrimoine est la composante la plus importante de gestion qu'elle a un impact directe sur l'habitant, donc ce dernier doit se participer dans l'échange d'information ainsi qu'il doit avoir l'initiative des débats, enquêtes... dans les différents phases du processus d'intervention.

4/Actions sur le patrimoine :

La sauvegarde du patrimoine urbain se fait alors non seulement par la « conservation » et la « restauration » mais aussi, et surtout peut-être, par la « réhabilitation » et la « Requalification », parfois même par la « rénovation »...

4.1/ La réhabilitation :

C'est ensemble d'opérations effectuées en vue de rendre un site apte à un usage donné.⁵³

F.Choay a défini la réhabilitation comme étant « un ensemble des travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvres et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments ».

La charte de Lisbonne de 1995, définit la réhabilitation comme étant: « l'ensemble des travaux dont la finalité est la récupération et la remise en état d'une construction, une fois résolues toutes les anomalies: constructives, fonctionnelles, d'hygiène et de sécurité cumulés tout au long des années et menant à bien une modernisation dont le but est de lui faire mieux remplir ses fonctions, jusqu'à s'approcher des actuels niveaux exigences ».⁵⁴

⁵³ Site web : https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/rehabilitation.php4

⁵⁴ La charte de Lisbonne octobre 1995. En ligne, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01112700>.

4.2/ La requalification :

D'après Larousse 2005, la requalification est définie comme une attribution d'une nouvelle qualité qui redonne une valeur à un espace qu'il est déjà perdu.

Elle consiste à modifier les qualités physiques d'un milieu afin de lui attribuer une nouvelle vocation, par la création de nouveaux espaces publics - incluant l'ouverture de nouvelles rues - et de projets de construction favorisant la diversification des activités.

D'après la **Charte de Lisbonne octobre 1995**, « Il s'agit des opérations réalisées sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel. ».

Instaurée par la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion, la puissance publique met en place le **programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)** qui porte sur les quartiers anciens dégradés présentant une concentration élevée d'habitat indigne avec une situation économique et sociale difficile et sur les quartiers anciens dégradés concentrant une vacance élevée.

Les objectifs de la requalification sont d'une part de résorber l'habitat indigne, d'autre part de remettre sur le marché des logements vacants et de lutter contre la précarité énergétique, tout en maintenant la mixité sociale. Cela passe par la requalification des espaces publics, la rénovation, la réhabilitation des immeubles aux normes énergétiques les plus performantes et l'installation de nouveaux équipements.⁵⁵

4.3/ Le renouvellement urbain :

Selon **F.Choay**, Il s'agit d'un réinvestissement sur des sites ayant un potentiel économique non exploité, à travers un remodelage des quartiers avec une part de démolition-reconstruction et une réhabilitation de l'habitat existant. Elle implique aussi à établir une nouvelle articulation des quartiers avec le reste de la ville (nouveau dessin des voiries, développement des transports en commun).

⁵⁵ Clara Bottiglione. La revitalisation des cœurs de ville : la nouvelle approche de l'espace public dans les projets urbains. Le cas du centre ancien méditerranéen de la Seyne-sur-Mer. Sciences de l'Homme et Société. 2014. <dumas-01112700>.

On pourrait définir **le concept de renouvellement urbain**, par un changement profond, au moyen de démolitions totales ou partielles, de la morphologie urbaine d'un quartier sous différentes facettes, et pouvant donc cumuler des interventions ayant un impact sur la trame foncière, la trame viaire et les déplacements, les formes architecturales, les fonctions, les services, la gestion, les caractéristiques de l'espace public... Cette modification en profondeur intègre, de fait, le remplacement par les propriétaires immobiliers, de certaines parties de leur parc, avec l'objectif de revaloriser ce territoire, pour lui donner une nouvelle attractivité.⁵⁶

4.4/ La Revitalisation

La revitalisation est un processus qui associe la réhabilitation architecturale et urbaine des centres anciens et la revalorisation des activités urbaines. Elle a pour but de conserver et de réhabiliter le bâti des centres anciens en lui restituant des fonctionnalités, de revaloriser les activités commerciales, et de renforcer l'attractivité de ces quartiers. Elle permet l'amélioration de la qualité de vie et de l'économie, elle participe à la vie locale, à l'appropriation des lieux par ses habitants mais également à la fabrication d'une identité culturelle permettant la revitalisation d'un territoire.

Elle est définie par **la Charte de Lisbonne** de la façon suivante « *la revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables.* »

De ce fait, la revitalisation est très souvent utilisée dans les projets urbains de centre-ville, car elle a pour ambition d'intervenir sur plusieurs aspects urbains (habitats, circulations, espaces publics, animations etc.) d'un territoire de façon globale et non pas ponctuelle. Son action a donc plus d'impact et engendre des changements.⁵⁷

⁵⁶ DOSSIER RENOUVELLEMENT URBAIN définition • origines enjeux, R H Ô N E - A L P E S. Site web : http://www.orhl.org/IMG/pdf/dossier_intro_longue.pdf.

⁵⁷ Clara Bottiglione. La revitalisation des cœurs de ville : la nouvelle approche de l'espace public dans les projets urbains. Le cas du centre ancien méditerranéen de la Seyne-sur-Mer. Sciences de l'Homme et Société. 2014. <dumas-01112700>.

4.5/ Revalorisation :

C'est redonner plus de valeur, plus d'importance, de prestige à quelque chose.

On peut entendre par valorisation, (d'un élément matériel ou immatériel) : un processus de détermination de la valeur d'un objet, d'une entité....., visant à améliorer cette valeur on parle alors de "valoriser" un bien immobilier, un patrimoine....., et en modifiant son état en vue de le rendre capable dans un délai fixé d'être cédé, d'être utilisé. ⁵⁸

L'objectif de cette opération est de:

- Redonner la vie aux monuments et lieux historiques aussi que son environnement
- Dynamiser les zones ou les sites.
- Donner une valeur au monument et son environnement pour que la zone soit attractive.

4.6/ Ré articulation :

C'est articuler à nouveau, redonner une cohérence. ⁵⁹ À fin d'assurer la continuité ou la cohésion d'un ensemble.

5/ L'EVOLUTION DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE :

A l'échelle internationale :

D'après F.Choay (**l'Allégorie du patrimoine**), la protection du patrimoine a connu plusieurs étapes :

Avant 1789 : la notion des préservations du patrimoine était négligée (vandalisme).

1789 : la mise des biens de clergé à la disposition de la nation.

1837 : première commission des monuments historiques.

Les objectifs de différentes chartes :

C'est quoi une charte?

C'est l'ensemble de règles et principes fondamentaux d'une institution officielle, ce sont des actes juridiques.

⁵⁸ Mlle YOUSFI ISMAHENE. Mémoire de Master. *La valorisation de bab el Kardmadine. Centre d'accueil bab el Karmadin*

⁵⁹ Site web : <http://dictionnaire.reverso.net>.

La charte d'Athènes (1931) :⁶⁰

Pour **la restauration des monuments historiques**. Adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, **Athènes 1931**.

Sept résolutions importantes furent présentées au congrès d'Athènes et appelées "Carta Del Restauro":

- Des organisations Internationales prodiguant des conseils et agissant à un niveau opérationnel dans le domaine de la restauration des monuments historiques doivent être créées.
- Les projets de restauration doivent être soumis à une critique éclairée pour éviter les erreurs entraînant la perte du caractère et des valeurs historiques des monuments.
- Dans chaque État, les problèmes relatifs à la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale.
- Les sites archéologiques excavés ne faisant pas l'objet d'une restauration immédiate devraient être enfouis de nouveau pour assurer leur protection.
- Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.
- Les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict.
- La protection du voisinage des sites historiques devrait faire l'objet d'une attention particulière.

⁶⁰ La charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques 1931, site : www.icomos.com

La charte de Venise(1965) :⁶¹

Article 2 : La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

Article 3 : La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.

Article 4 : La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.

Article 6 : La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.

Article 7 : Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe. En conséquence le déplacement de tout ou partie d'un monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.

Article 12 : Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

La charte de Washington(1987) :⁶²

Elle concerne plus précisément les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.

Ses principes et ses objectifs :

- La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.
- Les valeurs à préserver sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en expriment l'image, en particulier:

⁶¹ Charte sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites (Charte de Venise 1965), sur le site : www.icomos.org

⁶² Charte Internationale pour la sauvegarde des Villes Historiques (Charte de Washington 1987), sur le site : www.icomos.org

- * La forme urbaine définie par la trame et le parcellaire.
- * Les relations entre les divers espaces urbains: espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés,
- * La forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration.
- * Les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme.
- * Les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

Toute atteinte à ces valeurs compromettrait l'authenticité de la ville historique.

- La participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier leurs habitants.
- Les interventions sur un quartier ou une ville historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en évitant tout dogmatisme, mais en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier.

La charte de vienne :

Afin de gérer les paysages urbains historiques, le centre du patrimoine mondial de l'Unesco et la ville de Vienne ont organisé une conférence internationale qui a eu lieu dans la ville de Vienne du 12 au 14 mai 2005.

Les villes historiques font face aujourd'hui à de fortes pressions dues à la mobilité, au logement, à l'activité commerciale, aux services publics et à diverses autres causes liées au développement urbain.

Ses objectifs :

- Adapter le mode de vie sans compromettre le caractère et de la valeur de la forme et du tissu urbain historique.
- Etant donné les défis lancés à la préservation des paysages urbains historiques, l'Assemblée générale souligne la nécessité d'intégrer correctement l'architecture contemporaine dans le contexte du paysage urbain historique.

A l'échelle nationale :⁶³

La période coloniale (1830 – 1962):

A cette époque, le patrimoine culturel est administré par le ministère de l'intérieur de direction à travers la direction des beaux-arts **monument et sites historiques**, parmi les textes relatifs à cette législation ce qui suit :

- Le décret du 09 février 1942 étant à l'Algérie la loi du 27 septembre 1941, confirme par l'ordonnance du 13 septembre 1945 sur **les fouilles** intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.
- Le décret du 14 septembre 1925 concernant **les monuments historiques** en Algérie, modifiés par des décrets du 03 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.

La période post indépendance :

L'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 :

Cette ordonnance est relative aux **fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels**. Pour assurer la protection de ce site l'état peut exercer des procédures de conservation telles que le classement ou l'inscription à l'inventaire supplémentaire .L'initiative du classement revient tant au propriétaire qu'à l'état. Les mesures de protection entraînent des servitudes, concernant les interventions sur les monuments ou dans le site, une surveillance par les services compétents et des possibilités d'expropriation pour cause d'utilité publique en cas de non préservation par des particuliers.

L'apparition d'un ministère consacré à la culture(1982) :

Dans les années 70, la culture dans son sens global, a vu l'apparition d'un ministère totalement dédié.

⁶³ KHELIFA F : Analyse de la politique patrimoniale en Algérie, disponible sur le site : www.uniromal.it

Sa prise en charge s'effectue depuis un organisme central de gestion qu'est le ministère de la culture et de l'information et ce dans un cadre désormais distinct à travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques.

Cette direction qui changera l'application et l'organisation plus tard regroupait les trois sous-directions, des musées, de l'archéologie et des sites et monuments historiques.

La période actuelle :

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la **loi n° 98-04 du Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998** relative à la protection du patrimoine culturel.

Cette loi constitue l'acte fondateur de la stratégie patrimoniale visée et planifiée par le ministère de la culture algérien. Par la dite loi, les prérogatives ainsi que les responsabilités sont précises, l'état est impliqué financièrement dans les travaux de restauration des maisons dans les tissus urbains, les problèmes liés aux biens habous sont pris en charge par un cadre juridique approprié. Cependant cette loi n'a vu la publication de ses textes d'application qu'en septembre et octobre 2003, ce qui est révélateur quant à l'opérationnalisation de cette loi.

L'élément clé de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de : biens culturels immobiliers, biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précisée, par rapport à l'ordonnance 67-281, et innovation majeure, biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment création des « secteurs sauvegardés » en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons passé en revue quelques notions sur le patrimoine, les centres anciens..., pour mieux comprendre notre thématique de recherche, qui s'articule sur la requalification des abords des centres anciens.

Donc, on peut dire que le patrimoine urbain prend une place considérable dans L'identification de notre identité et il nécessite une attention toute particulière. Cette attention doit toucher également les abords de ce patrimoine qui forment un point de transit entre l'ancienne et la nouvelle ville et qui constituent la clé de requalification de ce dernier.

Dans le chapitre suivant, nous allons délimiter notre zone d'abords et procéder à un diagnostic urbain pour ressortir les problèmes relatifs au centre et ses abords, afin de proposer une stratégie d'intervention.

Chapitre 2 : Approche Analytique

1-Introduction :

Le centre historique de Tlemcen au tissu urbain très riche du point de vue historique, Identitaire et morphologique exige une connaissance de ses origines.

Nous proposons dans ce contexte une lecture du centre historique de Tlemcen (médina de Tlemcen) à travers les époques multiples qu'a connues ce dernier pour permettre en premier lieu une lecture spatio-temporelle de la ville et pour mettre en évidence son passé prestigieux.

Dans ce chapitre nous allons présenter le centre ancien de la ville de Tlemcen pour mieux cerner et choisir notre abord d'étude ; Après le choix de la zone d'abord nous allons faire une deuxième analyse à l'échelle de cette zone pour ressortir ces problèmes, et proposer des solutions dans les quelles notre intervention s'inscrira.

2-Diagnostic urbain :

2-1Approche géographique :

Tlemcen se situe au Nord-Ouest de l'Algérie. Frontière Algéro -Marocaine, elle longe cette frontière, de Marsa Ben M'hidi à El Bouihi sur 170km.

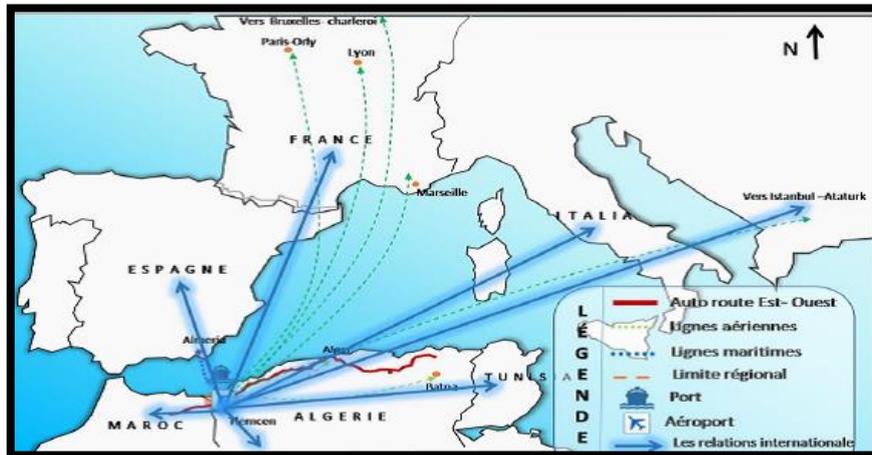


Figure 3:Position de la Wilaya de Tlemcen dans le cadre internationale

La ville de Tlemcen est à 3°38 de longitude ouest et 34°53 de latitude nord, elle représente une diversité dans la composition géographique, elle s'inscrit entre le massif jurassique des monts de Tlemcen.De ce fait, l'espace du groupement est très contrasté, il est limité par :

Une barrière physique représentée par le plateau de Lalla Setti au Sud.

*L'autoroute est – ouest et la couronne formée de Djebel rocailleux Au Nord.

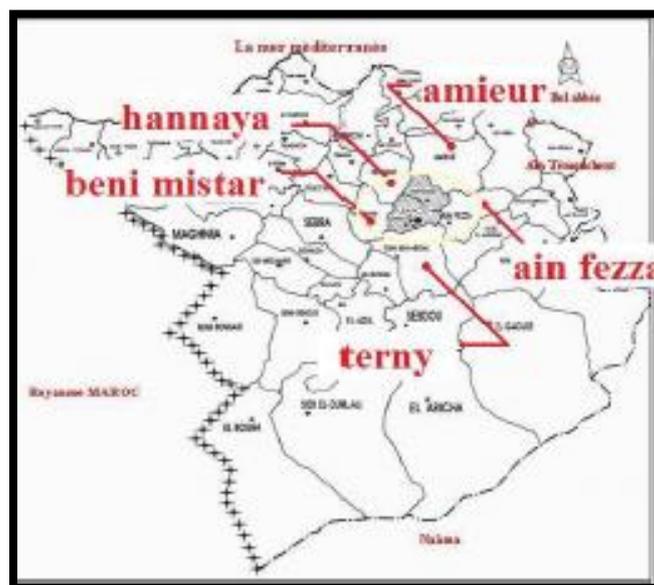


Figure 4:Position du groupement Tlemcen ; Chetaoun , Beni Mester dans sa wilaya
Source : <http://www.taloha.info/docannexe/image/635/img-1.jpg>

2-2-Aperçue historique :

La ville de Tlemcen a connue plusieurs dynasties à travers le temps marquée par trois moments historiques significatifs à savoir (précoloniale, coloniale, postcoloniale) est chacune de ces périodes à laisser ses propre marques dans la ville.



2-2-1- Période prés colonial :

Tlemcen est passée par plusieurs période avant d’arriver au règne islamique (préhistorique, numides et notamment romain (Pomaria), vandales et byzantin).



Figure 5: Schéma de la période prés colonial
Source : Etabli par l’auteur

2-2-1-1-Période Romaine : de « 222 à 235 » Le fondateur : « Alexandre Severe »

- Camp transformé en cité.
- Porte d’observation.
- Carrefour de route militaire.
- Ville des jardins, irrigués par un canal que les berbères appelaient « Agadir », et qui définit l’emplacement de la ville.

2-2-1-2-Période Idrisside : «790 à 828 » Le fondateur : «Idriss 1er calife du Maghreb »

Extension de la citadelle : Construction d’une enceinte défensive dotée de 5 portes.

2-2-1-3-Période Almoravide : « 1079 à 1147 » Le fondateur : « Youcef Ibn Tachfine ».

- Fondation de Tagrart, actuelle Tlemcen.
- Achèvement de la grande mosquée et la construction d'el ksar el bali.
- Construction d'el Mechouar dans la partie sud.
- Installation d'un camp militaire.
- Construction de la partie commerciale et administrative dans le nord.

2-2-1-4-Période Almohade : « 1147 à 1236 » Le fondateur : « Abdel Moumen »

- Union des deux villes, Agadir et Tagrart.
 - Destruction des murs et intervention des autres populations à s'y installer.
 - Embellissement par la construction des riches monuments Bâb El-Karmadine en vue de faire de Tlemcen une métropole.
- Tlemcen devient un lieu de transit pour la marchandise européenne et africaine

2-2-1-5-Période Zianide : « Tilimsen » « 1236 à 1317 » **Fondateur** : quatre fondateurs

- La première (entre 1236 et 1281 et sous le règne de Yaghmoracen) était vers le Sud Est où il y a eu la création d'une cité résidentielle accueillant les andalous (Bâb El Djia, Rhiba, derb El Fouki et derb Essourour).
- Et la deuxième (entre 1282 à 1299 et sous le règne d'Abou Moussa Hamou 1er 481) :
- Consolidation de la fonction commerciale au sud.
- Réalisation du centre commercial « El Kissria » au nord-est d'El Machouar pour des raisons d'échanges entre les zianides et espagnole. Elargissement du tissu vers l'ouest et nord-ouest.
- La troisième (entre 1307 à 1317 et sous le règne d'Abou Moussa Hamou I) :
- Réalisation de la mosquée de Sidi Belahcen.
- Réalisation de la 1ère medarssa au nord-ouest.

- La quatrième entre 1318 à 1337 et sous le règne d'Abou Tachfine 1^{er}
- Embellissement de la ville par la réalisation de :
- Quatre palais entourant le palais royal au Mechouar.
- la mederssa Tachfinia.

2-2-1-6-Période Mérinide : « Tlemcen » « 1299 à 1307 et 1335 à 1337 »

- L'activité architecturale avance vers el Ebbed et Sidi el Haloui (réalisation de la mosquée et du quartier sidi el haloui)
- Abou Yacoub fut tué, et, les Mérinides quittèrent Mansourah
- Un deuxième siège de Tlemcen fut entrepris en par Abou El Hassan
- Construction d'une ville qui est : Mansourah
- Mansourah fut détruite après par les Abdalwadides, puis restaurée par Abou el Hassan.
- Construction du grand bassin

2-2-1-7-Période Ottomane : « 1559 à 1830 »

- Les turcs tissèrent des liens de mariage (kouloughlis : père turc et mère andalouse).
- Ils s'installèrent à Bab El Hdid, sud-ouest
- Restauration de la porte Sidi Boumediene.

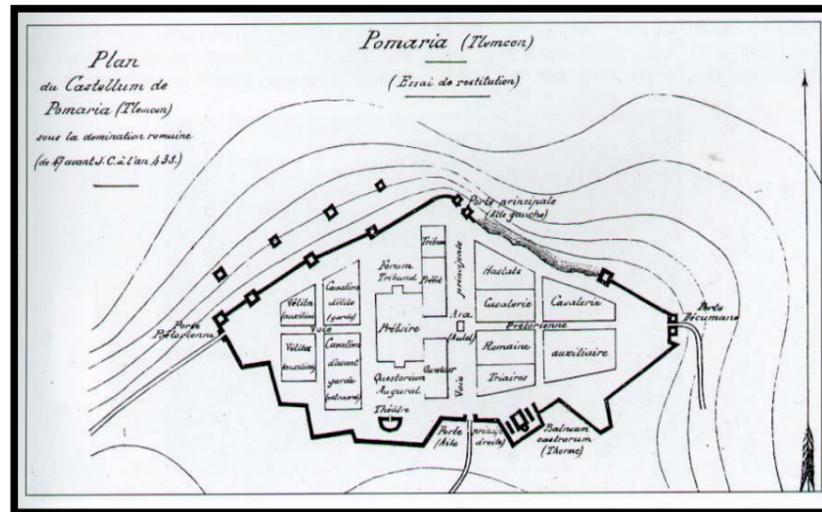


Figure 12: Restitution du plan du Castellum de Pomaria (Tlemcen)
Source : KASSAB BABA-AHMED traité par l'auteur.

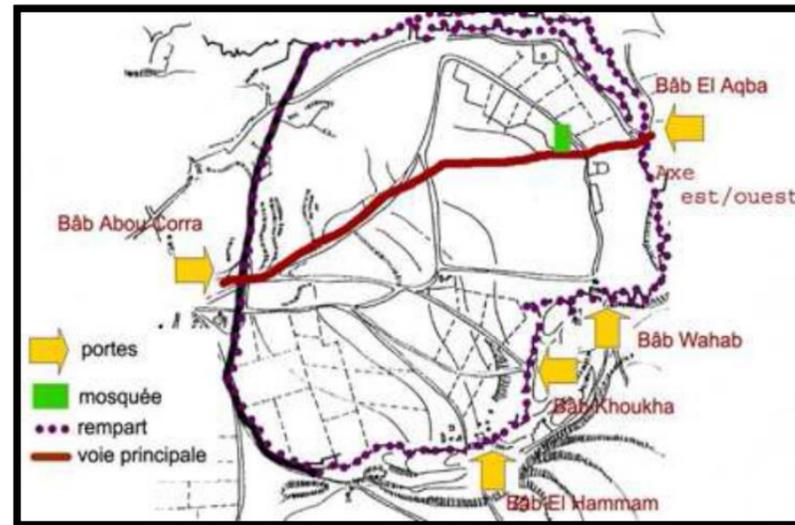


Figure 11 : Essai de restitution d'Agadir
Source : KASSAB BABA-AHMED traité par l'auteur.

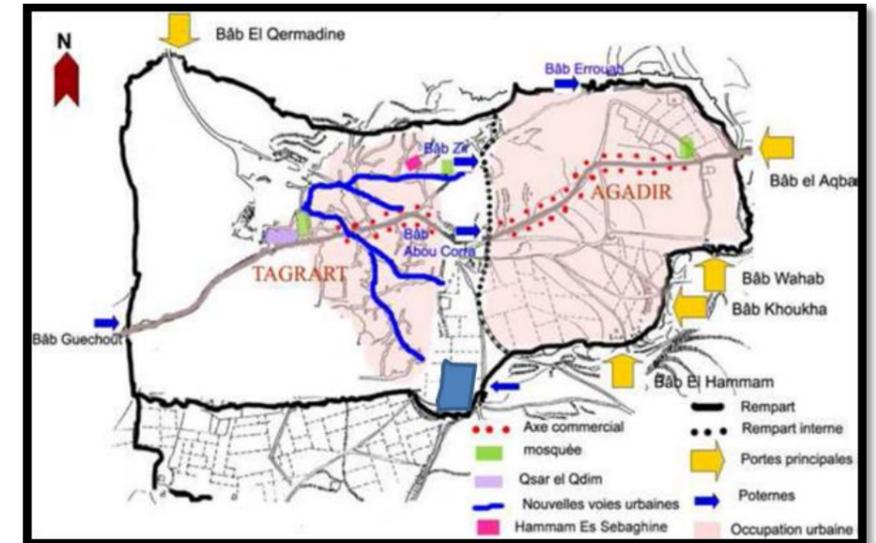


Figure 10: Tagrart au Nord-ouest d'Agadir

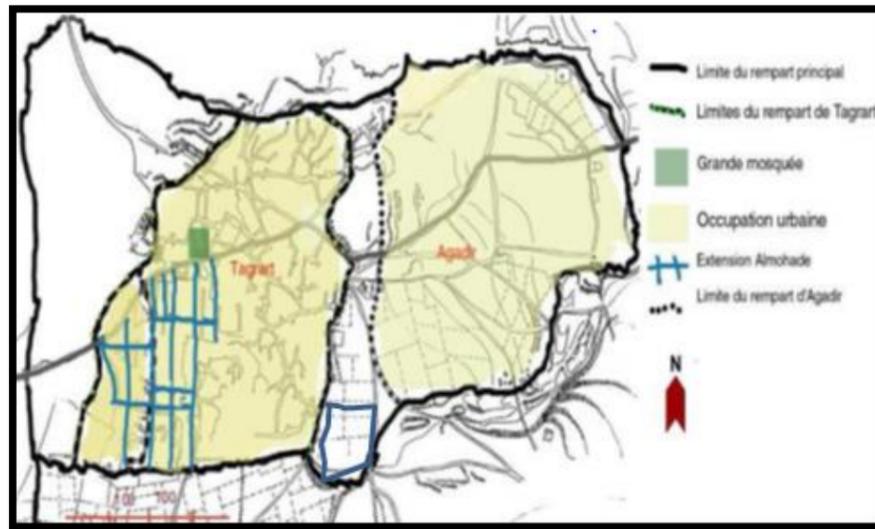


Figure 9: Essai de restitution d'Agadir
Source : KASSAB BABA-AHMED traité par l'auteur.

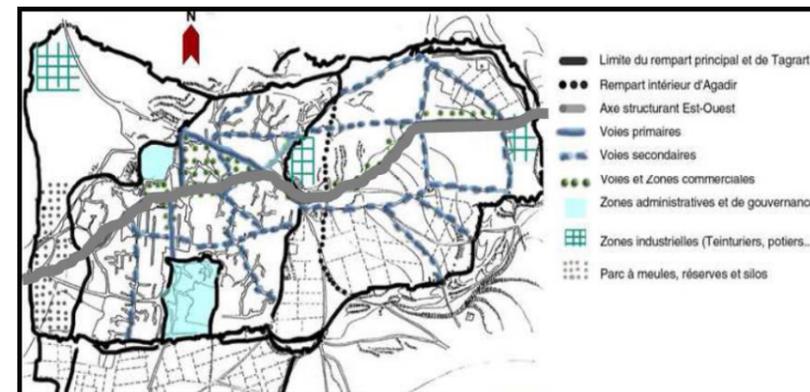


Figure 8: Tilmcen à l'époque zianide

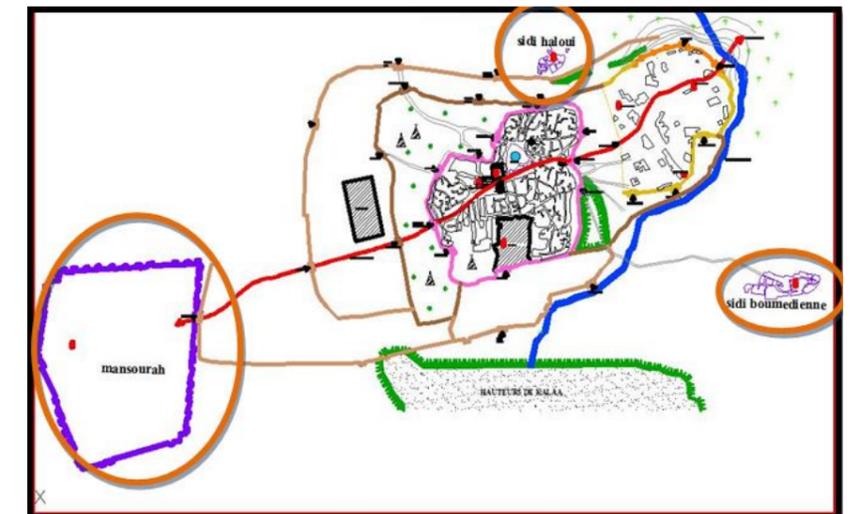


Figure 7: Tlemcen sous le règne des Mérinides



Figure 6: Tlemcen sous le siège des Ottomans

2-2-1-8-Carte synthèse historique :

La période précolonial est la succession des dynasties Almohades, Almoravides, Mérinides et le règne durable des Zianides auxquels ont succédés les Ottomans .Croissance et décroissance urbaines entre moments de paix et d'instabilité.

La ville fut faite et défaite sans jamais s'éteindre entre pratique institutionnelle et pratique informelle, Les pans de murailles et les portes encore existences, les monuments représentent un mouvement de flux et de reflux de l'espace Tlemcénien.

□L'urbanisme en tant que discipline et moyen de gestion urbaine n'avait pas encore émergé.

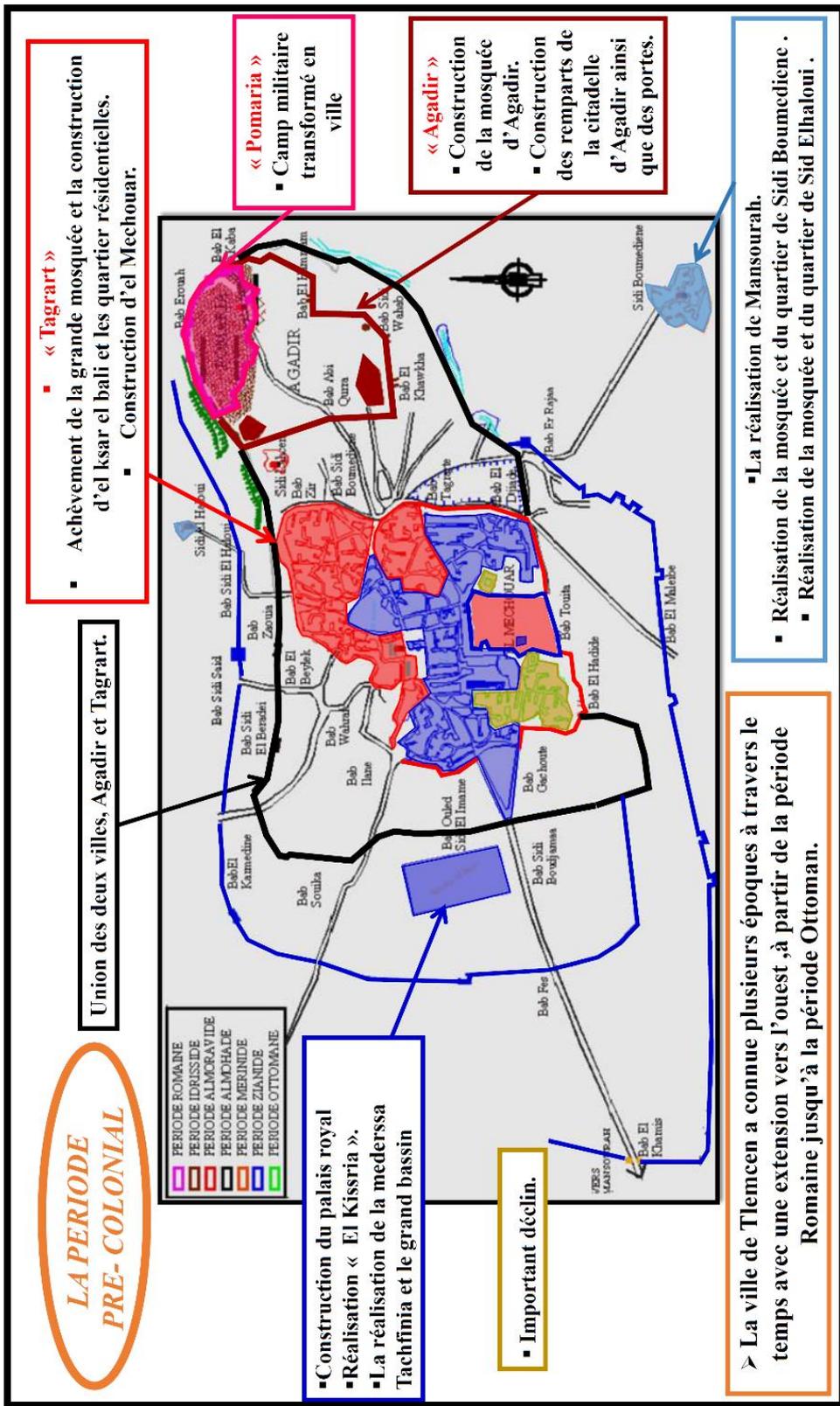


Figure 13: Carte synthèse de la période pré coloniale
 Source : établi par l'auteur

2-2-2-Période coloniale :

La mise en place de l'occupation française s'est faite par : -installation militaire et administratif -la densification de la ville (intra-muros). -l'urbanisation extra-muros (les périphéries).

P	Date	Les événements
E R I	1836-1900	<p>Intramuros :</p> <p>la densification et le peuplement de la ville, et la destruction d'îlots de la médina, et la démolition des équipements significatifs (la médersa Tachfiniya) et percement de larges rues...)</p> <p>-Rétablir et améliorer les fortifications anciennes, pour la défense et la résistance aux attaques (ElMechouar),</p> <p>-Elaboration d'un plan de dissection selon une trame en damier (un esprit haussmannien).</p>
O D E C	1900-1958	<p>Extramuros :</p> <p>1900-1939 : La ville sort de ses remparts et s'étale vers l'est la route des cascades, le faubourg d'Agadir :Le chemin de fer</p> <p>-la première périphérie s'est faite par l'extension vers l'est pour des raisons de : La proximité des remparts, la présence de ressources naturelles (la fouara principale source alimentant la ville), la proximité de la gare. El Hartoune -El Kalaa</p> <p>-Création des nouveaux villages coloniaux □ Agriculture : Mansourah, Negrier, Bréa ...</p> <p>1936-1958 : L'extension de la ville vers la deuxième périphérie (Ouest)</p> <p>une trame urbaine régulière et plus ouvertes avec des constructions extraverties, la réalisation des nouveaux équipements structurants (hôpital,...) et l'apparition des quartiers spontanés (Boudghène...).</p>

O		
L O N I L E	1958-1962	<p>Plan de Constantine : plan Mauger à Tlemcen :</p> <p>le plan se traduit par le lancement d'un vaste programme de logements de type HLM repartis suivant l'origine ethnique, en vue d'intégrer la population autochtone (Sidi Said...) et la population française, tracer les lignes directrices pour le développement urbain futur de Tlemcen.</p> <p>il comporte aussi la création de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones industrielles à l'est de la gare. - Des voiries d'évitement. - Le développement des voiries routières existantes.

Tableau 2:Tableau représentatif de la période coloniale
Source : établie par l'auteur

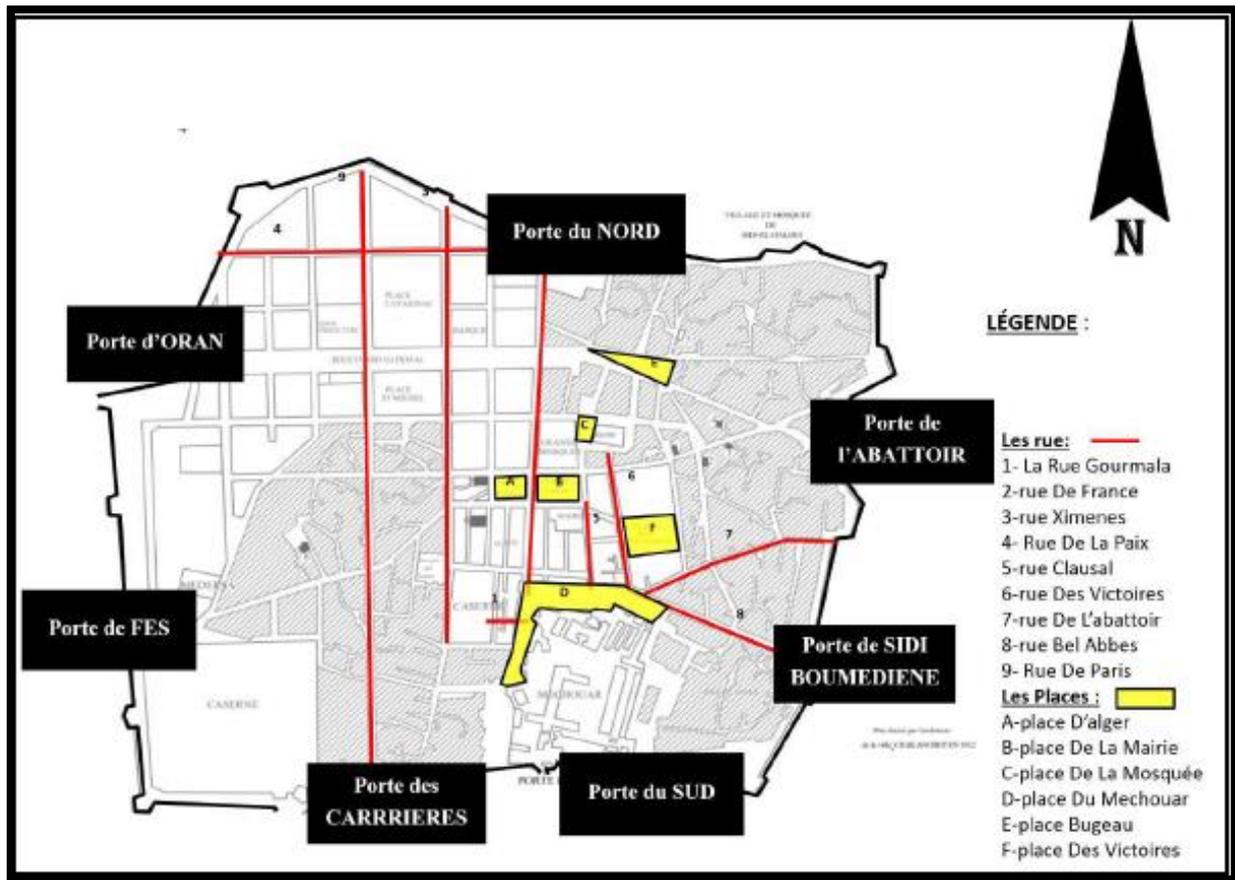


Figure 14: carte des tracés de la période coloniale
Source : Archive APC Tlemcen

2-2-3-Période Post – colonial :

Les formes d'appropriation de l'espace urbain à Tlemcen se sont faites selon :

- Une évolution par étapes décennales.
- En rapport avec les instruments et mécanismes mis en place.

P	Date	Les événements
E R I	1962 – 1970	<p>-Achèvement du plan du Constantine (Plan Mauger).</p> <p>-Nouvelle étude S.O.F.R.E.D qui consiste à : restructure la périphérie surtout au niveau des voiries et l'implantation d'immeuble collectif a pasteur et bel horizon.</p> <p>- le plan était complet en 1966, qui a proposé de limiter l'expansion urbaine : à la ligne de chemin de fer au nord - Mansourah en ouest - Sidi Boumediene en est. Et la barrière naturelle des plateaux de Lala Seti au sud.</p>
O D E P O S	1970-1990	<p>PUD 1971 :</p> <p>-L'implantation de la zone industrielle à Chetouane, et la zone semi industrielle à Abou-Tachfin.</p> <p>- l'implantation du pôle universitaire à imama.</p> <p>- l'apparition de la Z.H.U.N.</p> <p>PUD 1981</p> <p>le PUD 81 a bloqué l'urbanisation à l'intérieur des limites de l'agglomération, et il a aussi affecté tous les terrains libres en priorité aux équipements collectifs.</p> <p>Une croissance multidirectionnelle du noyau vers les pôles satellitaires celle d'Abou Tachfine, Negrier, Champ de tir, Saf Saf, Oujlida, les lignes de croissances s'écartent progressivement allant vers le nord-est et le nord-ouest, laissant des vides occupé par le reste du croissant fertile et des terrains agricoles.</p>
T C	1990 – 2000	<p>L'extension dans le grand Tlemcen dans cette période est périphérique donc c'est un développement polycentrique pour diminuer l'intensité sur le noyau.</p> <p>La rocade : Nouvelle équipement universitaire, Z.H.U.N: kiffane, imama .</p> <p>Nouveaux poche de l'habitat précaire : koudia, kounda...</p>
O L		<p>les anciens instruments de planification urbaine (PUD, ZHUN), devenaient caducs. Et on a dû développer de nouveaux instruments de planification, répondant aux aspirations de la nouvelle politique. Ce ne sont autres que le</p>

<p style="text-align: center;">O</p> <p style="text-align: center;">N</p> <p style="text-align: center;">I</p> <p style="text-align: center;">A</p> <p style="text-align: center;">L</p> <p style="text-align: center;">E</p>	<p>2000-2015</p>	<p>Plan Directeur d'Aménagement Urbain (PDAU), et le Plan d'occupation du Sol (POS).</p> <p>La mise en place du programme de relance économique à partir de 2000. - La relance du programme d'un million logements.</p> <p>- Une mise en oeuvre d'un vaste programme de privatisation.</p> <p>Dès 2003 :</p> <p>Le développement progressif de l'urbanisation à partir des noyaux et des axes existants □ Le développement polycentrique qui vise à répartir la croissance de la ville autour du « croissant fertile ».</p> <p>La préservation des activités tertiaires et locales et le renforcement des infrastructures routières et ferroviaires (maintien du chemin de fer existant).</p>
---	-------------------------	---

Tableau 3: Tableau représentatif de la période post- colonial
Source : établie par l'auteur

2-3-Analyse typo morphologique :

2-3-1-La médina :

2-3-1-1-La trame urbaine :

Le tissu urbain de la médina de Tlemcen est structuré selon un plan radioconcentrique entouré d'enceintes percées de portes donnant accès aux artères principales avec l'existence d'un noyau central composé de trois pôles :militaire « EL MECHOUAR», économique « EL KISSARIA » et religieux « LA GRANDE MOSQUEE ».

Ce noyau est traversés par un parcours principal est-ouest allant de la porte SIDI BOUMEDIENE vers la porte d'Ouled Sidi El Imam sur lequel se greffent rues et ruelles desservants le quartier Quant aux espaces résidentiels, ils entourent le noyau central et sont composés de plusieurs quartiers (Houma) avec leurs propres équipements (Ferane, Moçala, Hammam...etc).⁶⁴

2-3-1-2-Les éléments structurants :

Les remparts et les portes :

La médina de Tlemcen a connu la réalisation de plusieurs portes et remparts pendant le passage de toutes les dynasties La carte suivante présente les principales portes et remparts de l'ancienne médina :

⁶⁴ Analyse urbaine du noyau historique du Tlemcen UABB Tlemcen, p23

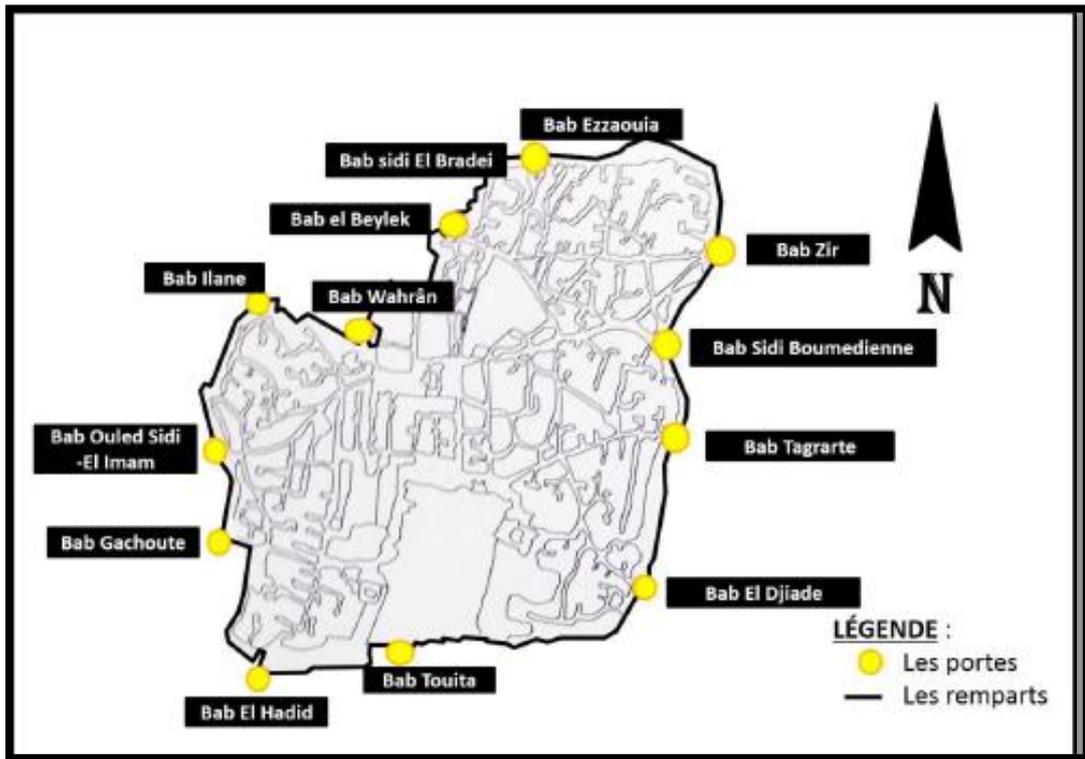


Figure 15: Les remparts et les portes de la médina de Tlemcen
 Source : BOUKERCHE.D.OP.CIT.P169

2-4-Localisation du centre historique :

La médina de Tlemcen doté d'une superficie de 40 hectares occupe l'étage qui couronne les sites de Sidi Otman, Sidi Saïd, Sidi El-Halloui.

Site a altitude varié de 817 mètres a Bâb El Hadid a 769 mètres a Bâb Zir soit une pente de 3.6% présenté sous forme d'un plan incliné sud-nord.

2-4-1- Délimitation du secteur sauvegardé :

Notre thématique est portée sur la requalification des abords des centres historiques ; pour effectuer cette intervention il est primordial de connaitre les limites de ce centre historique.

En 2009, la ville historique de Tlemcen a été classée secteur sauvegardé par le décret exécutif n°b09-403 du 12 Dhou El Hidja 1430 correspondant au 29 novembre 2009 portant.

Création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen où il est noté dans l'article 2 que ce secteur (d'une superficie de 51 hectares) est délimité par les coordonnées géographiques suivantes : -1,36° de longitude Nord et de 34,67° de latitude.

2-4-2-La délimitation du journal officiel :

Article 1er. En application des dispositions de l'article 42 de la loi n ° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisée, il est créé un secteur sauvegardé de la ville de Tlemcen dans la wilaya de Tlemcen dénommé « vieille ville ».

Art. 2. Le secteur sauvegardé de la ' vieille ville de Tlemcen d'une superficie de 51 hectares est délimité par les coordonnées géographiques suivantes : -1,36 ° de longitude nord et de 34,67 ° de latitude est et ce, conformément au plan annexée à l'original du présent décret, comme suit :

* Au nord : Boulevard Kazi Aouel Mohamed.

* Au sud : Boulevard Ha sali Sayah.

* A l'est : Boulevard Gaouar Hocine.

* L'ouest : Boulevard de l'indépendance, rue commandant Djabar, rue des frères Abdel Djabbar, rue commandant Hamri Mohamed, Bâb El-Hdid, caserne Miloud, Ras El Qasba.

Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés PPSMVSS a touché que le noyau historique de la ville de Tlemcen pour des raisons réglementaire il n'a pas touché quelques vestiges historique d'une grande importance tel que Bâb El karmadine et autres, et ça n'empêche pas de traiter ses vestiges en cas d'études ,parmi ces caractéristiques : (C.O.S : 0,7 et 0,9. Tandis que le C.E.S : 0,6 et 0,8.) +Selon le POS :

Selon le pos, le centre ancien de Tlemcen est délimité par :

-Au nord : par le chemin de fer et l'enceinte médiévale (Bâb El Karmadine).

-A l'est par : par la périphérie d'Agadir.

-Au sud par : le boulevard Hamsali Sayah

.-A l'ouest par : l'allée des pins

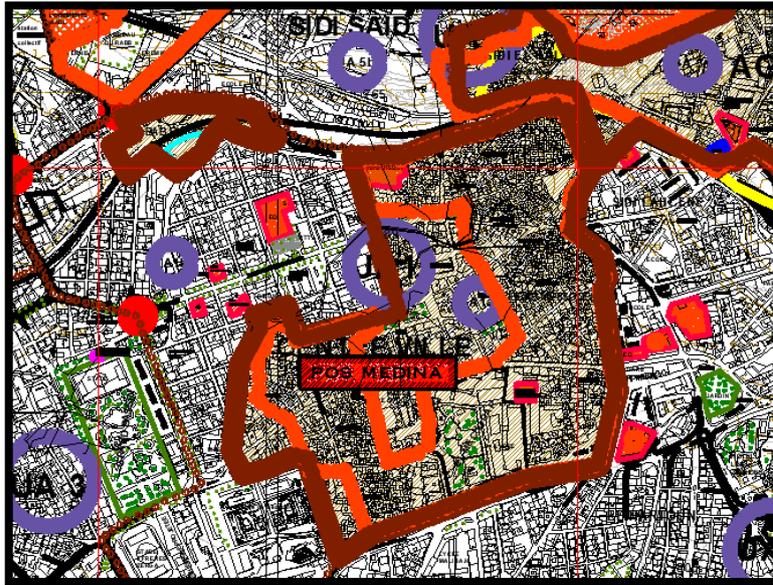


Figure 16: Carte de délimitation du secteur sauvegardé de centre -ville de Tlemcen -Bâb El Quarmadine

Ainsi, On a pris en considération les éléments suivants :

- Le tracé des anciennes murailles.
- L'emplacement des anciennes portes les plus proches au Centre ancien.
- Les limites naturelles (topographiques) et physiques Pour aboutir à la délimitation suivante :

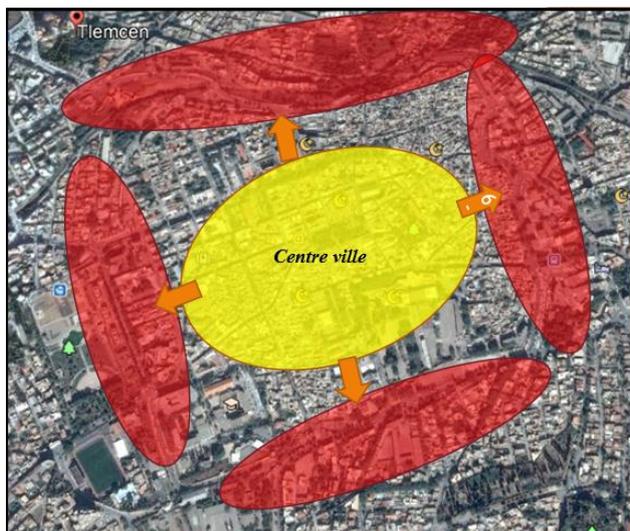


Figure 17: Carte schématique des Abords Source : établie par l'auteur sur un fond de Google Earth

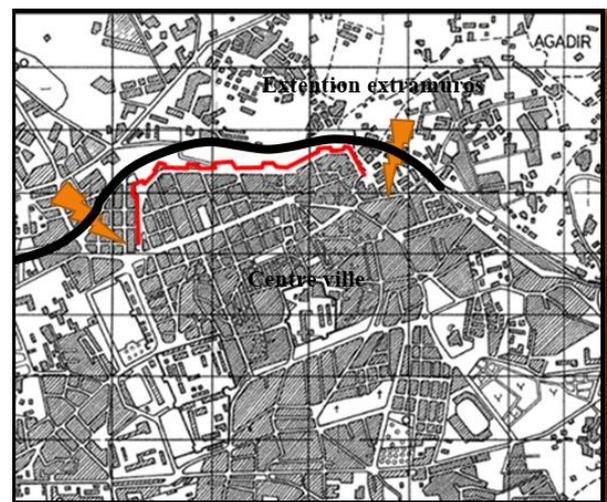


Figure 18: Carte des limites naturelles et physique du centre historique de Tlemcen
Source : établi par l'auteur sur fond BULGARD PROJET

2-5-Problématique du centre- ville :

Nous allons élaborer les différents problèmes du centre ancien de Tlemcen selon leurs types :

Nous pouvant classifier les problèmes du centre-ville sous 6catégories comme suit
(Voir figure)

L'aire urbaine de Tlemcen possède un centre-ville fonctionnel qui contient une gamme d'équipement de proximité, intermédiaire et supérieur .Equipements de proximité : école, marché. Equipements intermédiaire : lycée Polyvalent, lycée Maliha, maison de culture .Equipements supérieur : la gare ferroviaire, la gare routière, la faculté de médecine, ELMechouar.

De nombreux et de différents problèmes se présentent au niveau des centres historiques tel est le cas de la médina de Tlemcen.

Les instruments d'aménagement et d'urbanisme (PDAU + POS) ont défini certains problèmes du centre-ville et qui sont présentées si dessous.

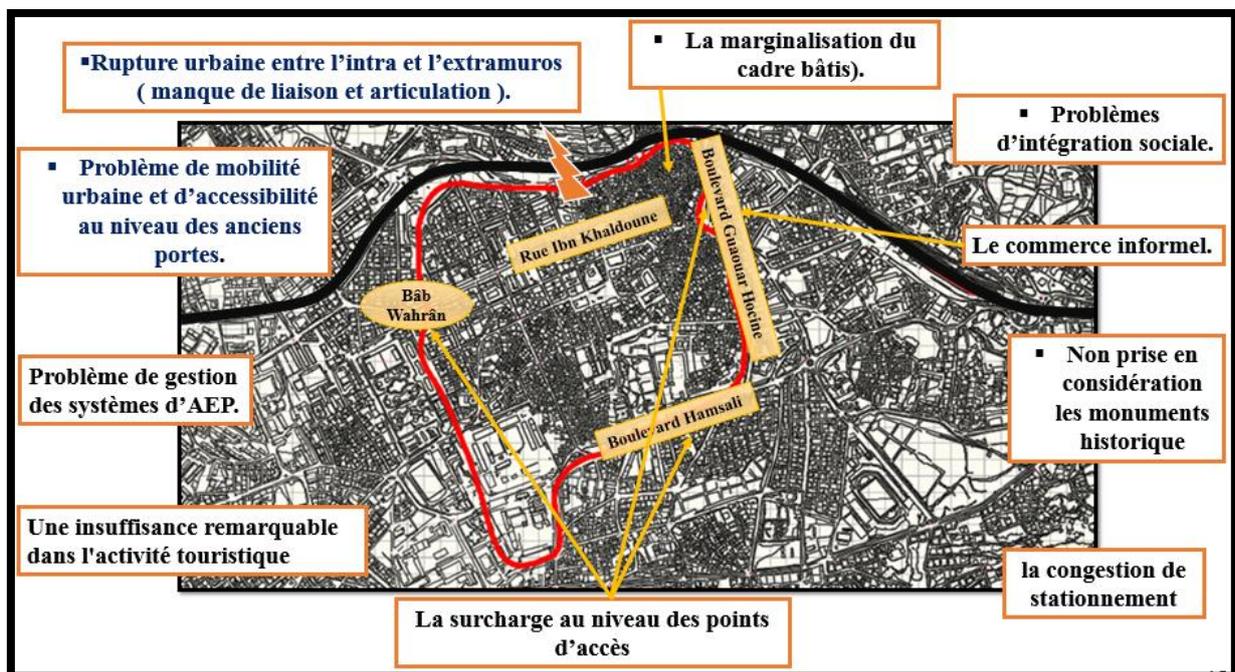


Figure 19: Carte des problèmes du centre ancien du Pos de Tlemcen
Source : établie par l'auteur sur le fond de POS de la médina de Tlemcen 1889

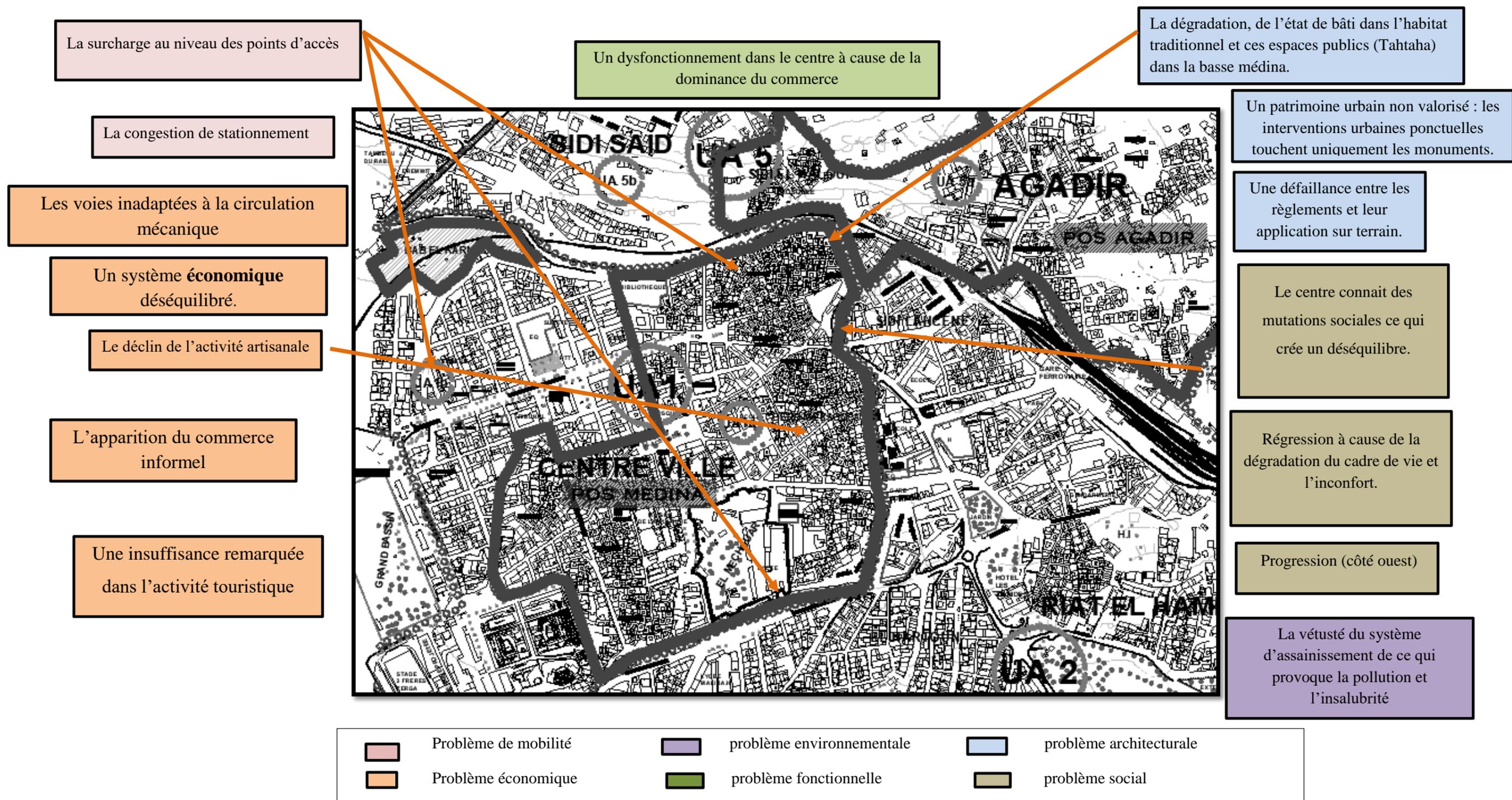


Figure 20: Carte représentatif des 6 catégories de problèmes de centre ancien de Tlemcen
 Source : établie par l'auteur sur fond de PDAU 2007

2-6-Problématique des abords de la médina :

Tlemcen ville d'art et d'histoire marquée par son histoire, elle a pourtant ; connu une évolution anarchique ces dernières années ; faisant totalement abstraction de son aspect culturel, voire même de son identité et de son attachement historique.

La particularité du tissu de la ville extra –muros ; dans le sens ou sa ramification a été réalisée au Fur et à mesure du besoin ce qui a donné lieu à une confrontation entre le centre-ville « noyau complexe » peu maniable et une périphérie qui l'enclave et la dérange.

Un déséquilibre vu la concentration des équipements au centre – ville par contre dans la périphérie y'a un manque d'équipements structurants.

On a constaté l'existence de la problématique des portes, des problèmes de ruptures fonctionnelles au sein de la ville entraînent à des espaces importants non intégrés au tissu urbain.

Vu que la ville de Tlemcen a connu sa grande extension vers l'ouest donc notre étude Sera focalisée sur les abords Est du centre ancien qui constitue un espace de transition entre La ville ancienne et la 1ère extension extra muros,

Cette opportunité nous a paru bonne pour y être saisie à l'effet de le redéployer pour une meilleure intégration et valorisation des éléments cultureux attachés à Tlemcen.

Le quartier Sidi Haloui qui a un important historique est marginalisé. L'existence de la voie ferrée qui le sépare du reste de la ville consiste une contrainte et un obstacle très rigide qui a mis le quartier en position de rupture spatiale et fonctionnelle vis-à-vis du reste de la ville, il y'a un sentiment comme si le quartier est détaché du reste de la ville ; même la liaison se fait par un seul accès qui ne permet pas le développement du quartier et son attraction.

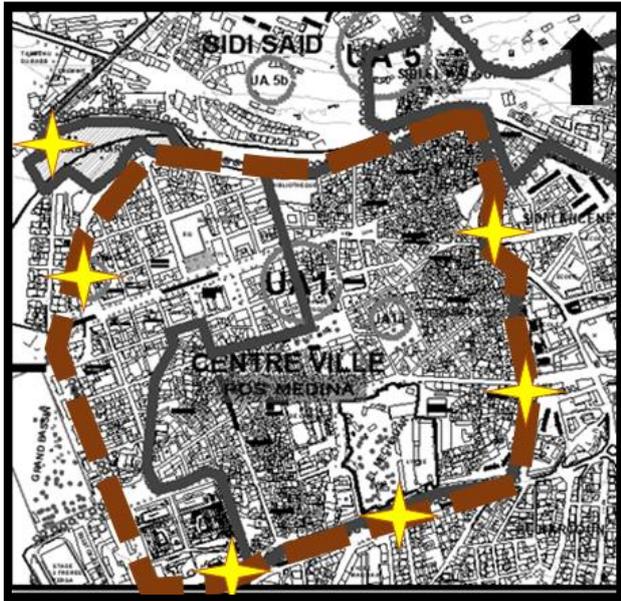


Figure 21: Carte schématique des Abords
 Source : établie par l'auteur sur un fond PDAU 2007

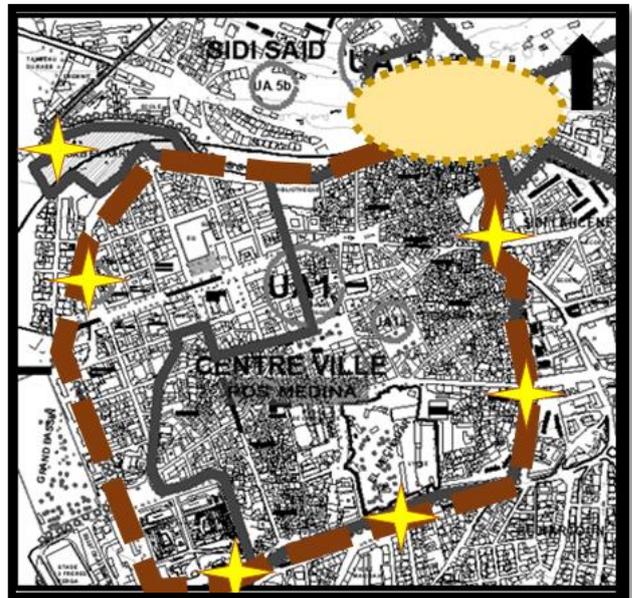


Figure 22: Carte schématique de l'abord Nord-ES T
 Source : établie par l'auteur sur un fond PDAU 2007

3-Analyse de site d'intervention :

3-1-Limite et situation :

Le site d'intervention englobe les trois entités suivantes « le quartier Sidi El-Haloui, la limite d'Agadir et le « Centre-ville», il est détachée d'Agadir par une zone agricole accidenté, une falaise très raide la sépare aussi de la médina de Tagrart du côté sud, à l'ouest et au nord elle est limitée par :

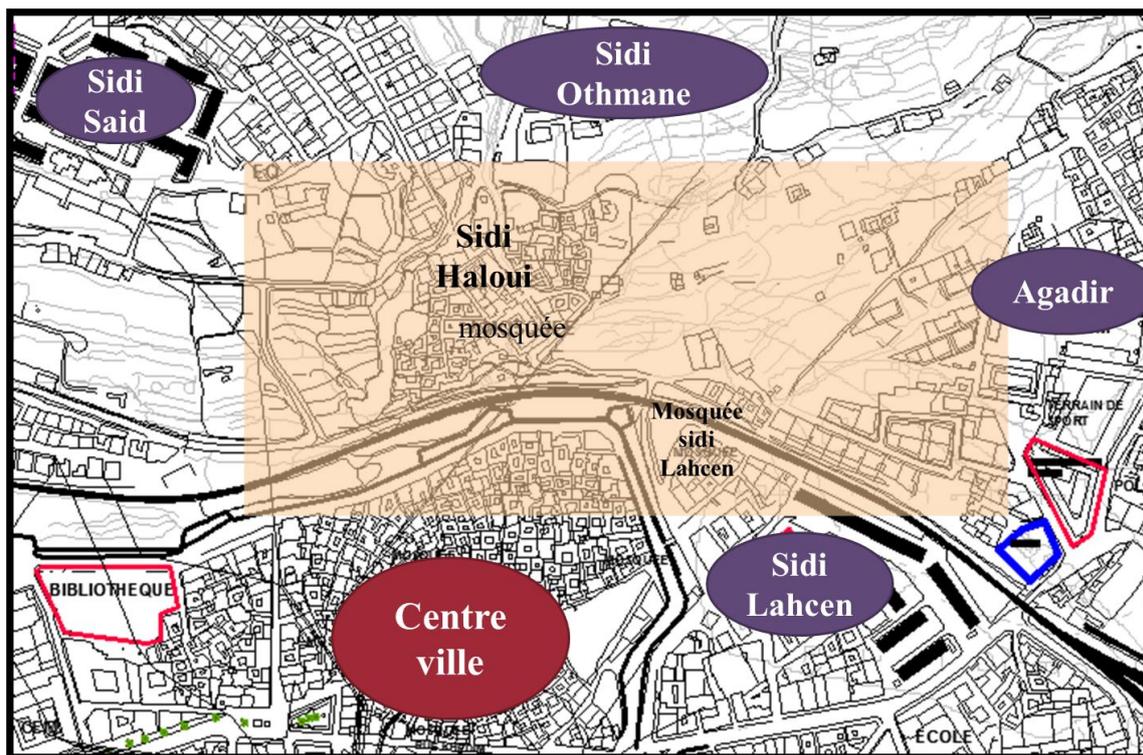


Figure23:Carte de fragment d'intervention
Source : établie par l'auteur

3-2-Principes de délimitation :

Le quartier présente un intérêt historique et archéologique intéressant qui lui donne un cachet particulier semblable à celui de la médina de Tlemcen.

Il comporte des éléments structurants et signifiants qui représentent des potentiels qu'on peut les exploités tels que la mosquée classées de Sidi El-Haloui, son Mausolée et Zawiya ; Bastion

Présence de la ligne de chemin de fer.

La mosquée de Sidi El-Haloui, Une vue imprenable, Un potentiel touristique à exploiter, Faire reconnaître de l'oubli.

La marginalisation urbaine du quartier par rapport aux quartiers limitrophes.

3-3-Historique :

Parmi les nombreux Saints de Tlemcen, SIDI EL HALLOUI de son vrai nom ABOU ABDELLAH ECHOUDY, est pour deux raisons particulières, l'un des plus populaires.

D'abord par son comportement et ensuite par sa fin tragique.

C'est un véritable andalous de Séville ; cadí de cette ville, qui après avoir abandonnée ces biens et amis et distribué son argent aux pauvres .arrive à Tlemcen en 1266, se couvre haillons et exerce la profession de marchand de bonbons. En même temps, il fit preuve d'un profond savoir et acquit de ce fait, une renommée qui parvint jusqu'aux oreilles du prince ABOU ZIANE MOHAMED, qui lui confia l'éducation de deux Emirs.

Mais d'après la légende sa nomination excita la jalousie du grand chambellan et finalement il fut accusé de sorcellerie. Décapité en dehors des murs de Tlemcen et son corps abandonné sans sépulture, vers 1305-1306.

Plusieurs nuits de suite ; le gardien de la ville entendit, en fermant les portes, la voix de l'infortuné qui disait : « gardien, ferme ta porte et vas dormir. Il ne reste plus personne dehors, excepté El Haloui, l'opprime .son corps décapité git à la belle étoile ».

Ce fait extraordinaire fut transmis au prince un deuxième sultan pendant l'occupation mérinide de la ville, il lui édifier un tombeau ou il fit déposer ses restes tandis lui fit ériger en 1953 au pied de son mausolée l'une des plus ravissantes mosquées de la ville encore visible à ce jour (Annexe n1).

Voici ce qu'en dit Georges Marçais en 1927 : « la mosquée de Sidi-halwi construite en 1953 par le fils d'Abou el Hassan, le Sultan ; Abu Inan ; elle est dédiée au culte d'un ascète andalou mort à Tlemcen en 1305.Elle formait ; avec le tombeau du saint homme, une zaouïa et une médersa ; un ensemble architectural tout proche de l'angle nord-est de la ville ». ⁶⁵

⁶⁵ (https://www.vitamedz.org/sidi-el-halloui/Articles_16010_240372_13_1.html 20/02/2008)



Figure 24:Photo d'ensemble de la mosquée et le quartier
Source : prise par l'auteur

3-3-1-Description de tombeau :

Le tombeau de Sidi El Haloui il s'agit d'un monument simple et modeste ; carré recouvert d'un toit de tuiles a ces pieds, au bas de la colline se dresse l'oratoire que les mérinides élevèrent à gloire du Saint personnage et autour ; le quartier de Tlemcen qui porte son nom.



Figure 25: mausolée de Sidi El Haloui
Source : prise par l'auteur

3-3-2-Description de la mosquée :

La pièce présente les caractéristiques d'une œuvre mérinides. C'est une harmonie qui prend une forme rectangulaire plus longue que large. la grande porte de l'entrée principale ; présente une frise de céramique composée d'un astérisque à huit têtes. Sur la barre supérieure des décorations géométriques.

La salle de prière est de dimension (17.40 *27.50m) ; une cour et un minaret avec une hauteur de 25m ; il comporte 88 marches.



Figure 26 : la mosquée de Sidi El Haloui
Source : prise par l'auteur



Figure27:vue de l'intérieur de la cour centrale de la mosquée.
Source : l'auteur



Figure 28 : porte principale de la mosquée
Source : Auteur

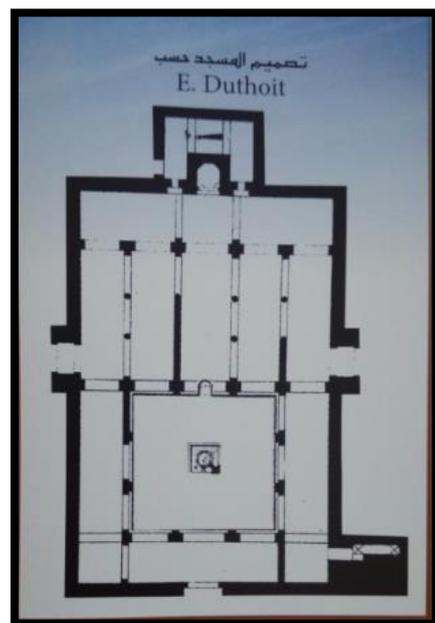


Figure29: plan de la mosquée de Sidi El Haloui
Source : Auteurs



Figure30:salle d'ablution
Source : auteurs



Figure31 :cour extérieure de la mosquée
Source : Auteurs

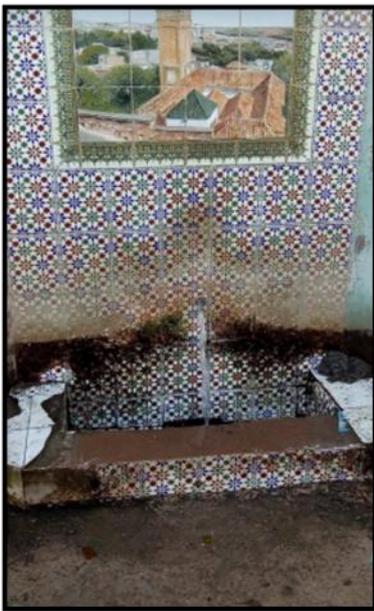


Figure 32 : source d'eaux à proximité de la mosquée
Source : l'auteur



Figur33 : vue de haut de la mosquée
Source : l'auteur

3-3-3-Historique de la ligne de chemin de fer :

La ville sort de ses remparts et s'étale vers l'est, l'administration française a commencée en 1916 à réfléchir sur des éventuelles extensions en extra muros. Pour cela, elle a élaboré un plan (annexe 02) qui montre le tracé des voies et des ilots dans les parties Nord, Sud et Est en extra-muros en vue d'une urbanisation future de cette entité. Nous notons aussi que la ligne du chemin de fer qui était conçu au début pour freiner l'urbanisation.⁶⁶



Figure 34: la ligne ferroviaire
Source : l'auteur

La France a construit nombreux ponts ; nous pouvons citer parmi eux qui existent encore au niveau de la ville historique « le pont d'Agadir » et le pont de « Sidi El Halloui » ils ne sont pas classés malgré leur présentation des valeurs de monumentalité ; d'esthétique, d'ancienneté, d'histoire ; d'art de repère⁶⁷

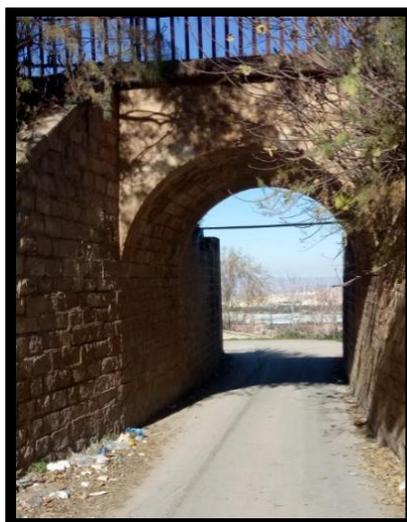


Figure 35: l'accès sous le pont de chemin de fer
Source : l'auteur

⁶⁶ Monsieur HAMMA WALID Thèse de doctorat Patrimonialisation, méthode, applicabilité et impacts d'intervention sur le patrimoine urbain Le cas de la ville historique de Tlemcen.2016

⁶⁷ Ibid.

4-Analyse morphologique :

4-1-Etat de fait :

Dans cette partie nous allons faire l'analyse morphologique de notre fragment d'étude

4-1-1-Analyse de l'état bâti :

La plupart des habitations surtout à proximité aux abords de la mosquée en état de dégradation.

Insalubre non entretenu se situe dans un tissu traditionnel qui ne présente aucun cachet historique.

Le tissu urbain post colonial se situe se situe dans son ensemble relativement en bon état. (Voir la figure44).

On remarque aussi la présence de parcelles vides gâchées non exploité (Voir figure58)

4-1-3- Topographie de fragment :

La partie haute de notre fragment présente une forte pente qui diminue progressivement en descendant vers le bas. (Voir figure 50)

4-1-4- Typologie des gabarits de constructions :

La présence de la mosquée d'une hauteur de Dominance des bâtis avec un gabarit de RDC et RDC +1 pour les constructions à proximités de La mosquée. (Voir figure51)

4-2-Analyse fonctionnelle :

4-2-1Typologie des équipements et valeurs patrimoniales :

La forte dominance est pour les habitations ; pour les structures de permanences la présence de la muraille avec le passage de chemin de fer et pour les éléments significatifs la présence de la mosquée et son mausolée qui date de la période mérinides (voir figure 66).

4-2-2-Circulation et accessibilité :

Il existe une seule voie étroite mécanique indirectement sous le chemin de fer Avec la présence d'un parcours historique marginalisé.

Avec la présence des étroites ruelles tortueuses. (Voir figure 65)



Figure 36 : Habitation implanté d'une façon empirique insalubre.
Source : l'auteur



Figure 37: constructuins implantés à coté de la mosquée en état insalubre.



Figure 38 : Façade en dégradation
Source : l'auteur



Figure39 : construction en dégradation à proximité de la mosquée
Source : auteur



Figure40: dégradation de l'état de batis.
Source : l'auteur



Figure 41: Façade en dégradation
Source : l'auteur

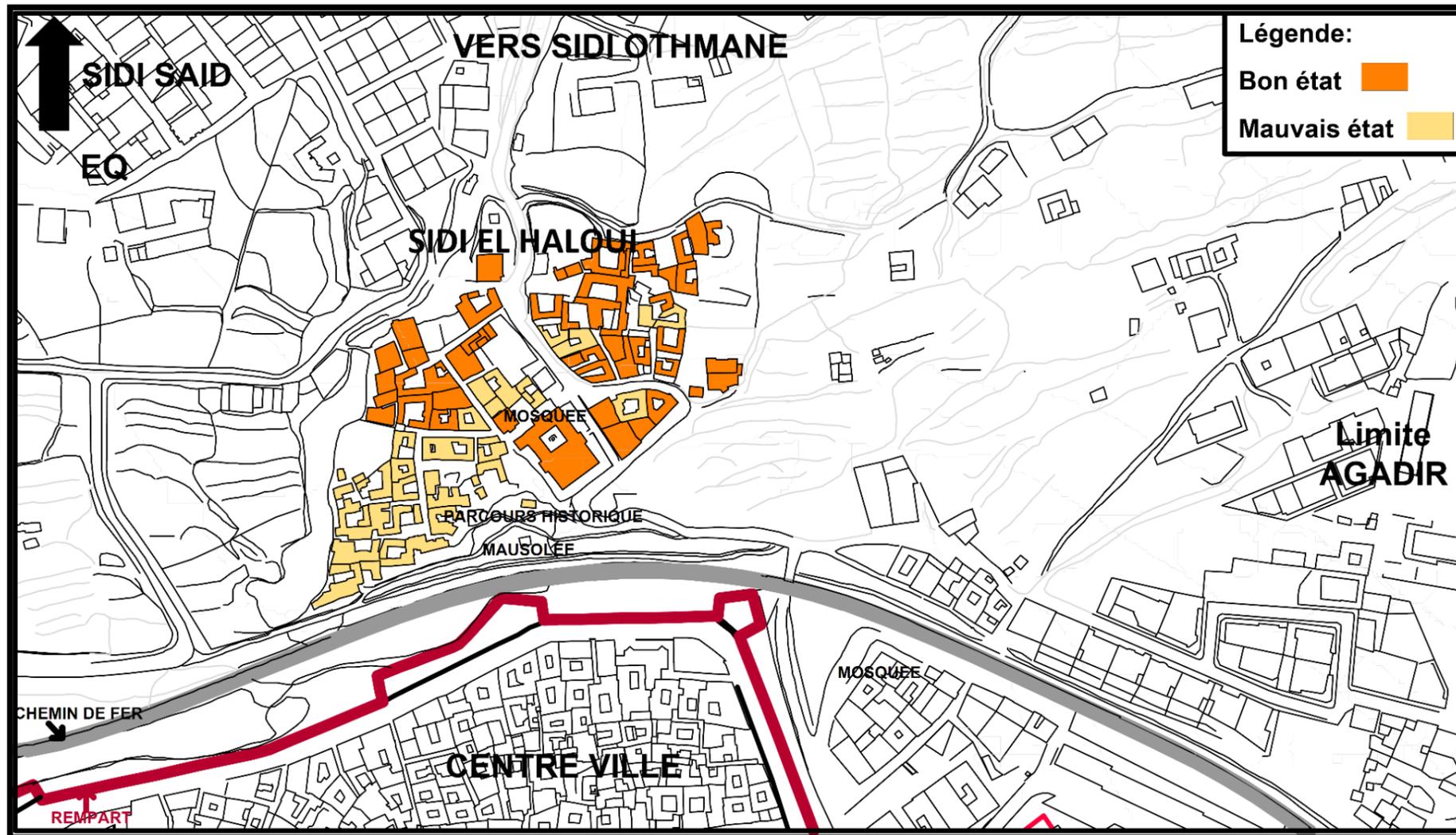


Figure 44: Carte état de bâti
Source : Auteur sur fond de la carte



Figure 42 : construction en dégradation à proximité de la mosquée
Source : auteur



Figure 43 : construction en dégradation à proximité de la mosquée
Source : auteur

Topographie de fragment :

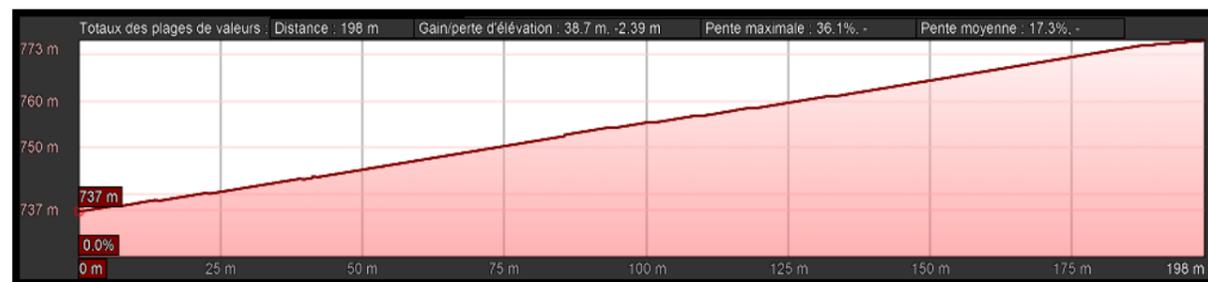


Figure 45: coupe AA longitudinale de fragment de Bab zir vers le site



Figure 46: vue aérienne de google earth de site d'intervention



Figure 47 : une vue de rempart vers le quartier Sidi El Haloui
Source : l'auteur

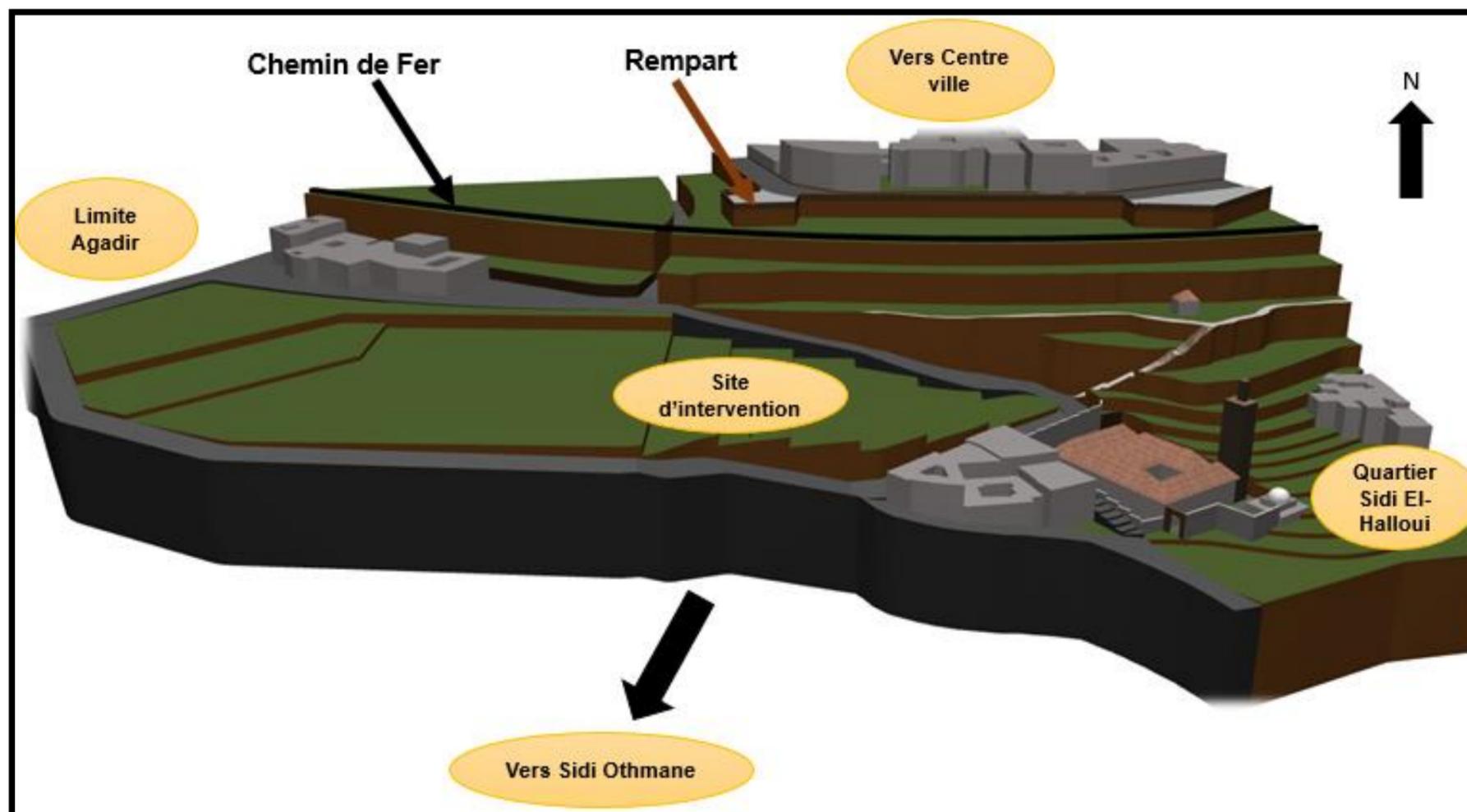


Figure 50 : Représentation en 3D de l'Abord Nord-Est.
Source : l'auteur



Figure 48 : une vue de la mosquée vers Bab zir
Source : auteur



Figure 49 : une vue vers l'oratoire méridide

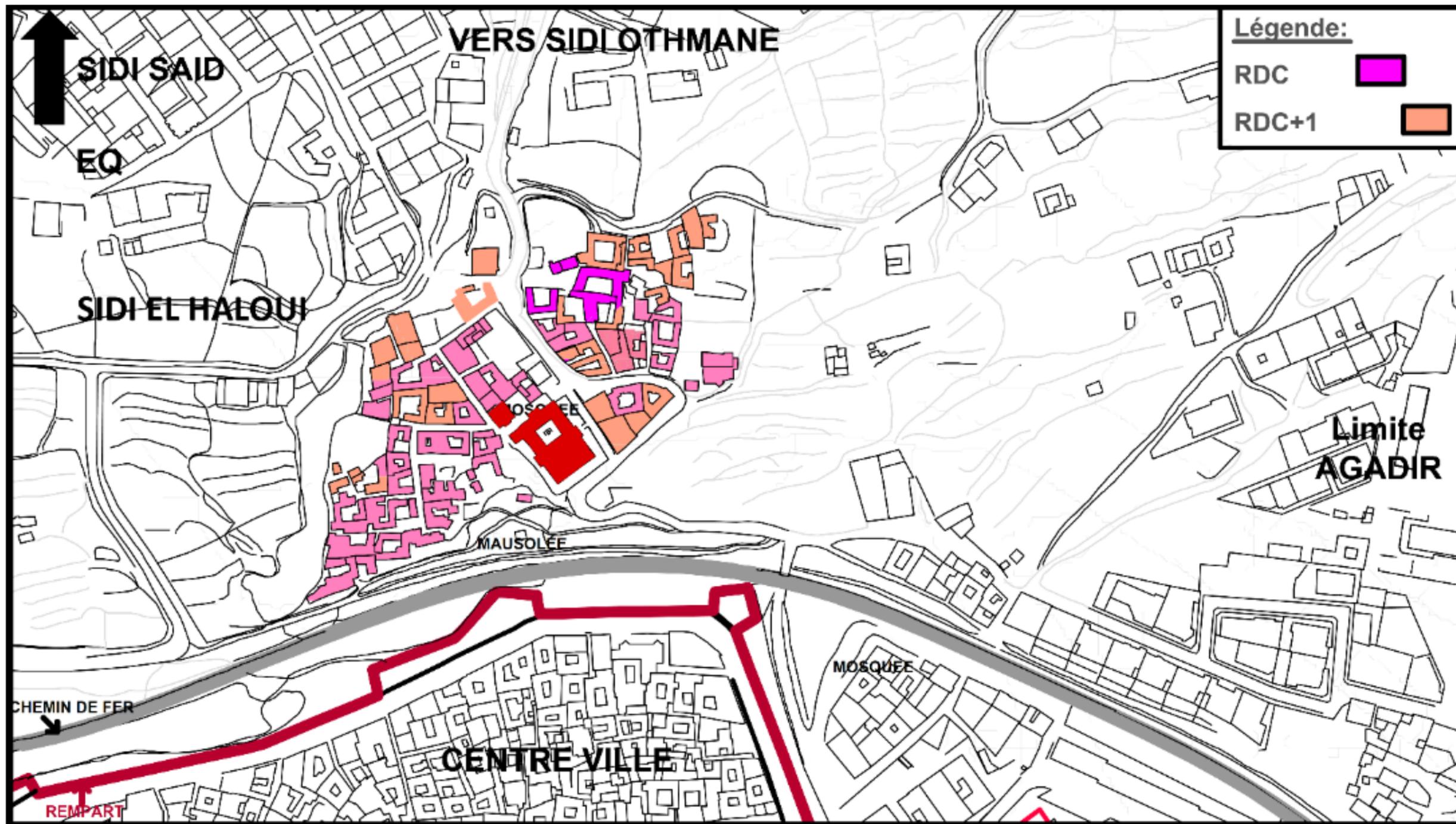


Figure 51: Carte de gabarit
 Source: Auteur sur un fond de la carte PDAU



Figure 52: espace vert mal exploité
Source : l'auteur

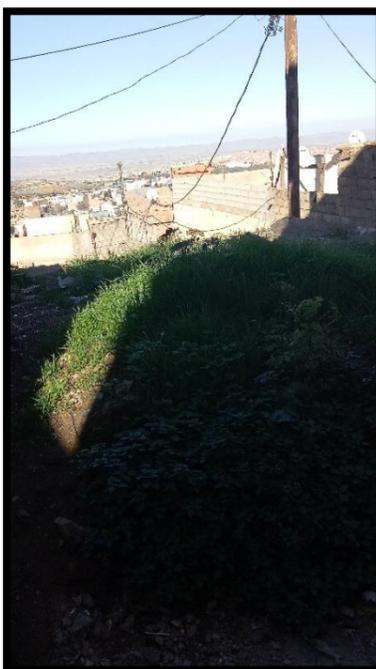


Figure 57 :Espace gachée
Source : l'auteur



Figure 53: Espace mal traité à proximité de la mosquée
Source : l'auteur



Figure 54: Espace vide non exploité .
Source : l'auteur



Figure 55 : le vide urbain entre quartier Sidi El Haloui et limite Agadir
Source : l'auteur

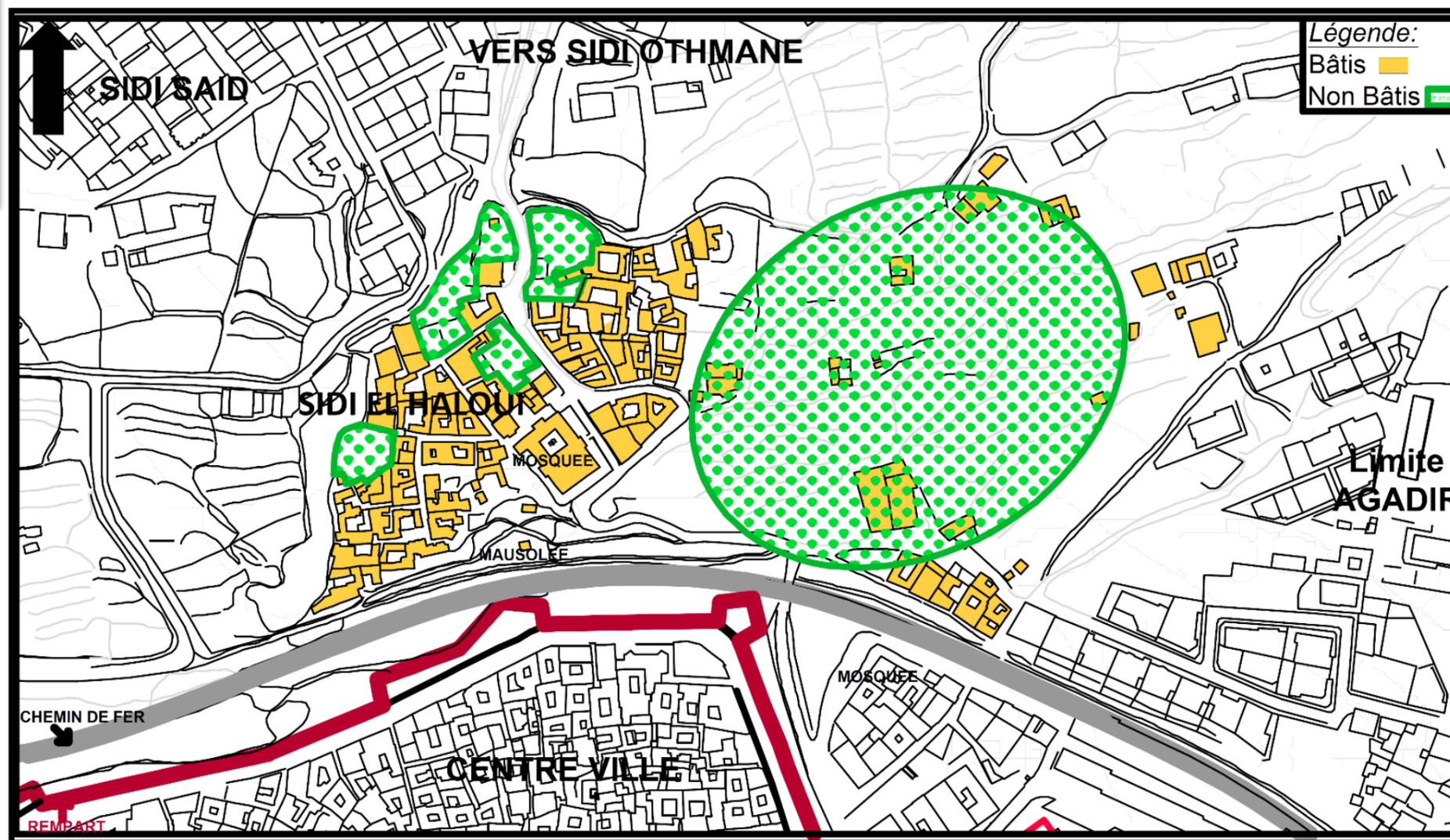


Figure 58 : Carte Bâti et Non Bâti
Source : établie par l'auteur sur un fond de la carte PDAU



Figure 56: Espace non exploité à proximité du Bastion.



Figure 59 : Une ruelle de quartier
Source : l'auteur

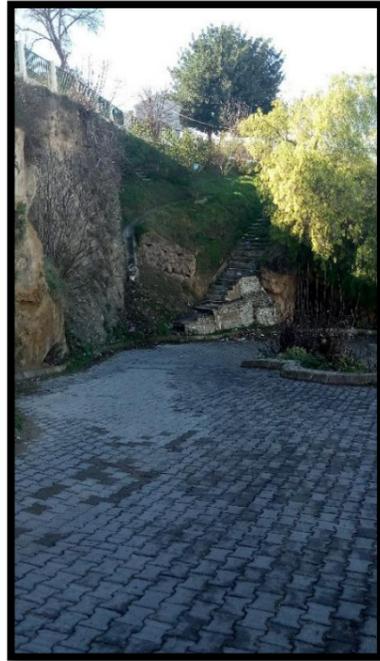


Figure 60: voie principale tortueuse de quartier traité en pavé

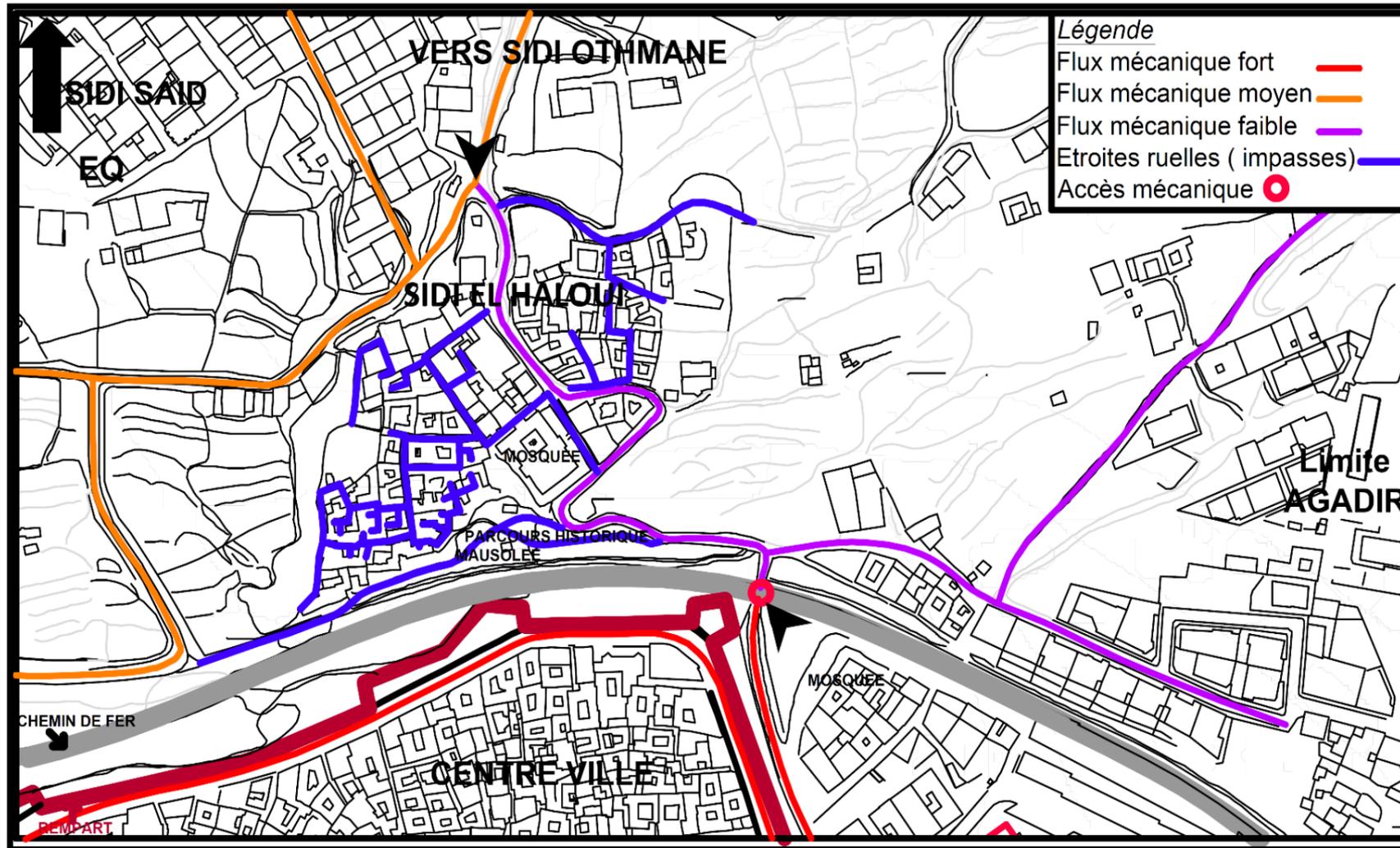


Figure 65 : carte de l'accessibilité
Source : établie par l'auteur sur un fond de la carte PDAU

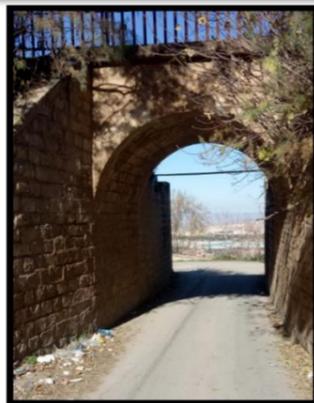


Figure 61 : l'accès principale sous le pont de chemin de fer
Source : l'auteur



Figure 62 : prise de vue de la voie de quartier qui mène à Sidi Saïdi .



Figure 64 : Voie mécanique étroite
Source : l'auteur

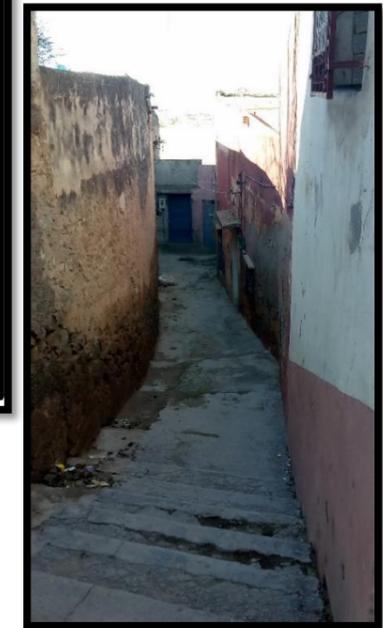


Figure 63 : un des impasse de quartier
Source : l'auteur

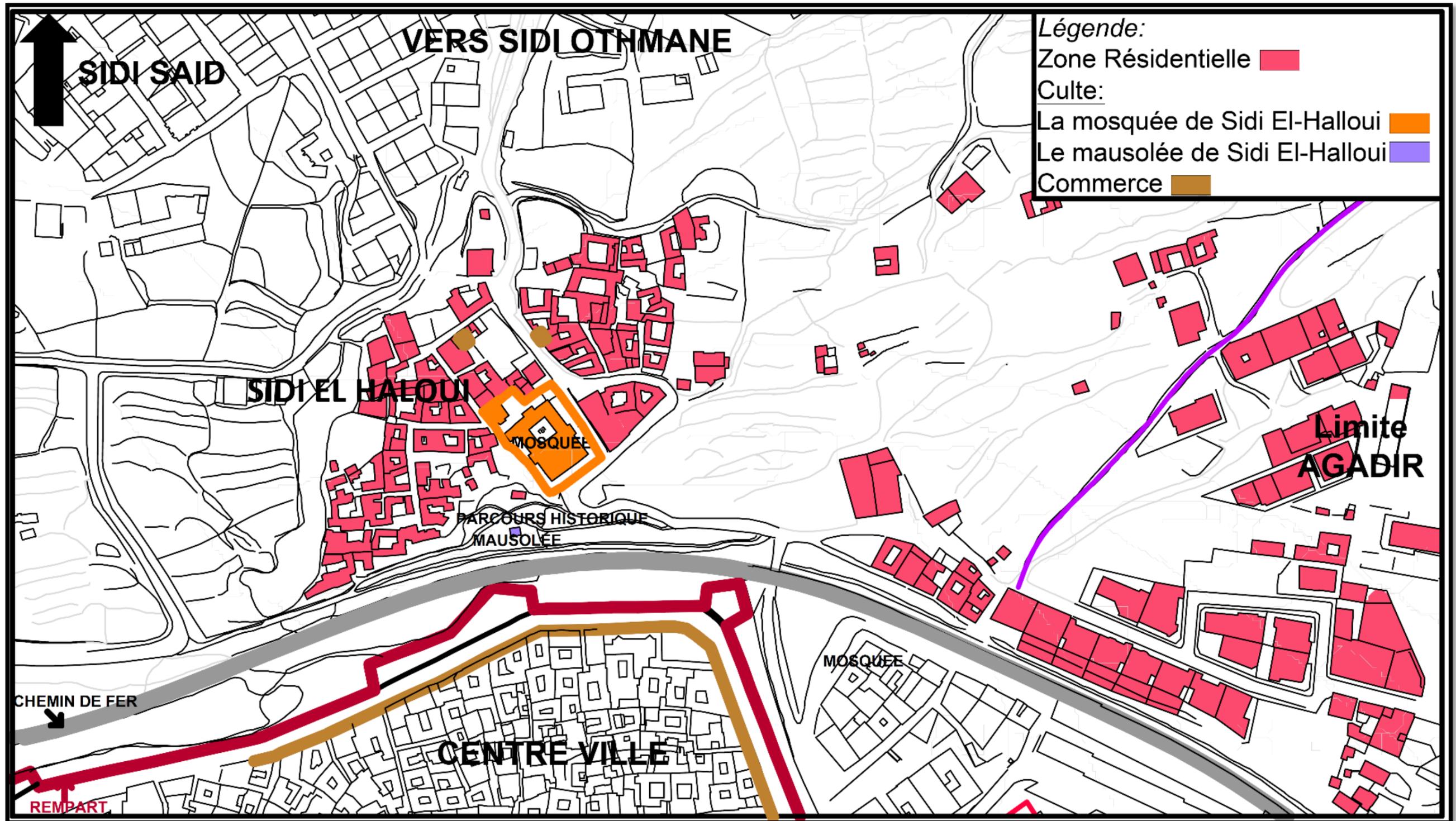


Figure66: Carte Fonctionnelle
 Source : établie par l'auteur sur un fond de la carte PDAU

4-3-Synthèse de l'état de fait :

Notre aire d'étude se situe au Nord Est de la médina de Tlemcen, il marquée par la présence de la ligne ferroviaire et le bastion 5.

La liaison avec la ville et Agadir se fait par une seule voie étroite et de forte pente (+ 15 %)⁶⁸

Le tissu urbain est de type spontané avec des étroites ruelles tortueuses.

La composition urbaine de ce secteur se distingue par un ensemble d'ilots spontané peu ordonnés et complètement déstructuré avec espace privatif fermé et protégé.

L'habitat y est de mauvaise qualité dans l'ensemble et dépourvu de tout équipement d'accompagnement et d'infrastructure à l'exception des constructions relativement en bon état refaites récemment se concentrent surtout le long de la voie qui mène vers Sidi-Othmane.

Le quartier est purement Résidentielle avec la présence seulement de la fonction culturelle : la mosquée et le mausolée de de Sidi El-Haloui.

Aussi on a constaté la présence des espaces verts mal exploité surtout à proximité de la mosquée.

En particulier la parcelle vide qui présente un vide urbain qui la sépare avec limite Agadir.

⁶⁸ POS AGADIR-SIDI HALLOUI ET SIDI-DAOUDI rapport final de U.R.B.A.T.

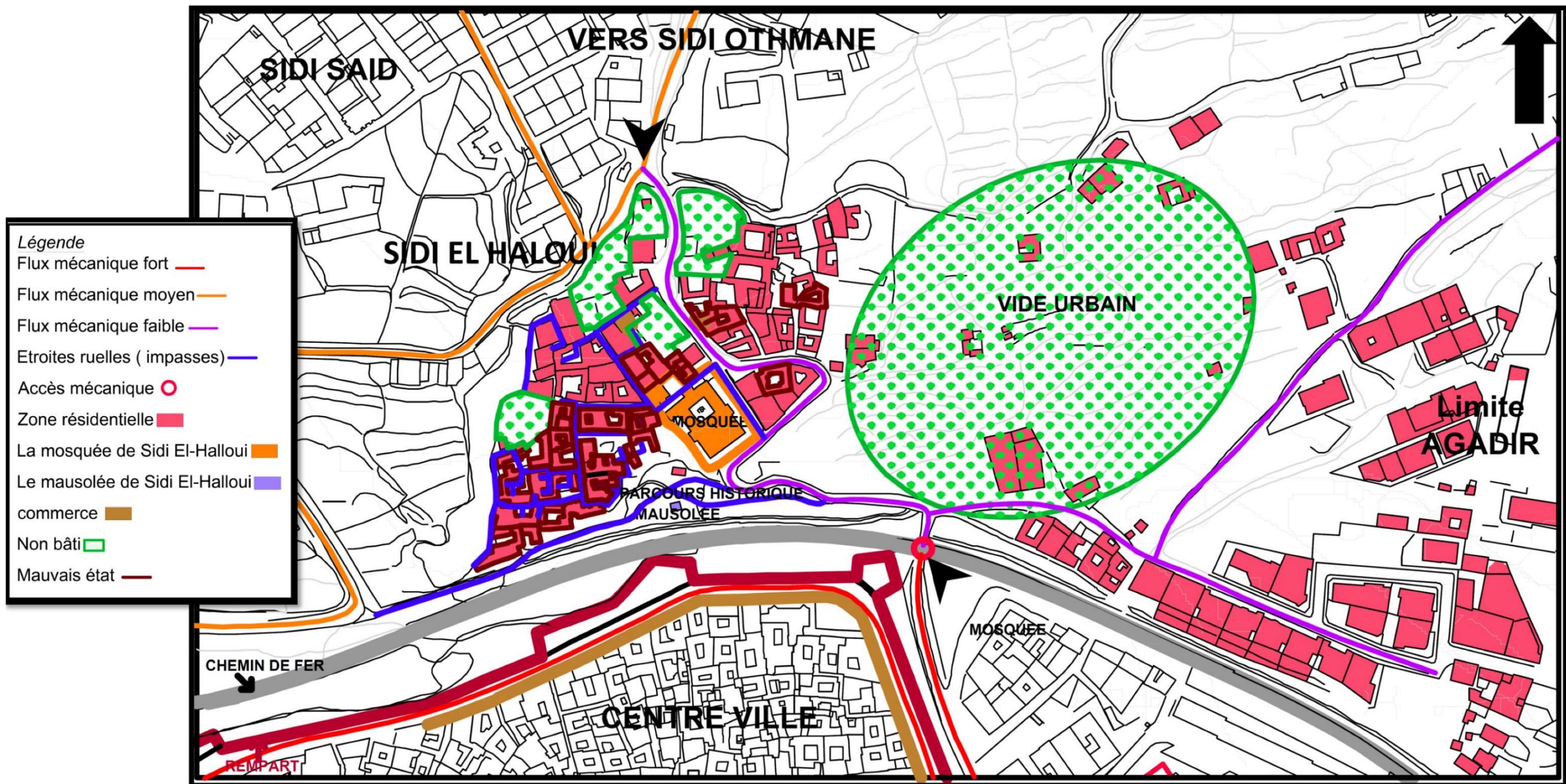


Figure 67: Carte synthèse de l'état de fait
 Source: Auteur sur un fond de la carte PDAU

5-Synthèse de diagnostic :

D'après le diagnostic urbain de notre aire d'étude on synthétise que cette dernière englobe les trois entités « sidi EL HALOUI » limite Agadir et centre-ville.

On a constaté la présence de chemin de fer et le rempart avec une falaise très raide qui la sépare de centre- ville ce qui justifier toute ce dysfonctionnement qui se matérialise par une rupture naturelle (la topographie) et physique par le chemin de fer et le BASTION ce qui ont traduit une rupture visuel.

Un quartier purement résidentiel qui souffre des dégradations très avancés ; présente une accessibilité difficile un seul accès mécanique sous le chemin de fer.

Une rupture fonctionnelle se matérialise par le manque des équipements de proximité d'une part et un manque d'animation d'autre part ; absence de commerce ,de services et des espaces verts de proximités...).

Rupture spatial causée par la présence d'un vide urbain qui sépare les deux entités « sidi el haloui » et limite Agadir.

Avec une marginalisation des abords de monument historique « la mosquée » et son mausolée avec un parcours délaissé non identifié.

Les remparts ne sont pas mise en valeur est mal entretenu. L'habitat y est de mauvaise qualité dans l'ensemble est dépourvu.

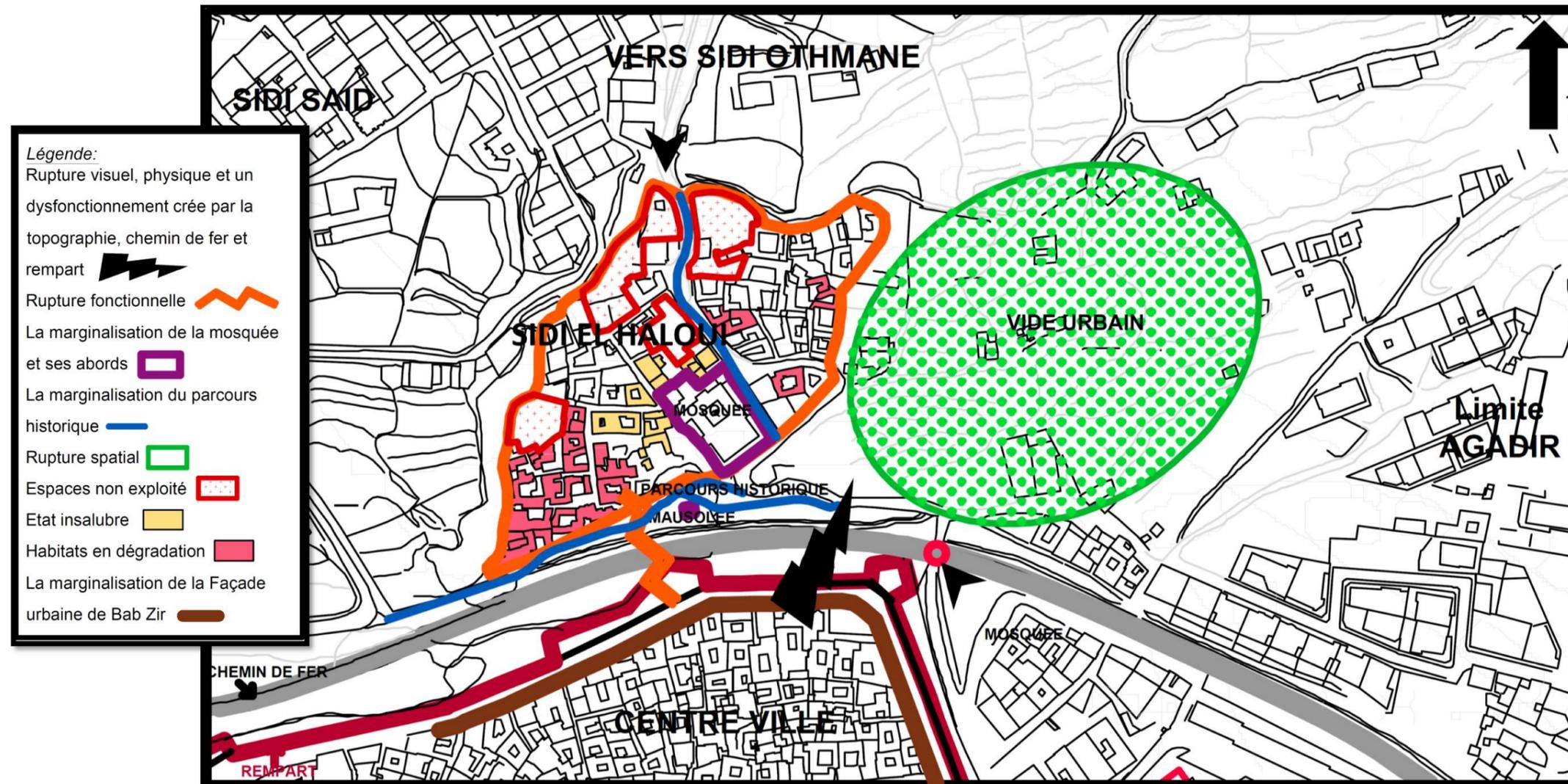


Figure 68:carte des problèmes
Source : Auteur sur un fond de la carte PDAU

6-Stratégie d'intervention générale :

Pour répondre à la problématique et suite à l'analyse thématique ; on propose la stratégie d'intervention suivante :

Orientation :

Notre intervention s'inscrit dans une dynamique de revitalisation urbaine de quartier Sidi El Haloui d'un part et d'une meilleure lisibilité et une attractivité d'autre part.

Tout en assurant :

La Connexion, la liaison, l'articulation de quartier Sidi El Haloui, la limite Agadir et le centre-ville avec la présence de toute ces forte ruptures.

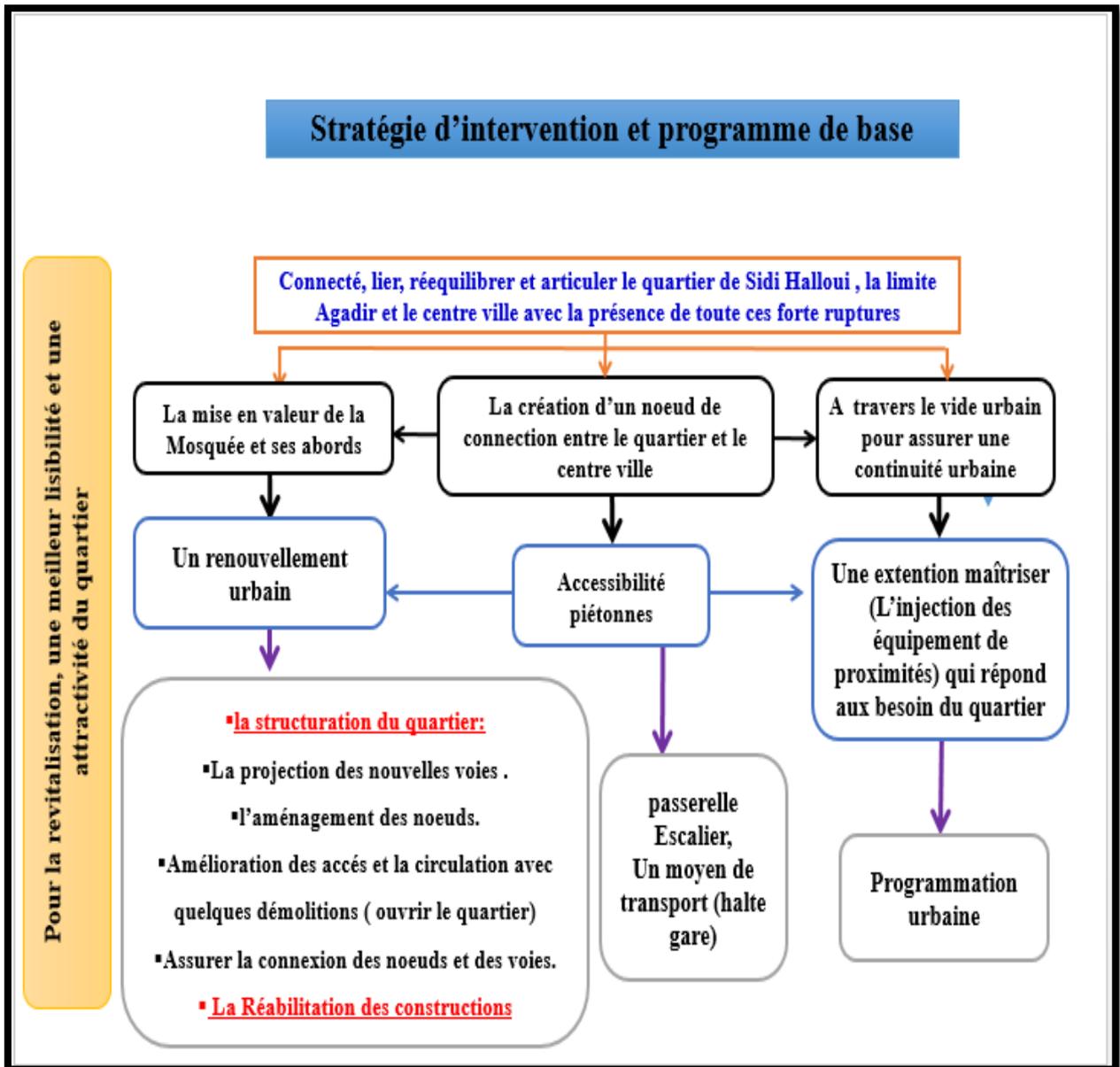


Figure69:Schéma explicatif des étapes de la stratégie d'intervention
Source : établie par l'auteur

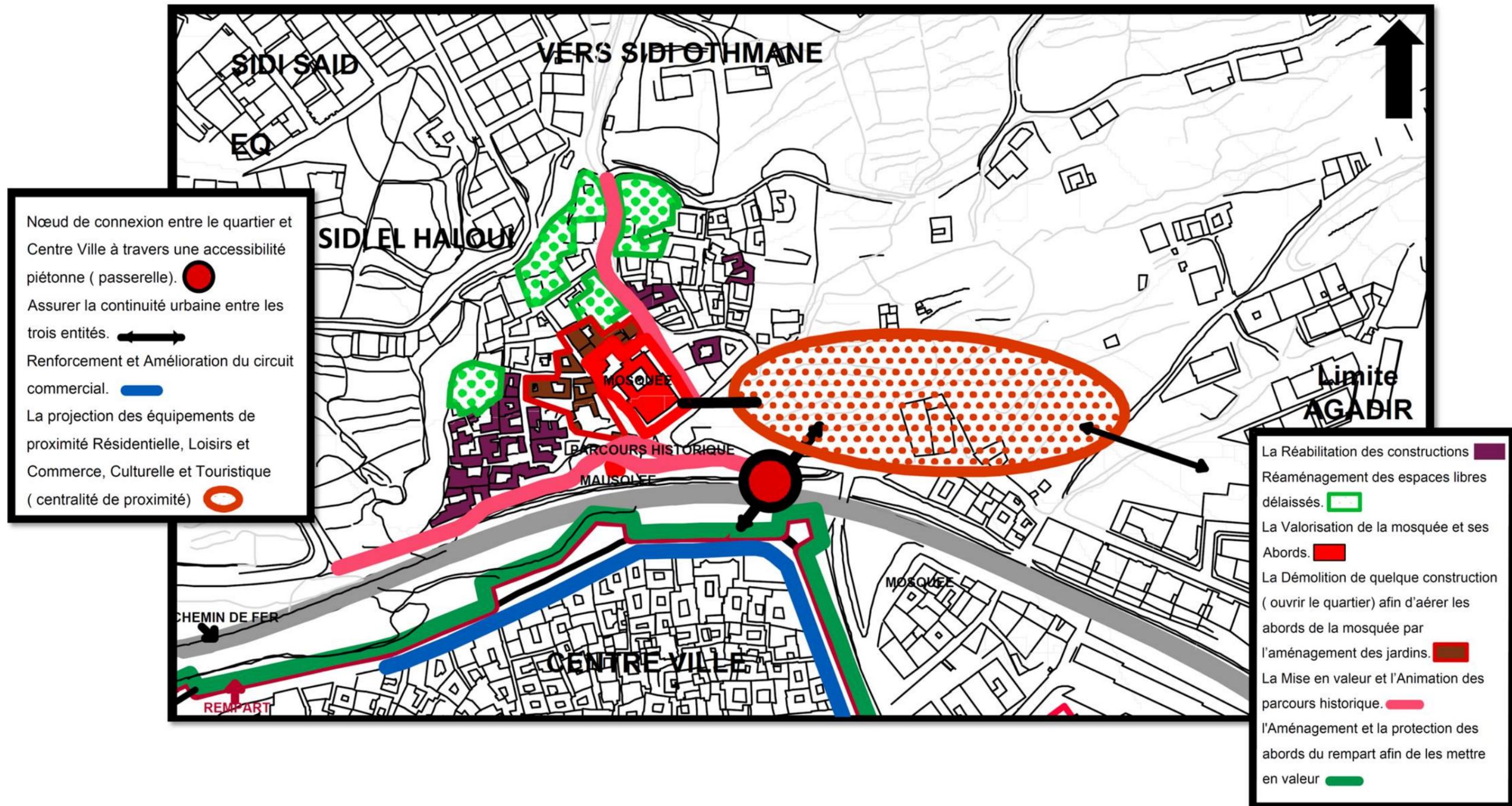


Figure 70: Carte de la stratégie d'intervention
Source : Auteur sur un fond de la carte PDAU

7- Analyse thématique :

Avant de commencer la stratégie d'intervention spécifique on a opté pour une analyse thématique pour avoir plus de support pour notre stratégie.

Pour ce qui est des exemples, on les a choisis chacun selon des critères bien spécifiques et qui sont en relation avec notre intervention. Ces critères selon chaque exemple sont les suivants :

-REQUALIFICATION DU QUARTIER EL MELLAH à Marrakech- MAROC⁶⁹ :

Le mellah c'est un quartier renfermé et marginalisé donc il a subi une requalification urbaine et de l'ouvrir sur son environnement extérieure (un nouveau souffle).

-L'Ascenseur urbain et passerelle piétonne / VAUMM70 :

Amélioration de l'accessibilité urbaine entre le quartier Latxunbe-Berri et la rue Urbietta causé (rupture topographique) à travers l'Ascenseur urbain et passerelle piétonne.

Tournai « Belgique »:la revitalisation intégrée au cœur de la ville:⁷¹

Un programme d'aménagements urbains cohérents à proximité de la cathédrale pour un redéploiement commercial, culturelle et touristique du quartier et de Tournai, tout en assurant la Protection et valorisation du patrimoine monumental (vecteurs d'attractivité)

AMENAGEMENT DES JARDINS HISTORIQUES AU ABORDS DE LAKOUTOUBIA :⁷²

Aménagement des jardins historiques aux abords de la mosquée koutoubia afin de la mettre en valeur et la protéger.

Rééquilibrer, relier, valoriser le secteur Clichy-Batignolles :

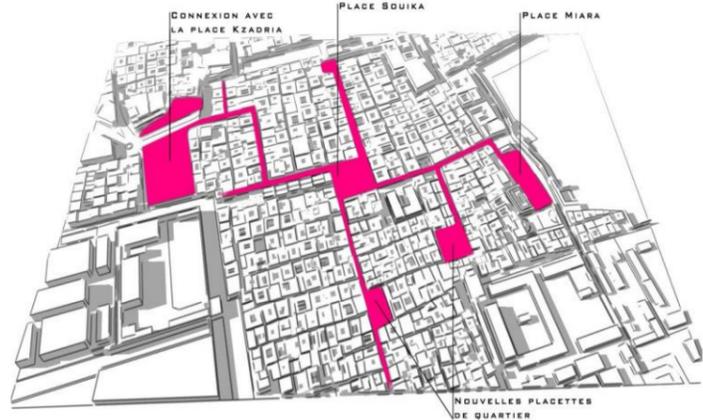
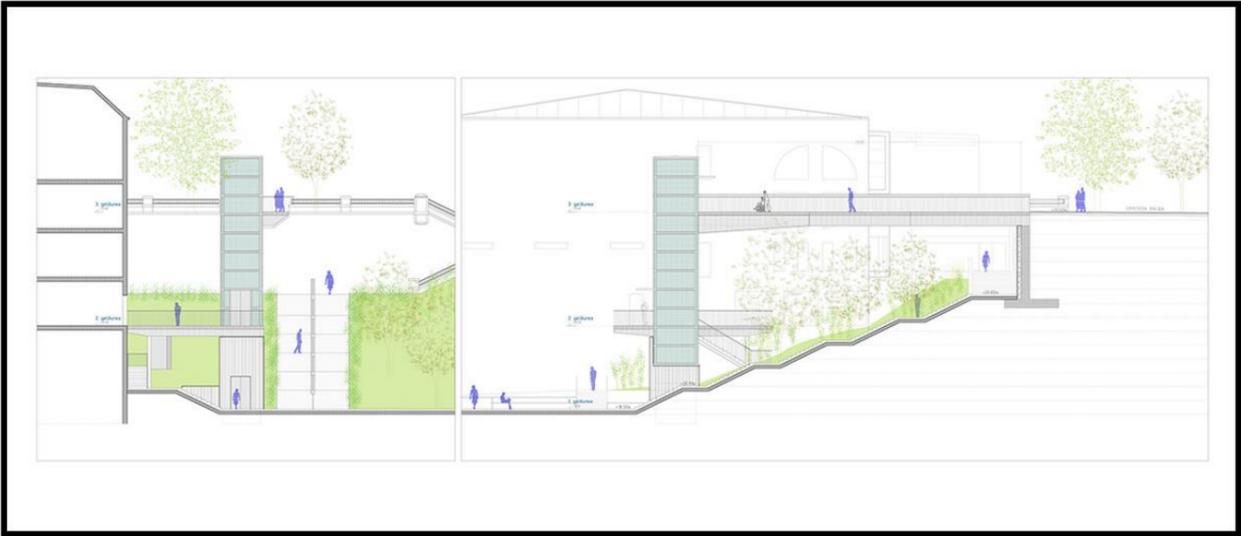
La réalisation d'un grand parc urbain permettant de relier et de rassembler des quartiers pour assurer la continuité urbaine et réparer les coupures engendrées par les infrastructures lourdes (voies ferrées...)

⁶⁹ OUCHEN Abdelghani Commune de Marrakech 20/04/2016 page 4

⁷⁰ <https://www.dezeen.com/2015/06/23/vaumm-glazed-elevator-steel-framed-bridge-connects-two-neighbourhoods-hernani-spain-concrete-walkway/>

⁷¹ Villes Historiques en Développement : des Clés pour Comprendre et Agir CAHIER D'ETUDES DE CAS fiche 17 Tournai - Belgique | 2012

⁷² OUCHEN Abdelghani Commune de Marrakech 20/04/2016 page 24.

Exemples	Problématiques	Objectifs	Interventions
Requalification urbains			
<p>REQUALIFICATION DU QUARTIER EL MELLAH à Marrakech- MAROC</p>	 <p>En effet, le mellah est un quartier renfermé, hermétique, ayant une configuration qui favorise son isolement et son exclusion dure de la trame urbaine.</p>	<p>-l'ouverture du quartier sur l'extérieur : faire un quartier extraverti, ouvert sur son environnement extérieure tirant avantage des composantes urbaines qui l'entourent éviter la marginalisation du quartier et empêcher le Mellah de continuer à accueillir des gens marginaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REDONNER À LA PLACE CENTRALE SON IMPORTANCE. ▪ TRAITEMENTS DES FACADES DU CIRCUIT EL MELLAH. ▪ METTRE EN VALEUR LES VOIES. 	 <p>► Création d'un réseau de places renforcer la connexion avec les places existantes permettraient de donner un nouveau souffle au mellah</p>
<p>Ascenseur urbain et passerelle piétonne / VAUMM</p>	<p>Situation : Espagne ; Dans l'évolution naturelle d'une ville vers la durabilité, l'accessibilité peut être considérée comme un élément clé capable d'offrir des opportunités à tous les segments de la population. L'ascenseur relie le quartier de Latsunbe-Berri à la rue Urbieta, mais brouille également une importante différence topographique de niveau, qui jusqu'à présent, a provoqué la fracture du centre de la ville de Hernani. De cette façon, cette infrastructure sert de lien entre les développements de la vieille ville et de la nouvelle ville à grande échelle, et à plus grande échelle, sert de lien entre le centre sportif et le centre de santé, rendant accessible ces importants équipements publics au quotidien</p> 		

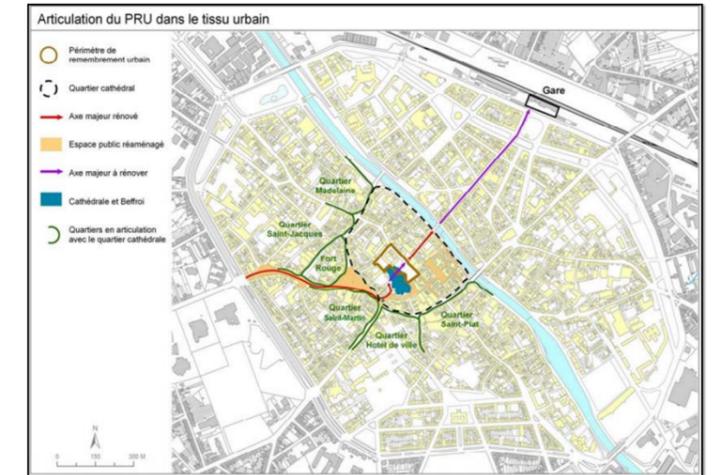
Tournai
« Belgique »:la
revitalisation intégrée
au cœur de la ville

La cathédrale présente un bâti vieillissant et fragilisé qui requiert de lourds travaux de restauration. Ces derniers, en cours depuis de nombreuses années, ont eu un impact direct sur l'environnement urbain. Le quartier présente un certain nombre de déficiences et de faiblesses qui manifestent un déclin d'activités et de population.

Comment développer un programme d'aménagements urbains cohérents à proximité de la cathédrale en voie de restauration pour contribuer au redéploiement commercial et touristique du quartier et de Tournai, capitale de la Wallonie picarde ?

Le projet de conservation de la cathédrale doit se faire le moteur d'un projet de régénération urbaine où la cathédrale « monument » se fait cathédral « vivante ».

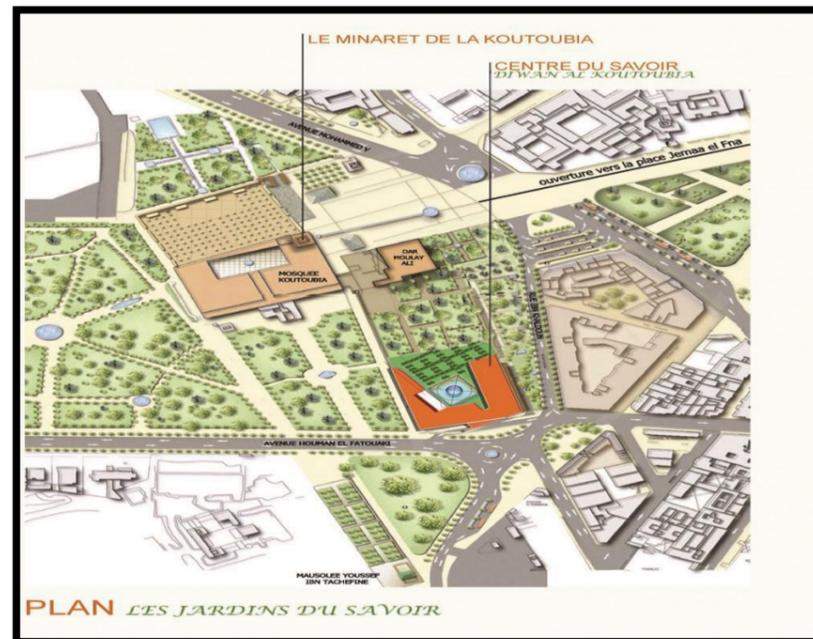
- Protection et valorisation du patrimoine monumental et populaire.
- Valorisation de la cathédrale et du beffroi comme vecteurs d'attractivité.
- Redynamisation commerciale du centre-ville et attractivité culturelle et touristique.
- Rénovation et aménagement d'espaces publics incluant leur mise en lumière
- Maîtrise de la mobilité.
- Affirmation et hiérarchisation des différents axes urbains selon leur rôle.
- Reconquête des immeubles inoccupés pour les réaffecter en ensemble urbain de qualité accessible à tous.



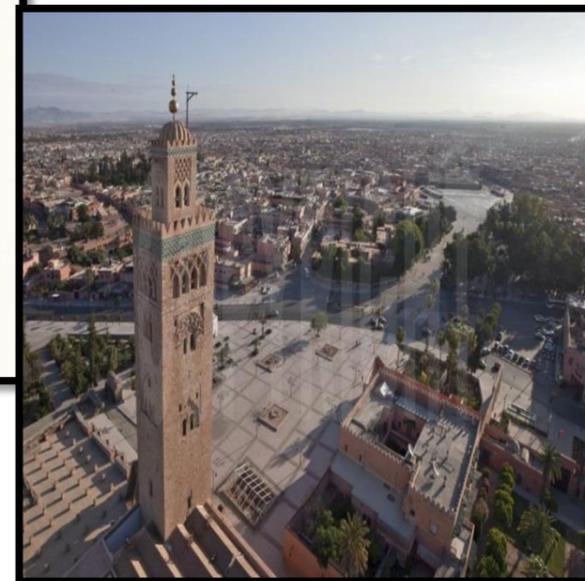
AMENAGEMENT DES
JARDINS
HISTORIQUES AU
ABORDS DE LA
KOUTOUBIA

*

Les jardins de savoirs



30 hectares de jardins, dont le centre est ponctué par le Koutoubia, présente le lieu idéal pour accueillir un centre de savoir et de culture. Cette initiative permettra de traiter tous les abords de cette grande mosquée, dont une partie est déjà restaurée Parc Lalla Hasna et Cyber Parc.



Un centre du savoir et des arts.

- Salles d'exposition.
- Salles de conférences.
- Auditorium.
- Bibliothèque.

**Rééquilibrer, relier,
valoriser
le secteur Clichy-
Batignolles**

L'aménagement du secteur Clichy-Batignolles a d'abord vocation à créer, à l'échelle du nord-ouest Parisien, une couture physique et sociale entre des quartiers aux caractéristiques Contrastées, la plaine de Monceau et Pereire, les Epinettes, Batignolles, Clichy et Levallois Situés dans Paris et hors Paris.

Le démarrage de l'opération par la réalisation d'un **grand parc urbain remarquable**, exceptionnel par sa taille (10 ha) dans le tissu parisien dense, est l'acte fondateur du projet. Implanté au milieu du site, étroitement inséré dans la ville, ce parc a été conçu comme un espace de convergence permettant de relier et de rassembler des quartiers

La priorité est donnée aux continuités urbaines, pour réparer les coupures engendrées par les infrastructures lourdes :
réseau de circulations douces, ouvrages de franchissement des voies ferrées (faisceau de Saint-Lazare, voie ferrée de petite ceinture, tranchée du boulevard Pereire et le boulevard Berthier...)

Une autre attention forte est portée au respect de l'histoire du lieu avec la conservation et la valorisation de bâtiments ou vestiges patrimoniaux qui participent de la mémoire et de l'imaginaire de cette partie « industrielle » de l'arrondissement

Le parc réintègre ainsi les vestiges de ;l'ancien bastion de l'enceinte de Thiers, les magasins des Décors de l'Opéra, la gare de Pont-Cardinet, le bâtiment administratif Pereire, l'ancienne forge, la sous-station électrique et le bâtiment de l'horloge, réinvestis par de nouveaux usages (maison du projet Clichy-Batignolles, bureau de la Direction des Espaces Verts de la ville, locaux pour les jardiniers du parc, restaurants...)



9-Conclusion :

Nous allons commencer a projeté les orientations tirées du programme de base, pour pouvoir aboutir à un projet architectural qui répond aux besoins ressortis auparavant.

8-Stratégie d'intervention spécifique :

Notre intervention spécifique va porter sur le terrain qui est non exploité qui sépare le quartier Sidi el Haloui et limite Agadir qui présente une vide urbaine « rupture spatiale ».

Pour profiter de cela on va l'occuper afin de projeter un projet urbain à usage mixte qui regroupe les fonctions suivantes :

Résidentiels pour la population de Sidi El Haloui pour une meilleure intégration dans le tissu.

Fonction culturelle : pour accompagner la mosquée et renforcer l'attractivité et attirer maximum de public.

Profitant du chemin de fer pour bénéficier d'une station de gare ferroviaire, et notre but c'est d'avoir le plus grand possible de visiteurs (effectifs).

Donc pour répondre aux besoins de quartier et encourager l'animation en essaye de mettre en valeur l'élément symbolique «la mosquée et son mausolée ».

Notre projet architectural qui regroupe l'habitat collectif, qui va regrouper tout ce qu'est résidence ; commerce, hébergement, loisir.

Aussi une multifonctionnalité afin de permettre une centralité au sein de quartier.

Avec la projection d'un jardin public vert afin de diminuer la densité et améliorer l'activité de loisir.

Tout cela afin d'aboutir à une ré-articulation du quartier avec les deux entités, entre l'intra et l'extra -Muros et revitaliser le quartier pour mieux l'intégrer dans l'ensemble urbain.

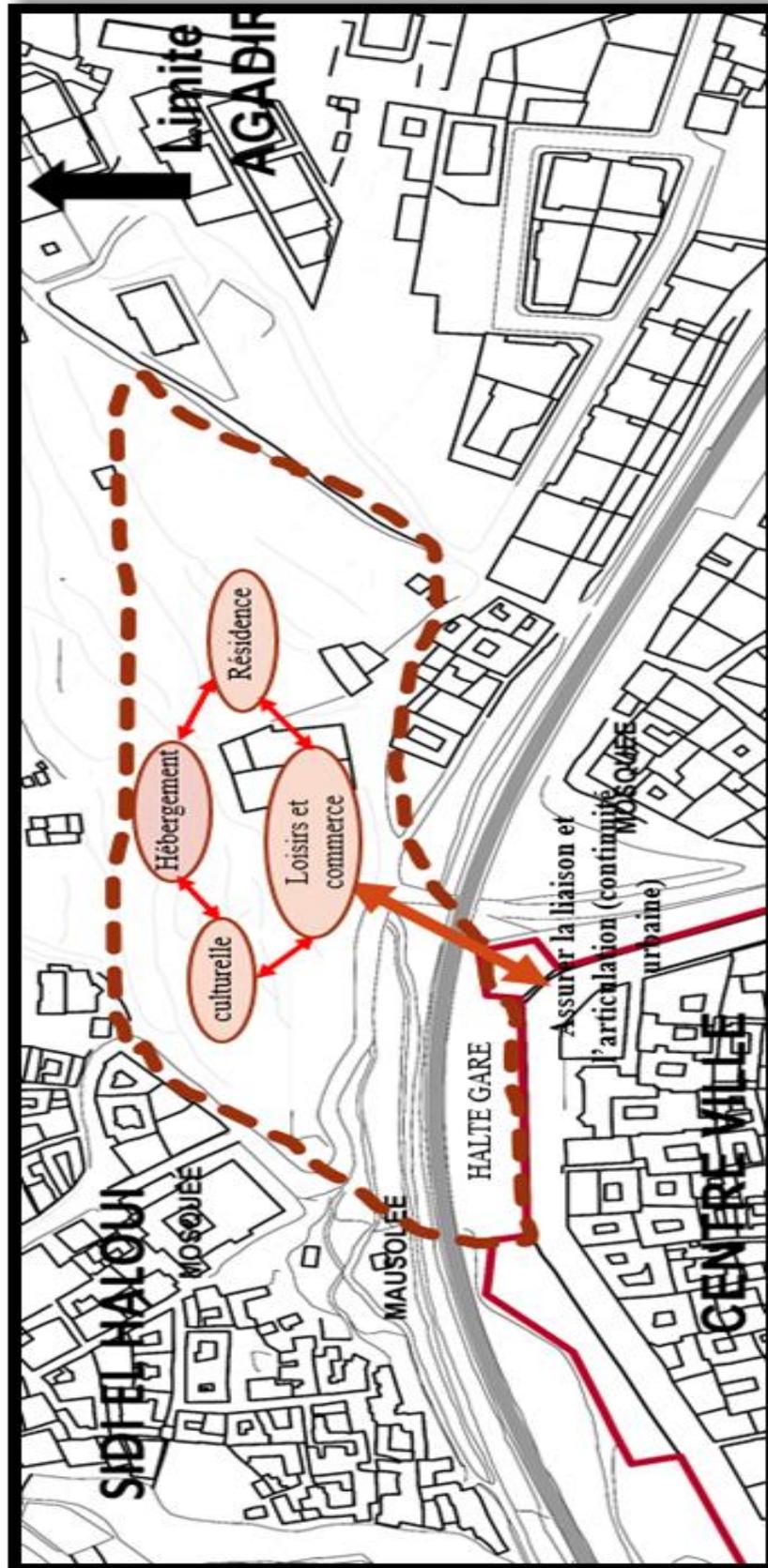


Figure 71: Carte de la stratégie d'intervention
 Source : établie par l'auteur

9-Conclusion :

Nous allons commencer a projeté les orientations tirées du programme de base, pour pouvoir aboutir à un projet architectural qui répond aux besoins ressortis auparavant.

Chapitre 3 : Approche conceptuelle

1-Introduction :

Il s'agit dans ce chapitre, d'aborder une phase programmatique et une phase conceptuelle. La 1ere est de définir le thème qui fera objet de réponse à la problématique citée précédemment.

Par la suite, on abordera des thématiques liées à notre thème défini, et qui nous aideront à Élaborer un programme de base propre aux besoins nécessaires au site d'intervention. Pour enfin passer à la phase conceptuelle qui abordera les différents principes de compositions, dans le but :

D'aboutir à la formalisation du projet dans son aspect formel et fonctionnel.

2-Phase programmatique :

2-1-Hiérarchisation des enjeux :

Enjeux sociaux :

- Créer une mixité sociale dans le secteur.
- Améliorer le cadre de vie des habitants.
- Créer/aménager des espaces de rencontres pour créer une mixité sociale.

Enjeux Culturels :

- Améliorer le niveau intellectuel des habitants.
- Diversifier les équipements culturels (les renforcer).

Enjeux Economiques :

- Créer une attractivité dans le secteur.
- Dynamiser et diversifier l'activité économique.
- L'intégration de la zone dans sa propre ville.

Enjeux Spéciaux :

- Régulariser la trame structurelle.
- Valoriser et aménager les espaces publics.
- Rendre le fragment spatialement fonctionnel.
- Occuper les espaces gâchés.

Enjeux touristiques :

- Faire du fragment un secteur touristique.
- Créer encore plus d'attractivité.
- Valoriser le secteur au niveau local.
- Attirer un maximum de touristes.
- Assurer l'hébergement d'un bon nombre de touristes.

2-2-Définitions des besoins :

Quoi : l'intervention

Notre projet architectural se traduit sous forme d'un complexe urbain à usage mixte englobe de l'habitat collectif, équipement contient les fonctions culturels, loisirs, tertiaires et hébergement.

Ce projet va participer à la mise en valeur de quartier sidi el haloui et assurer la continuité entre l'intra et l'extra tout en revalorisant l'élément signifiant la mosquée et son mausolée.

Tout ce programme va servir à :

▪ Pourquoi :

- Assurer une mixité sociale au sein de quartier
- Création des liens avec les quartiers limitrophes
- Prise en compte des liens de sociabilité de la population et des liens créés avec le quartier où ils vivent c'est pour cela le programme soit de qualité.
- La multifonctionnalité de notre projet va permettre une centralité au sein du quartier.

Comment ? (Programme) :

Notre projet va s'appuyer sur 4 fonctions majeures, et qui sont :



*Figure 72: Schéma fonctionnelle de programme de base architecturale
Source: Auteur*

▪ **Pour qui :**

Usagers : **Permanents**

Les personnes qui résident le quartier ainsi les gens qui travaillent à cette équipement.

Temporaires : le grand publics.

Surtout avec la situation de notre terrain d'intervention entre le triangle formé par la mosquée, limite Agadir et centre-ville.

Ou :

Notre intervention nous impose d'intervenir à proximité de la mosquée mérinide.

Donc le choix était sur le terrain qui est à proximité de la mosquée qui présente un vide urbain ce vide est une opportunité pour rompre cette rupture pour l'implantation d'un projet d'une certaine richesse architecturale.

2-Analyse de site :

Dans ce chapitre nous allons effectuer une analyse du site, puis une analyse thématique pour pouvoir élaborer notre genèse du projet, et passer par la suite à un programme spécifique. Pour terminer nous passons aux différents descriptifs notamment du parti architectural, technique et au finale le descriptif des plans.

2-1 Présentation du site :

Présentation du site : Notre site d'intervention se situe dans le centre-ville dans la partie Nord-Est de la médina plus exactement au quartier Sidi EL Haloui tout juste à côté de la mosquée sous le chemin de fer et le bastion5. Il délimité par :

Nord : sidi Othman.

Sud : centre –ville.

Est : Agadir.

Ouest : Sidi Saïd.

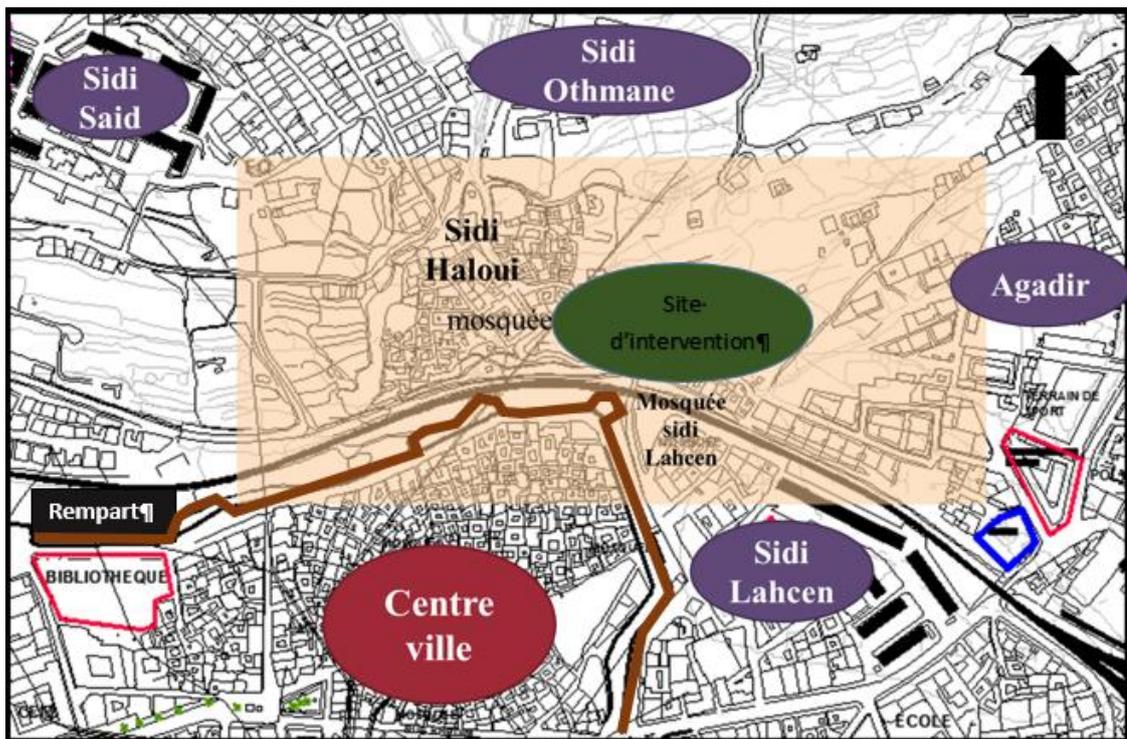


Figure73:Situation de site d'intervention par rapport au fragment

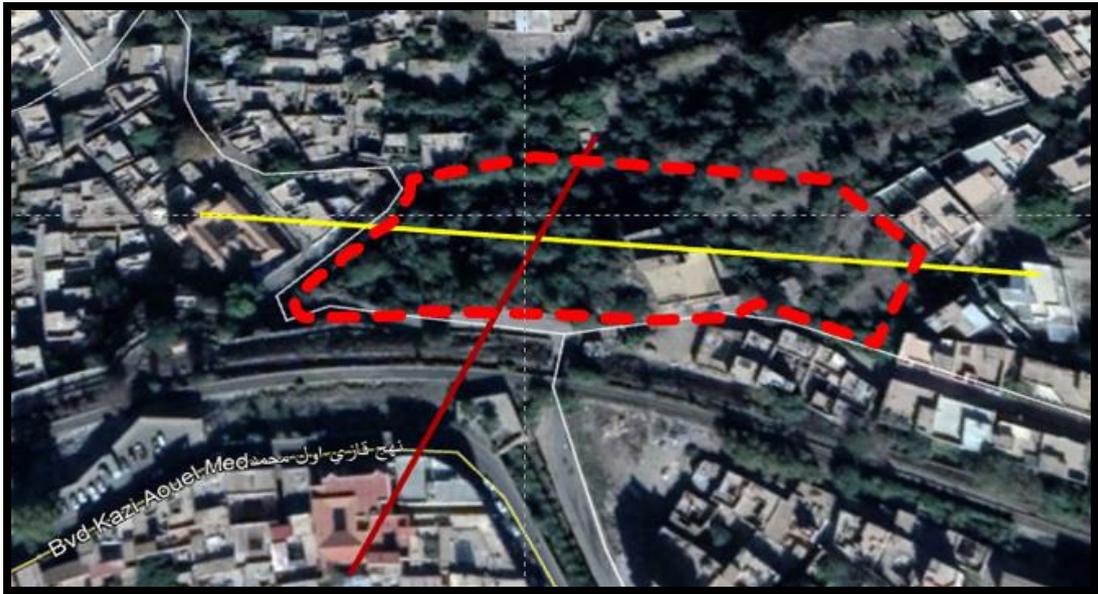


Figure 74 :Situation de terrain d'intervention sur fond Google earth

2-1-Morphologie :

Surface : 1 H

Forme : irrégulière

Topographie : Terrain accidenté. On remarque sur la coupe que le terrain présente une forte pente.

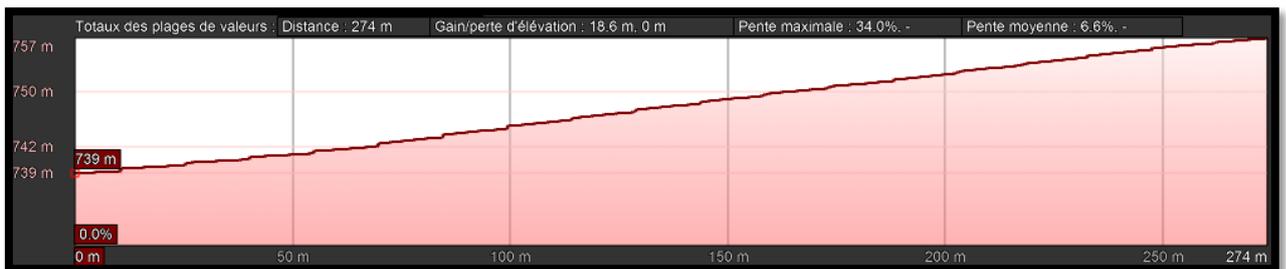


Figure 75:coupe BB longitudinale de terrain

Plan de Bulgard projet :

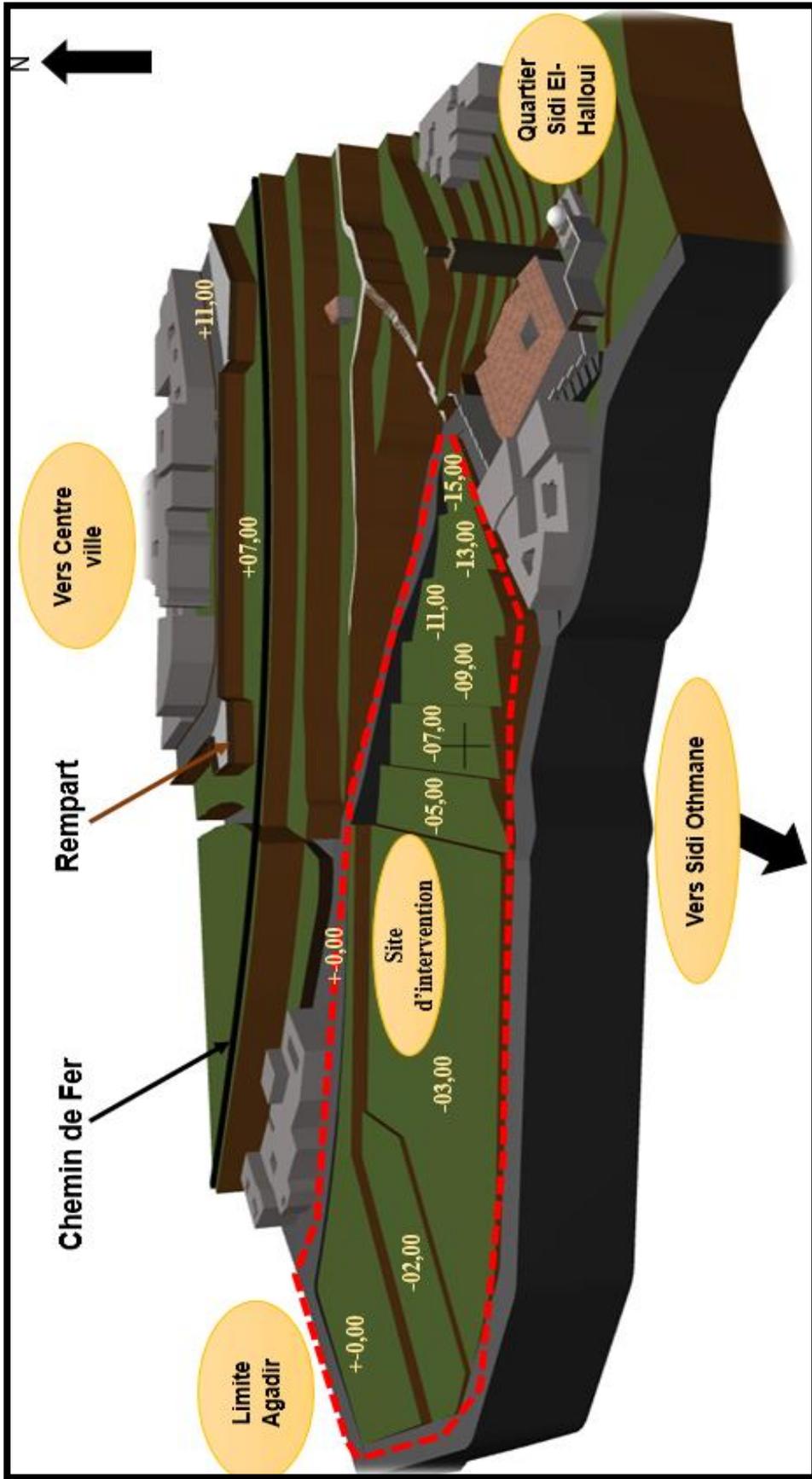


Figure 76:représentation en3D de la topographie de terrain d'intervention

2-2-Environnement :

On remarque sur la carte qu'on a une dominance des constructions de RDC, R+1 et R+2 avec l'exception de minaret qui est d'une hauteur de 25m.

2-3-Accsissibilité :

Pour accéder à notre terrain d'intervention on a le seul accès mécanique qui est sous le chemin de Fer.

2-4-éixtant sur terrain :

Les existences sur le terrain ne présente pas un vrai obstacle (arbres, herbes sauvages...) donc on peut les intégrés pour avoir une notion de durabilité.



Figure 77: vue 1 de terrain
Source : l'auteur



Figure78 : vue 2 de terrain
Source : l'auteur



Figure80: vue 4 de terrain depuis le rempart
Source : l'auteur



Figure 79 : vue3 représente l'existant sur terrain
Source : l'auteur

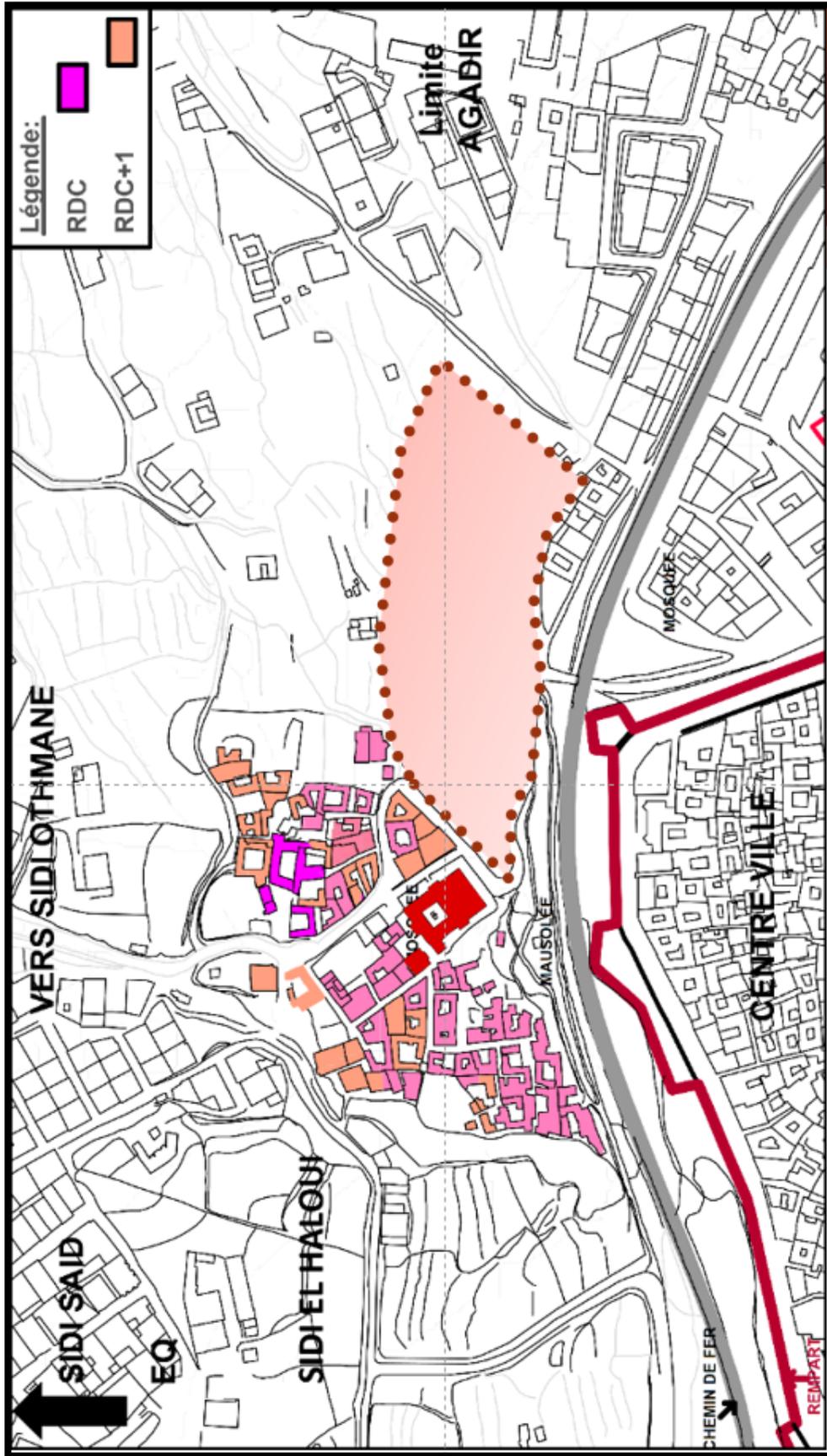


Figure 81: carte des gabarits des constructions
 Source : l'auteur

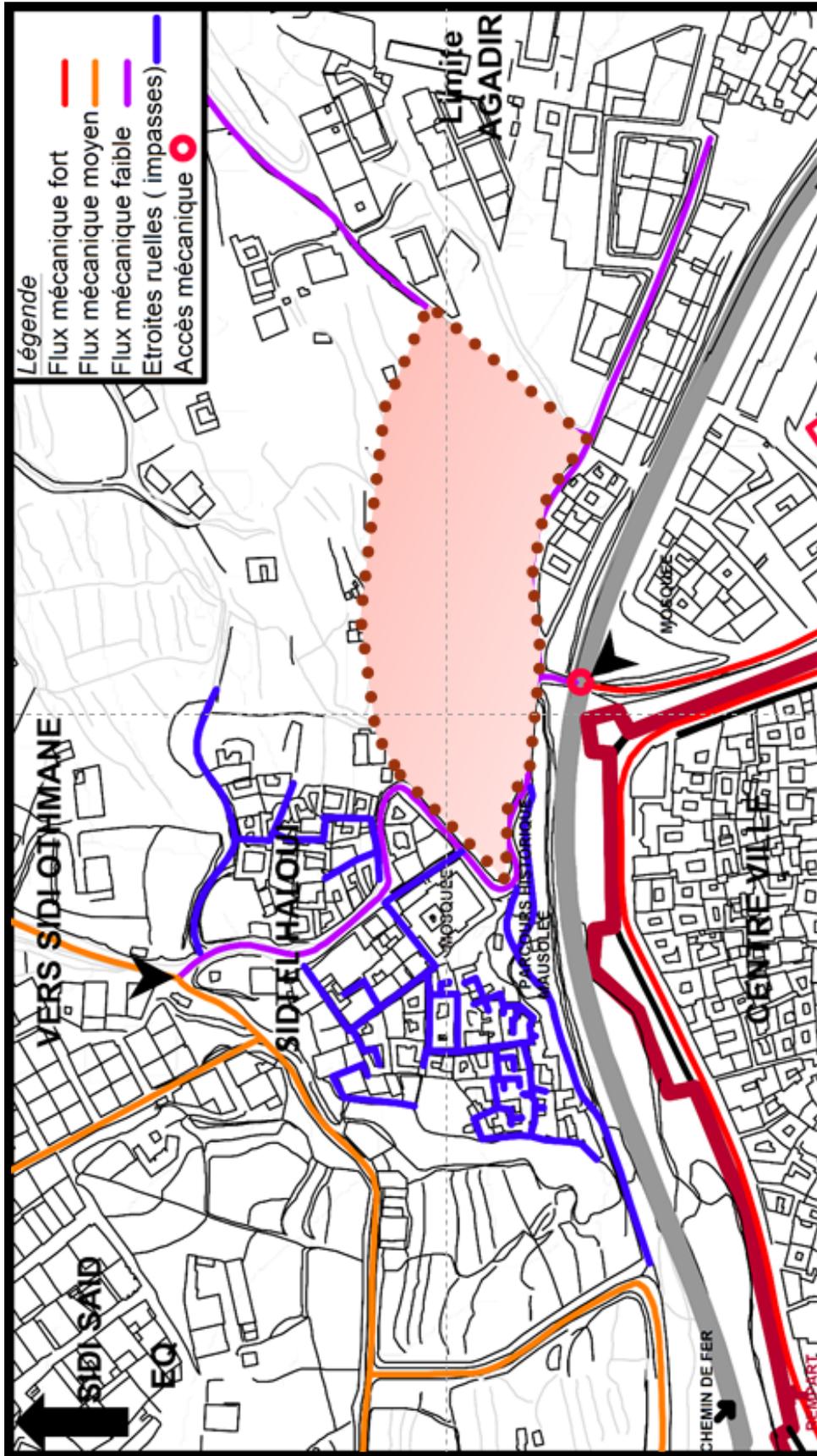


Figure 82: Carte d'accessibilité.
Source : Auteur

2-5-synthèse :

Notre terrain est d'une surface importante avec une position stratégique dans une zone tom
pante entre limite Agadir, Sidi Othman, et le centre -ville.

Et surtout à proximité de la l'oratoire mérinide la mosquée et le mausolée.

Il n'est visible que depuis le rempart de Bâb zir.

Présente une pente importante qui va nous aider pour l'implantation de notre projet.

3-Analyse thématique :

Le choix des exemples thématique s'articule autour des fonctions principales Culturelle ; tertiaire et d'hébergement afin de pouvoir ressortir un programme qui sera le départ de notre projet.

-Pour la fonction culturelle, le choix s'est porté sur les deux exemples suivants : centre de savoir et d'art d'El –koutoubia⁷³ et Galerie VUC –Syd⁷⁴.

Ces deux exemples en riche en matière de diversité de fonctions.

-Pour la fonction d'hébergement, on s'est basé sur l'exemple de l'hôtel à ROME en Italie un hôtel de tourisme A cause de son implantation centrale par rapport aux différents monuments historiques Panthéon, colisée...⁷⁵

Pour les 3 exemples le complexe de MASHHAD city à Iran⁷⁶, Parque Tereo Sordo Madaleno⁷⁷, et le centre commerciale et de loisirs West –Side⁷⁸ on les choisit car représentent une toile complexe de commerces au détail, de résidences et de sites de loisirs.

Car ils sont particuliers par leurs multifonctionnalités et leur composition volumétrique

⁷³ PDF] Expérience de la Commune de Marrakech – CoMun. OUCHEN Abdelghani 20/04/2016

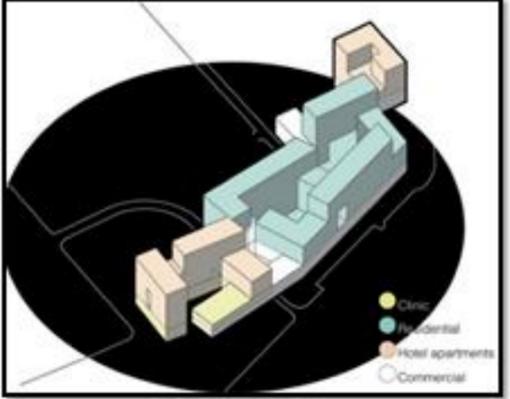
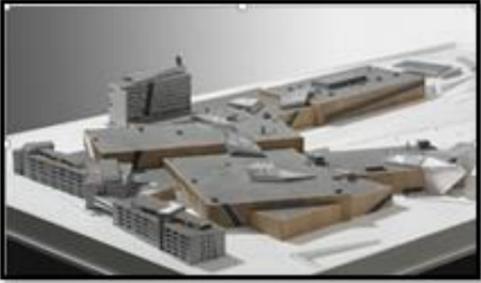
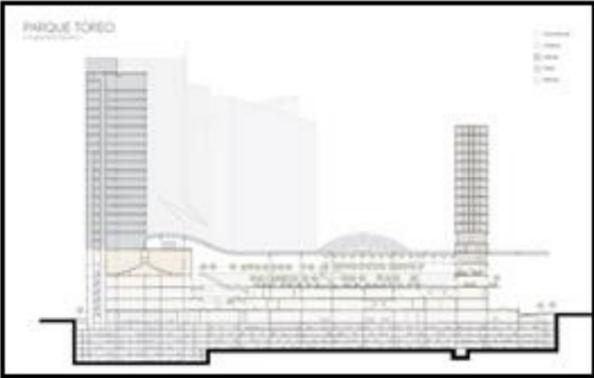
⁷⁴ <https://www.archdaily.com/.../vuc-syd.../>.

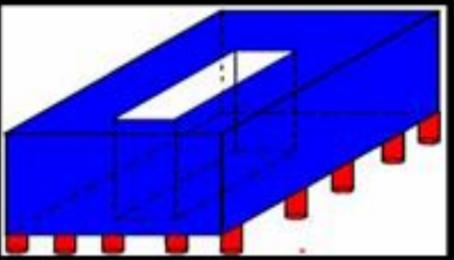
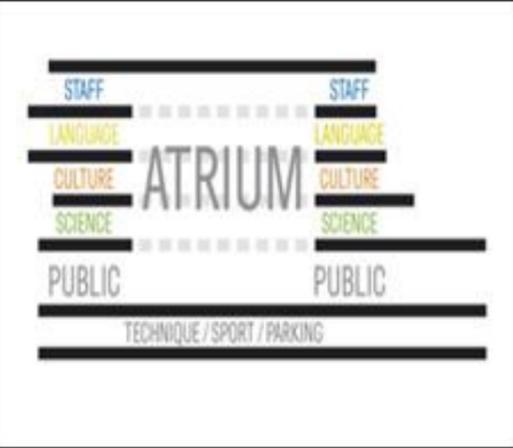
⁷⁵ <https://www.archdaily.com/.../holel à Rome.../>.

⁷⁶ <https://www.archdaily.com/city/mashhad>

⁷⁷ <https://archello.com/project/parque-tereo>.

⁷⁸ <https://www.bern.com/fr/detail/le-centre-de-shopping-et-de-decouverte-westside>

<u>Exemple</u>	<u>Photo</u>	<u>description</u>	<u>Programme de base</u>	<u>Architecture et volumétrie</u>																
<p><u>Le complexe de Mashhad City en Iran</u></p>		<p>surface: 11800 m² Situation : Mashhad centre du tourisme religieux Description :</p> <p>la plupart des unités résidentielles faisant face au sanctuaire, Le programme riche afin de répondre aux besoins de logements et de résidence de cette ville ,</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volume qui présente un équilibre massif avec des volumes simples , ▪ Les façades sont inspirées de l'architecture persane, en utilisant des motifs trouvés sur les structures typiques de Perse dywan. 																
<p><u>Centre Commercial et de Loisirs (WEST SIDE) - Suisse</u></p>		<p>Surface total: 80000 m² un nouveau concept de mode de vie à Berne ainsi qu'un style architectural dynamique à l'image de l'effervescence culturelle de la ville. West side est un lieu de rencontre pour toute la région de Berne et représente une entrée symbolique dans la ville.</p>	<p>Le projet en chiffres</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Magasins</td> <td>23 000 m²</td> </tr> <tr> <td>Galerie</td> <td>9 000 m²</td> </tr> <tr> <td>Restauration</td> <td>3 000 m²</td> </tr> <tr> <td>Centre de remise en forme</td> <td>10 000 m²</td> </tr> <tr> <td>Cinéma</td> <td>11 salles, 2 400 places</td> </tr> <tr> <td>Hôtel</td> <td>144 chambres, 11 salles de réunion</td> </tr> <tr> <td>Résidence 3^{ème} âge</td> <td>95 appartements</td> </tr> <tr> <td>Stationnement</td> <td>1 275 places</td> </tr> </tbody> </table>	Magasins	23 000 m ²	Galerie	9 000 m ²	Restauration	3 000 m ²	Centre de remise en forme	10 000 m ²	Cinéma	11 salles, 2 400 places	Hôtel	144 chambres, 11 salles de réunion	Résidence 3 ^{ème} âge	95 appartements	Stationnement	1 275 places	<p>Le bâtiment est construit sur un squelette d'acier entouré d'une façade de bois; Le toit est percé de fenêtres qui apportent la lumière du jour dans le centre.</p> 
Magasins	23 000 m ²																			
Galerie	9 000 m ²																			
Restauration	3 000 m ²																			
Centre de remise en forme	10 000 m ²																			
Cinéma	11 salles, 2 400 places																			
Hôtel	144 chambres, 11 salles de réunion																			
Résidence 3 ^{ème} âge	95 appartements																			
Stationnement	1 275 places																			
<p><u>Parque Toreo / Sordo Madaleno Arquitectos</u></p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ situation : Mexico <p>un complexe à usage mixte conçu comme «un grand parc», un espace urbain qui réunit de manière globale différents usages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Cinéma <input type="checkbox"/> trois bâtiments d'entreprise, <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> des salles d'entraînement <input type="checkbox"/> un auditorium <input type="checkbox"/> Exposition <input type="checkbox"/> Parking 																	

<p><u>Centre de savoir et des arts</u></p> <p><u>AU ABORDS DE LA KOUTOUBIA</u></p>		<ul style="list-style-type: none"> • Situation : Marrakech <p>AU ABORDS DE LA mosquée de KOUTOUBIA</p>	<p>Un centre du savoir et des arts.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Salles d'exposition. •Salles de conférences. •Auditorium. •Bibliothèque. 	<p>Inspiration des éléments de la mosquée KOUTOUBIA,</p>
<p><u>Hôtel à Rome en Italie</u></p>		<ul style="list-style-type: none"> • Situation :situé sur la colline d'ESQUILLINO au centre de Rome à proximité de la Gare Ferroviaire de TERMINI • La forme suit les édifices romaine <p>Hôtel urbain caractère conférienciers et touristique,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 10 types de chambres et suites • Bibliothèque en double hauteur • Salle de conférence • Restaurant • Bar • Piscine • Salle de fitness 	<p>C'est un bloc unifié suspendu de la terre (exigence de la commission de paysage urbain)</p> 
<p><u>Galerie de vuc syd</u></p>		<ul style="list-style-type: none"> • Situation :DENMARK • surface :8600.0 m2 • école pédagogique • Création d'un environnement vibrant visuellement engageant, attrayant , 		<ul style="list-style-type: none"> • Volume compacte avec des façades lisse vitrée • Utilisation d' un Atrium pour éclairage et assurer la circulation , 

4-Approche architecturale :

Suite à l'analyse thématique et à l'analyse du site, et pour répondre aux orientations de la stratégie d'interventions spécifique, on a établi la genèse suivante :

On a projeté plusieurs fonctions pour améliorer la vie des habitants de quartier Sidi EL haloui ces fonctions sont projetées comme suite :

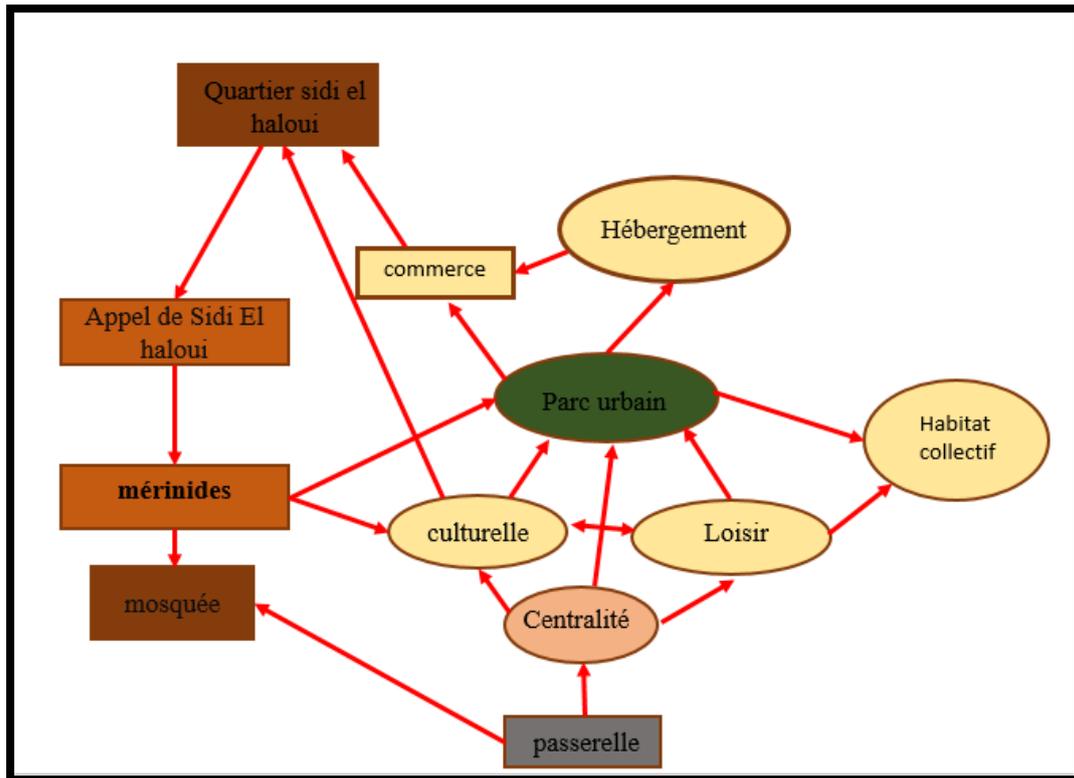


Figure 83: Organigramme fonctionnelle de la programmation architecturale
Source : Auteur

Du résidentiel habitat collectif R+3 pour la continuité résidentielle avec limite Agadir.

- Un hyper marché, des boutiques, en contact avec le quartier pour le revitalisé et animée.
- Un parking en sous-sol pour stationnement.
- Une bibliothèque, des salles de cours avec ateliers pour les gens du quartier pour une meilleure intégration du projet dans leurs esprits.
- Exposition et laboratoires pour mieux valoriser l'histoire des mérinides.
- Une salle de conférence pour maitre en valeur la culture locale.

□ Du commerce et une cafétéria, restaurant avec des salles de jeux ludiques pour créer une centralité au niveau de projet et animée le quartier et attirer le maximum des adultes.

- Un hôtel urbain et de voyageurs 2 étoiles avec des espaces de loisirs.
- Une Halte gare pour les voyageurs qui préfèrent le train pour réintégrer la voie ferroviaire.

4-1-Définition des fonctions :

Fonction culturelle :

Contribue à la mission d'affirmation de l'identité culturelle et artistique, développe l'échange culturel et de communication, produit le savoir et le mettre au service de la société, participe à l'occupation du temps non productif et libre pour les adultes et assure une continuité éducative sur le plan extrascolaire pour les enfants. On mentionne quelques disciplines connues du loisir culturel.



▪ **Loisir ludique :**

Ensemble des activités pratiquées recouvrant une réalité très diverse : jeux de société, jeux de rôle, jeux vidéo, jeux d'adresse, jeux de hasard, jeux éducatifs. Il est donc difficile de comprendre ce qui relie ces différentes formes de jeux, si ce n'est que ces activités ludiques sont pratiquées habituellement durant les temps de lois.

Loisir sportif :



Le sport est un ensemble d'exercices physiques ou mentaux se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions.



▪ **Loisir commercial :**



4-2-Programme spécifique :

Fonction	Sous Fonction	activité	espace	type	surface	utilisateurs
	Loisir culturelle	Formation divertissement	Bibliothèque		340	Habitants de quartier Le grand public Les chercheurs Les apprenants
			Ateliers			
			Salle de cours	Atelier de dessin	100	
				Musique	79	
				Artisanal poterie	112	
				Langue	112	
			Salle polyvalente	Conférence, divers	270	
			sanitaires		21*2	
Loisir	Loisir commerciale	Expositions	Halls d'exposition	Historique des mérinides	200	Le grand public
		Commerce	Magasins Boutiques	Librairie	8*30	Le grand public
				Photographe		
				Kiosque		
				Boutique outils informatique		
		Tailleur	7*28			
		Pressing	150	Habitants de quartier		
		Commerce mixte (superette)	50			
		pharmacie				
		restauration	Restaurant	Espace de cuisson	25	Le grand public
				Espace de distribution	155	
				Stockage	13	
				Sanitaires	13	
				vestiaires	13	

			cafétéria salon de thé	Salle Comptoir Consommation Comptoir de service	190	
	Loisir ludique	Rencontre Se divertir Jouer Distraire	Salles de jeux Squash	Squash Billiard Ping pong Bowling	250	Habitants de quartier adultes le grand public
service	Tertiaire	Travailler Consulter	Des bureaux libéraux Agences Administration	6 bureaux agence de finance annexe APC annexe assurance administration	50 70 105 70 100	les grands publics
Sanitaire	Sanitaire	Soigner	Infirmierie	Salle de soin Salle de médecin Salle d'attente Sanitaires	50	Habitants de quartiers touristes

Hébergement	Hôtel 2 étoiles	Les chambres	Chambre double 24 terrasse	25 550	Les touristes
		Restaurant	Restauration Stockage Cuisine Sanitaires terrasse	100 12 23 13 500	
		cafétéria	Espace couvert /Espace ouvert Stockage Sanitaire	100 12 13	
		service	Accueil Administration Service hôtel Salon d'attente	180 90 150 40	
		Salle de fitness Et muscultation Vestiaire Sanitaires	2 salles	120 20 13	

résidence	Se loger résider	Habitation Collectif R+3	12 F3	75	locataires
			12 F4	100	
Transport	Circuler Se déplacer	Halte gare	Abri Kiosques Cafétéria		Grands publics
stationnement		Parking sous-sol Parking extérieur	Nombre de place : Nombre de place :	74 14	Grand publics Locataires

4-3-démarche conceptuelle :

Tout projet architectural doit être le résultat d'une réflexion et d'une référence théorique fondée ; Cependant le travail architectural ne peut être créé seulement à partir d'une théorie mais doit se structurer tant sur le plan mental que sur le plan concret et rendu explicite par la suite.

Après l'élaboration des exemples thématiques et la programmation, nous avons pu éclaircir les principales orientations sur lesquelles on va se baser dans notre solution architecturale, réponse de notre problématique spécifique. Donc l'approche suivante sera consacrée à la définition du processus de conception du projet architecturale : le parti architectural, le principe de composition (la genèse du projet) et les références stylistiques.

4-3-1-Schéma de principe :

Selon ce schéma le projet urbain va être lieu dans une zone tampon entre Sidi El Haloui centre-ville et limite Agadir.

Où le projet doit répondre au besoin de son entourage à travers :

Le respect de l'existant sur site : en parle de préservation de la mosquée, mausolée et ses abords, en les préservant par la valorisation de parcours historique existant en assurant toujours un percé visuel vers la mosquée de Bâb zir ,on parle aussi de la ligne du chemin de fer ; la topographie du terrain, la forme du terrain ;

Assurer la lisibilité : cette lisibilité est assurée par le gabarit du projet ainsi la lisibilité est assurée par le recul du projet par rapport à la mosquée afin de préserver un champ de visibilité vers la mosquée et protéger ces abords ; sans oublier le traitement architecturale extérieure de notre projet à travers sa façades urbaine qui fait face à la mosquée et au quartier de Sidi El Haloui et elle visible que depuis le bastion (Bâb ZIR).

Favoriser l'orientation : présenté par l'orientation du projet vers la mosquée de Sidi el Haloui pour mettre en valeur cette mosquée ; mausolée et ces abords.

Assurer l'articulation ; notre projet présente une continuité urbaine par son implantation et même son configuration, cette variante est définie par la constitution d'une passerelle qui donne directement sur une esplanade un lieu d'accueil et rencontre où on va implanter notre ascenseur panoramique qui donne vers la mosquée.

Donc notre centralité va être la Création d'un parcours jusqu'à la mosquée

Comment :

D'abord On a tracé le percé visuel de la mosquée afin de l'intégrer à notre projet

Puis On a tracé deux axes de champ de visibilité à partir du bastion 5 vers limite Agadir et vers sidi El-Haloui

Ensuite On a tracé l'axe de continuité urbaine avec le centre -ville Se qui a donné une zone tom-pante.

Enfin prévoir le recule afin de protéger les abords de la mosquée d'une part et préserver le champ de visibilité d'une autre part.

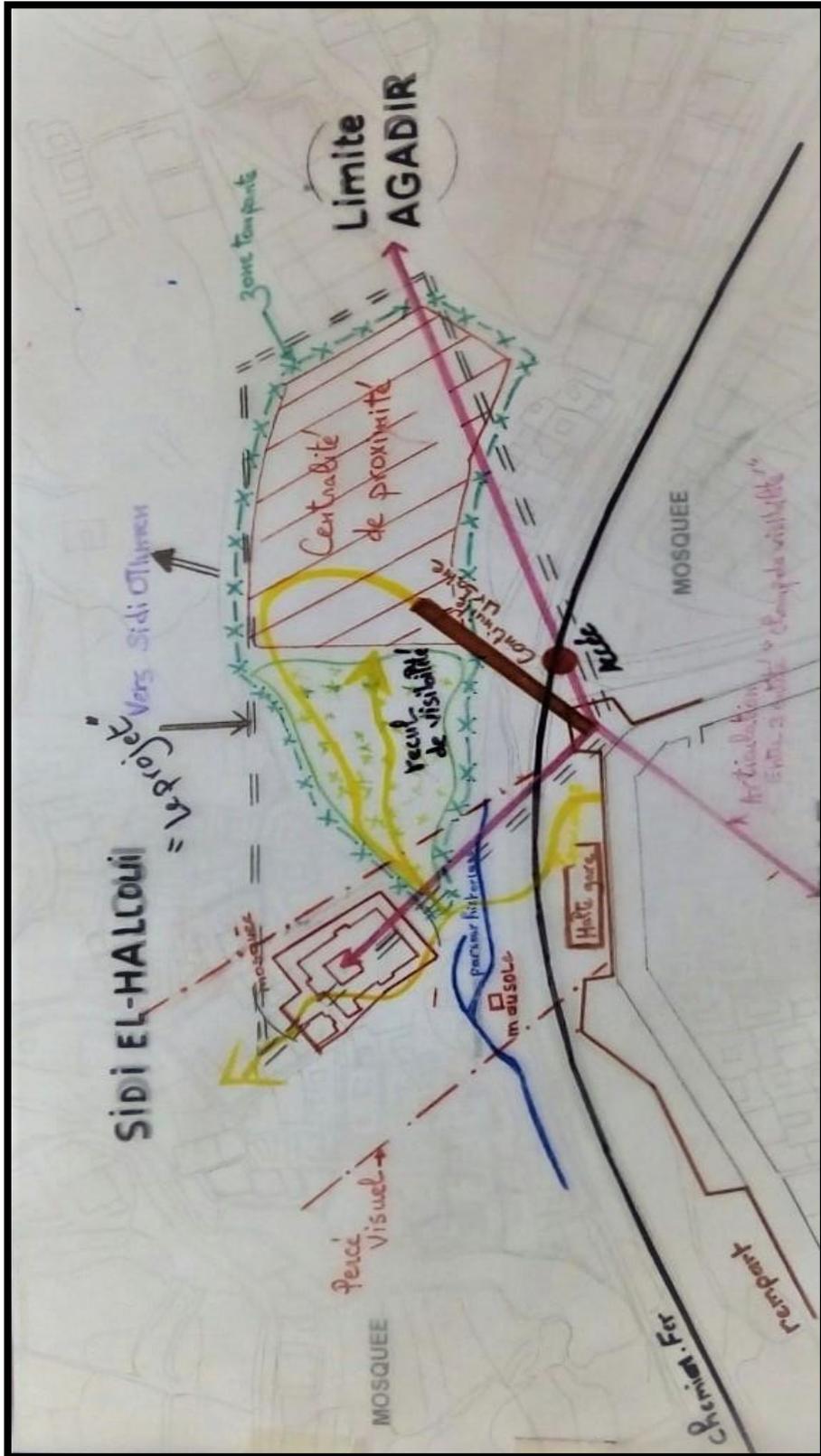


Figure 214: Shéma de principe
Source : l'auteur

4-3-2-Principes et concepts :

Les concepts sont des supports et des lignes directrices qui vont régir la conception.

Les concepts adoptés vont déterminer la partie architecturale et formelle du projet. Ils auront également un impact direct sur l'organisation des espaces et leurs qualités.

La conception architecturale doit être basée sur un ensemble de principes et de concepts auxquels doit répondre la composition architecturale du projet :

La continuité urbaine :

Dans les définitions consultées, notamment celles du Centre National de Ressources Textuelles Lexicales [CNRTL] du CNRS et du Dictionnaire Émile Littré [Littré] de la langue française, le terme de continuité réfère à la continuation physique ou temporelle par opposition à l'existence d'une rupture, cessation ou interruption d'une ou entre plusieurs choses ou événements. Il renvoie à l'existence d'un lien, d'une relation particulière entre les objets ou parties d'un tout, ensemble ou groupement.

L'intégration :

Notre projet s'inscrit dans un site patrimonial. Pour cela, le concept d'intégration nous a permis de mettre en valeur notre patrimoine tout en utilisant un discours entre la modernité et l'ancienneté.

L'articulation :

L'articulation peut être définie comme étant un moyen de liaison spatial, formel ou fonctionnel entre deux ou plusieurs parties. C'est un concept urbain qui met en valeur l'existence et le rôle particulier des différents éléments constitutifs de l'espace urbain. Vu que notre site d'intervention représente une vraie charnière entre le quartier sidi el haloui et le centre-ville ce concept va être utile afin d'assurer la continuité urbaine.

L'unicité :

Vu que notre objectif est d'établir un début d'un parcours informé, donc on va donner un caractère unique à l'ensemble pour qu'il sera un élément fort qui peut être distingué par les

habitants de quartiers et l'étranger et signifiera un point de transition et de départ d'un parcours nouveau,

La perméabilité :

La perméabilité se définit comme un principe qui assure la relation du projet architecturale au temps qu'unité avec son environnement immédiats à travers ces différents accès piétons et mécaniques ainsi les relations fonctionnelles entre les différentes entités.

Notion d'appel :

Le projet doit être un élément d'appel qui invite des gens à le visiter à travers l'incorporation de volume présentant un haut gabarit, un traitement exceptionnel de la façade.

Le parcours urbain :

La notion du parcours qui est l'élément générateur du projet, doit être présentée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du projet, elle sera traduite par une succession de séquences et d'avènements capables de coordonner différentes ambiances et multiples activités.

Les Esplanades:

Une esplanade est un terrain plat, aménagé devant un édifice. Ce terme désigne un grand espace dégagé et plat aux abords ou devant un bâtiment » Dictionnaire français l'internaute.

Le jardin :

L'idée de jardin était à la fois pour préserver les abords de la mosquée mérinide et pour créer un nouveau souffle pour le quartier et à la fois un nouveau lieu de rencontre remarquable et exceptionnel porte le nom de « jardin El Marini yin »

La végétation dans l'aménagement des différentes terrasses et ainsi l'esplanade du projet et cela afin d'augmenter la sensation de fraîcheur et de s'intégrer parfaitement avec

L'environnement pour avoir une bande verdoyante prolongée au long du jardin vers la mosquée.

4-4-Genèse du projet :

Coupe :

Notre travail a commencé par une réflexion selon une coupe schématique ou il a été posé les premiers rayons de cette intervention urbaine, ou on s'adaptant avec le potentiel existant :

La forme du terrain, sa topographie, les structures de permanences existantes Et mettre en première préoccupation le principe de notre projet, dont il a été défini le concept de la passerelle

Cette coupe présente les premières dispositions des fonctions de base. En assurant la liaison entre ces derniers par des passerelles et des placettes.

Cette passerelle qui va permettre une nouvelle accessibilité vers le centre -ville de Tlemcen ; et par cette idée notre projet a connu le jour.

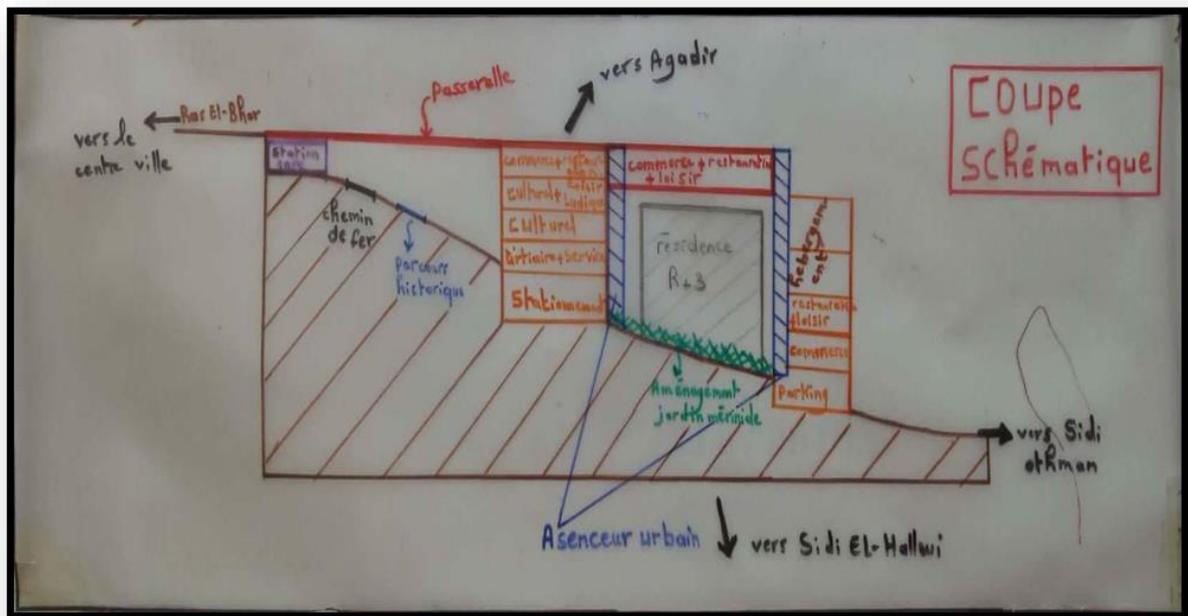


Figure85: coupe schématique fonctionnelle n1
Source : l'auteur

Après détermination des zones bâties et des zones de dégagements, cette phase sera pour la détermination de l'implantation de différentes fonctions majeures du projet.

Le projet est composé de trois entités réparties comme suit :

- La fonction culturelle, tertiaire, et l'hôtel : seront implantés toute a long de l'axe de la continuité urbaine afin d'assurer une continuité fonctionnelle avec le centre-ville
- La fonction d'hébergement : sera implanté ont continuité résidentielle avec Agadir

Avec La projection d'une nouvelle voies mécanique de 10 pourcent afin de faciliter et renforcer l'accessibilité au projet.

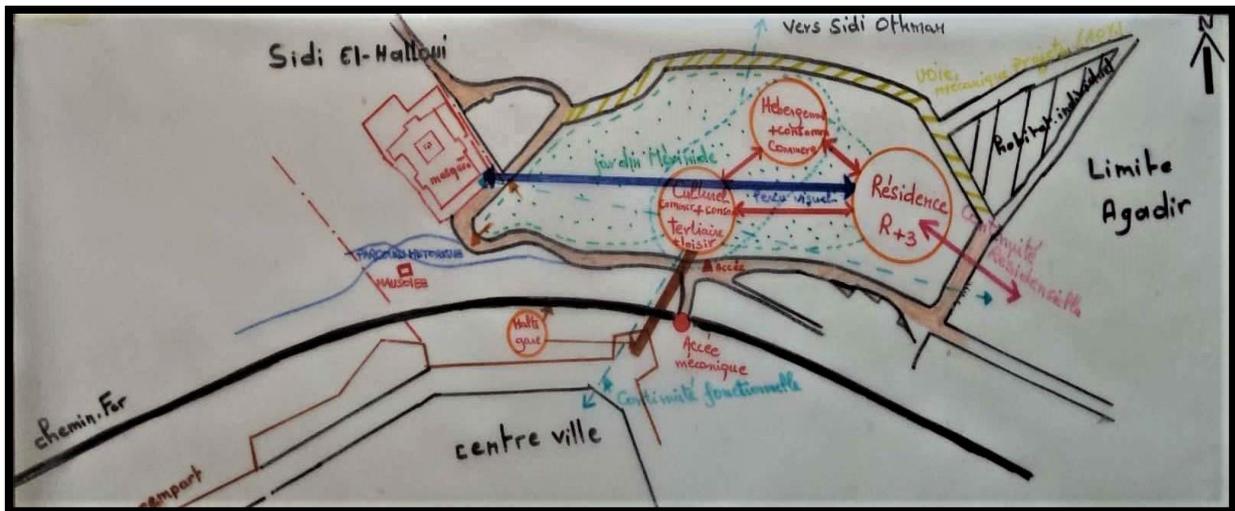


Figure 86: schéma d'implantation des 3 pôles
Source : l'auteur

4-4-1- Les étapes de la genèse:

- Prévoir un recul pour aménager un jardin afin de préserver la mosquée et ses abords et garantir le champ de visibilité vers elle.
- Création d'une forme en U qui donne vers la mosquée afin de ne pas tomber dans le piège de tourner le dos à notre élément signifiant mérinide.



Figure87 : Schéma de l'idée primaire de projet
Source : l'auteur

Suivant la vocation de notre projet et afin d'offrir un lieu d'accueil, exposition d'échange et commerce on a opté à séparer la fonction résidence des autres fonctions d'animation afin d'assurer une certaine intimité et profiter d'une continuité résidentielle avec limite Agadir Et avoir une hiérarchisation des fonctions de la plus bruyante jusqu'au la plus calme.



Figure88: Schéma primaire représentatif de disposition des volumes
Source : l'auteur

Etape 1: Axes d'implantation :

Tout d'abord on a commencé par tracer les axes de compositions majeurs,

Tracer les axes de continuité urbaine ce qui ressorti une passerelle du rempart jusqu'au le dernier niveau d'un volume Continue qui va être une esplanade d'accueil.

Le respect de la Topographies existante : division du terrain en plates-formes selon sa topographie.

Concevoir un volume simple léger pour la Halte gare.

Pour l'habitat collectif on a choisit la forme en U orienté vers la mosquée.



Figure 89: le tracé des axes de compositions en 2D

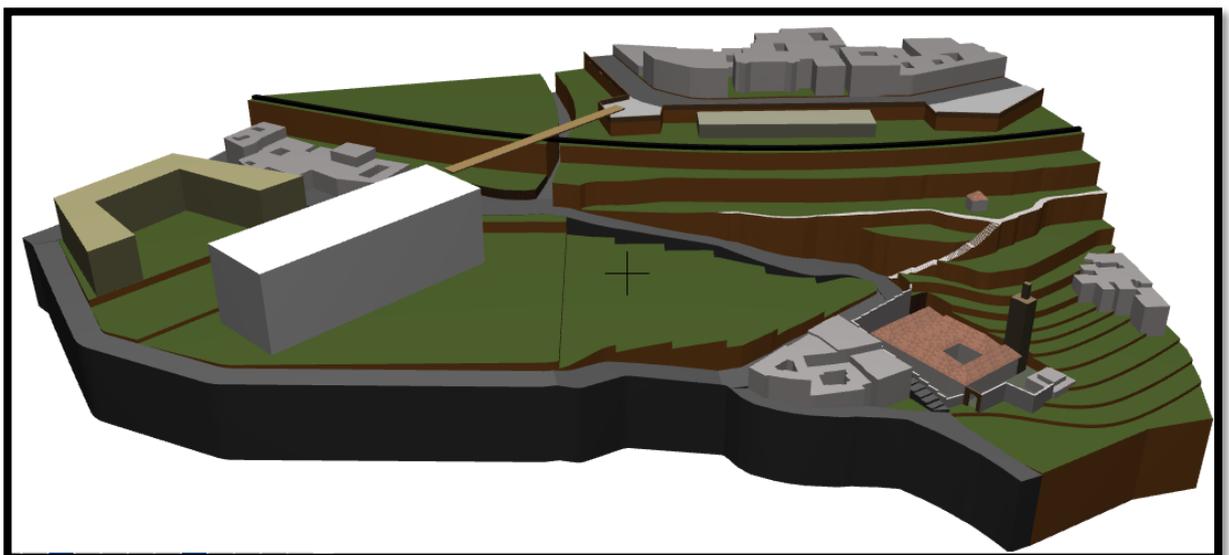


Figure 90: représentation des volumes de base en 3D

Etape2 : composition volumétrique : étape 1

On a opté d'ajouter un volume d'accueil de part et d'autre avec l'inclinaison de premier volume d'accueil parallèle avec le tracé de la mosquée.

Séparation l'habitation en 3 blocs pour permettre la continuité urbaine avec la limite d'Agadir.

Ajouter un volume d'accueil de part et d'autre avec l'inclinaison de premier volume d'accueil parallèle avec le tracé de la mosquée et l'accès est par deux ascenseurs implanté dans ces deux volumes.

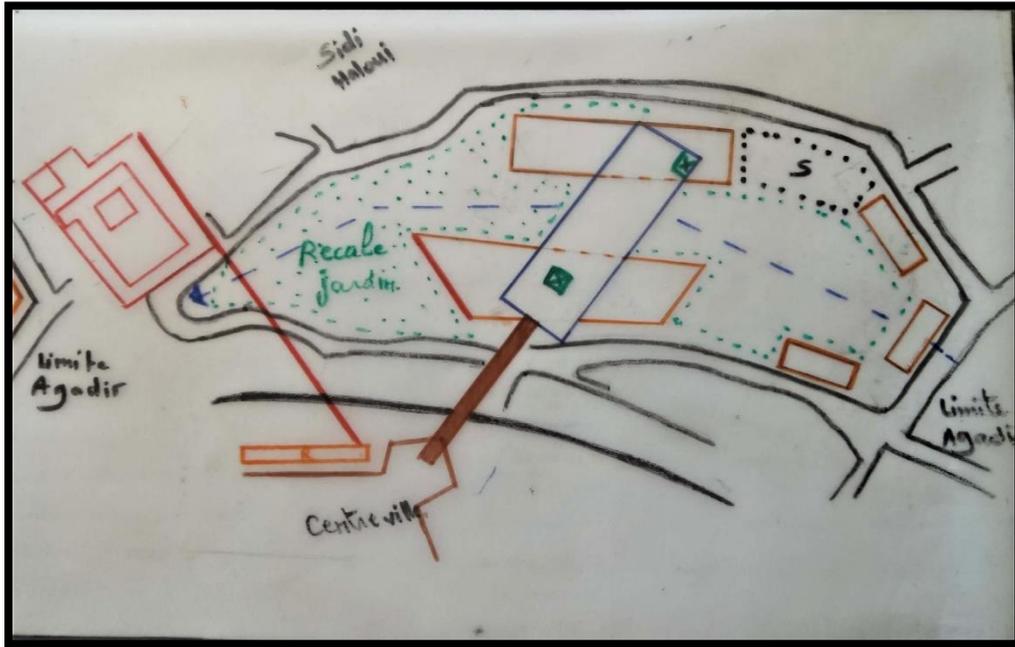


Figure91:L'évolution de la volumétrie en 2D

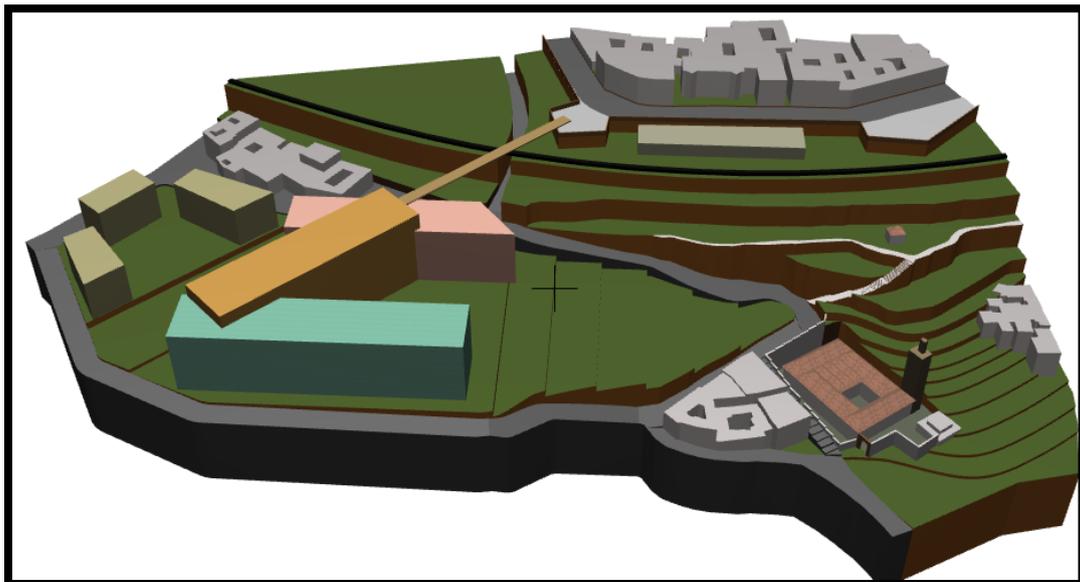


Figure 92: l'évolution de la volumétrie en 3D

Étape 2 :

Le volume 1 est suspendu afin d'assurer une continuité visuelle.

Création d'un Atrium pour éclairer d'une part et permettre les accès qui ont de l'esplanade d'une autre part.

Création des patios au niveau des habitations pour reproduire l'un des éléments composite de l'ancien tissu de la médina.

Surélevé le bloc qui donne à Agadir sur pilotis pour garantir la perméabilité de la continuité urbaine.

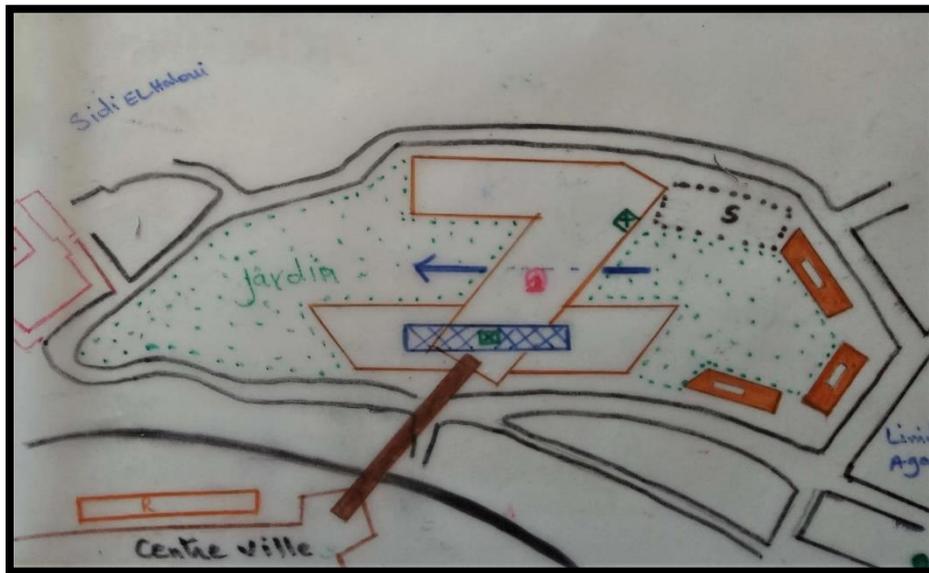


Figure 93: L'évolution de volumétrie de l'étape 2 en 2D

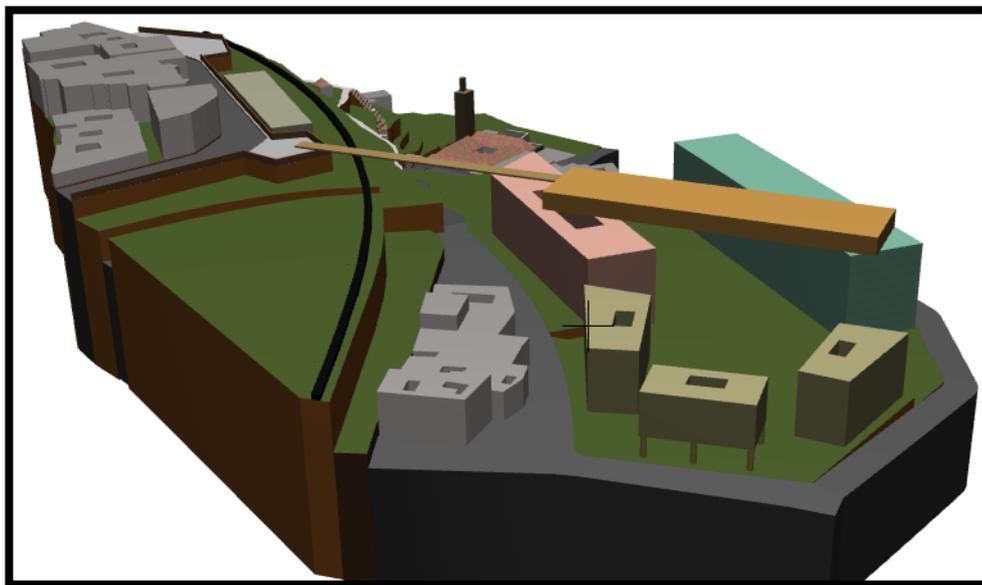


Figure 94: Représentation en 3D DE l'évolution de la volumétrie de l'étape 2

Etape 3 :

La disposition de l'atrium a permis de soustraire une partie de volume suspendu avec dégradation le volume de l'hébergement afin d'éviter une barrière visuel vers Sidi Othman. Assurer la continuité par l'articulation des unités d'habitations par une toiture afin de marquer les accès.



Figure95: l'évolution en 2D de l'étape 3

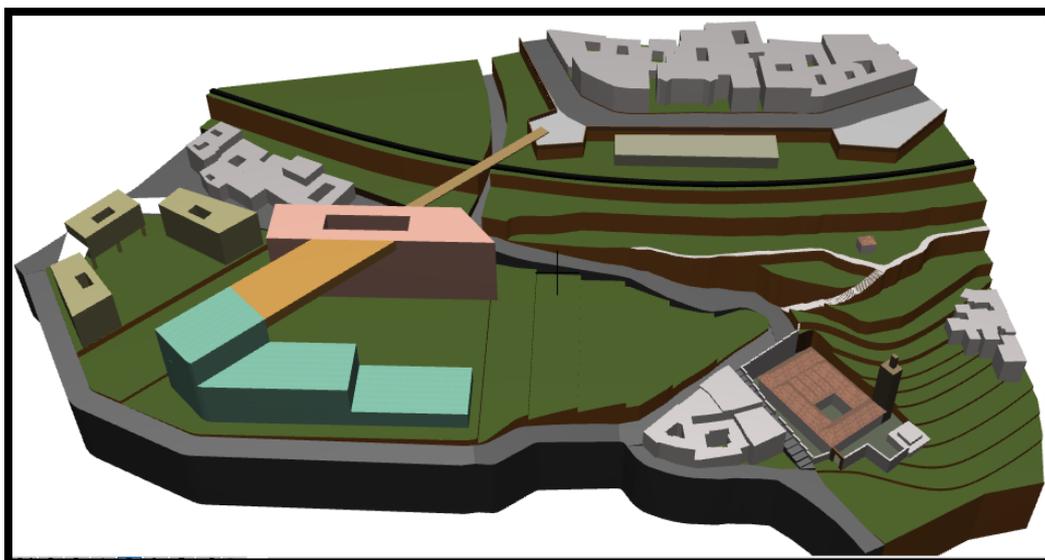


Figure96 :l'évolution en 3D de la volumétrie de l'étape 3

Etape4 :

On a choisi de transformer le premier volume d'accueil en parallipipède et laisser l'inclinaison seulement pour l'esplanade.

Déplacer l'ascenseur vers l'extrémité de la toiture qui donne vers la mosquée d'une forme carré mince panoramique pour assurer une vue perméable au long de la circulation.

Et l'autre qui est implanté dans l'extrémité de volume qui articule.

Marquée accès de l'habitation collectifs par une toiture alvéolé.

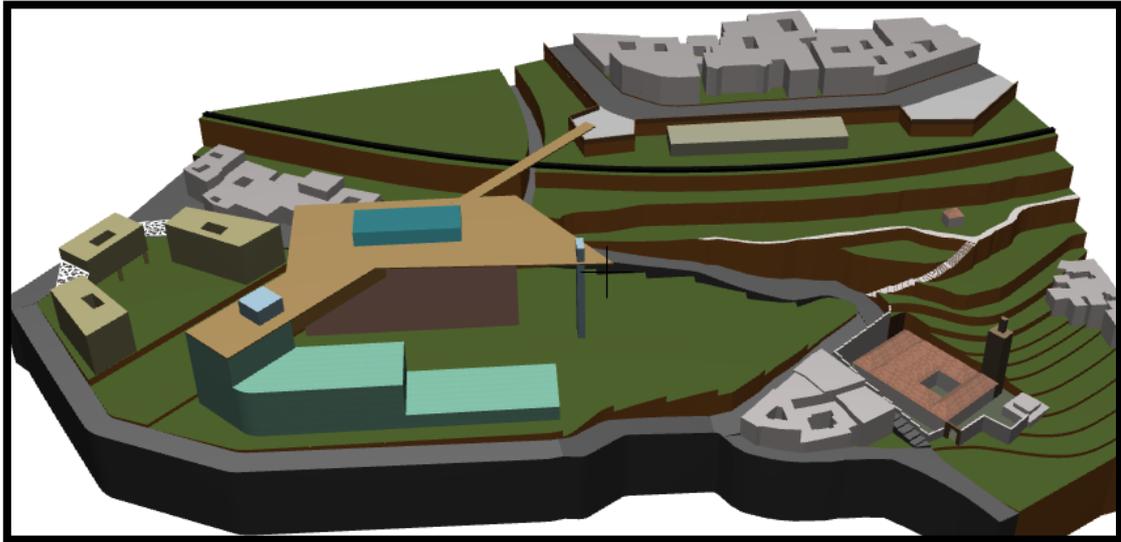


Figure97:l'évolution en 3D de la volumétrie de l'étape



Figure98: l'évolution en 3D de la volumétrie de l'étape 4

Etape5 :

Afin d'accompagner l'ascenseur panoramique on a décidé de renforcer l'accessibilité piétonne par une rompe qui cerne tout le premier volume d'accueil.

Les accès de projet se fait par d'autres moyens de circulation verticale.

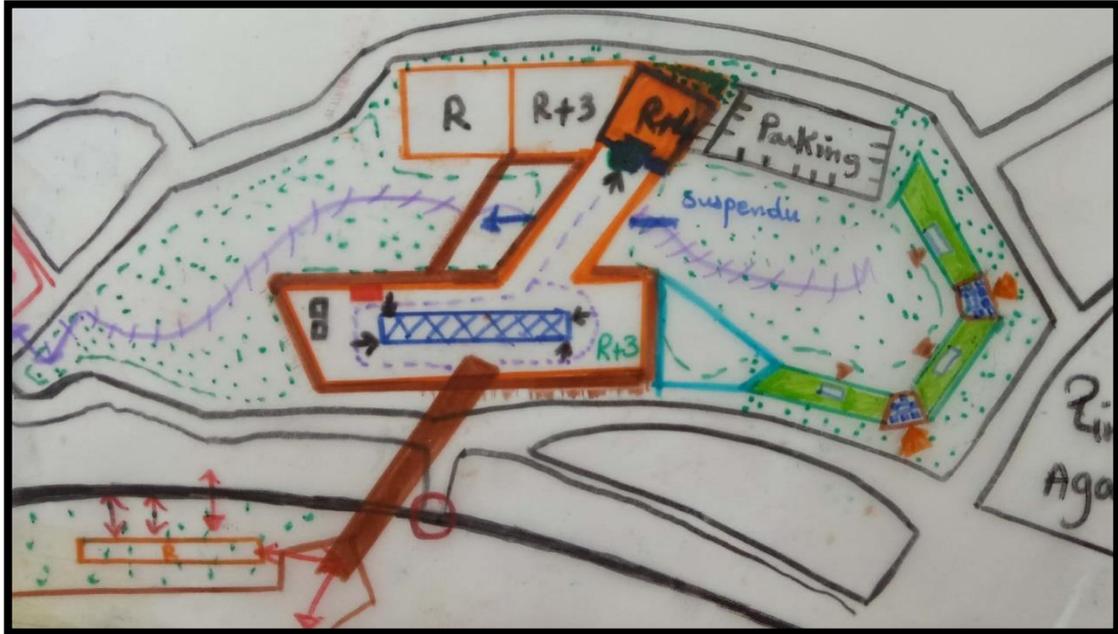


Figure 99 : l'évolution en 2D de la volumétrie de l'étape 5

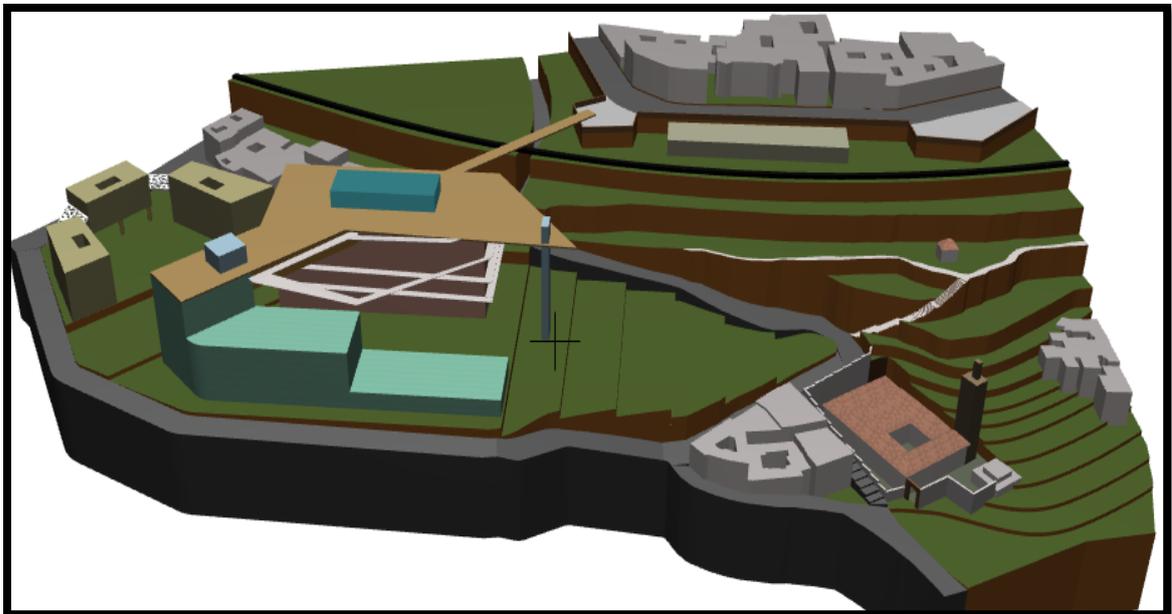


Figure 100: l'évolution en 3D de la volumétrie de l'étape 5

Etape 06 :

On a choisi de couvrir l'atrium par une toiture qui suit l'inclinaison de l'esplanade.

- Définir l'axe majeur de jardin.

La création d'un cheminement sinueux en suivant le même tracer de quartier mais d'une forme courber pour alléger la forte pente.

- Le principe de tracé de jardin est de forme triangulaire afin de suivre l'inclinaison de toiture.

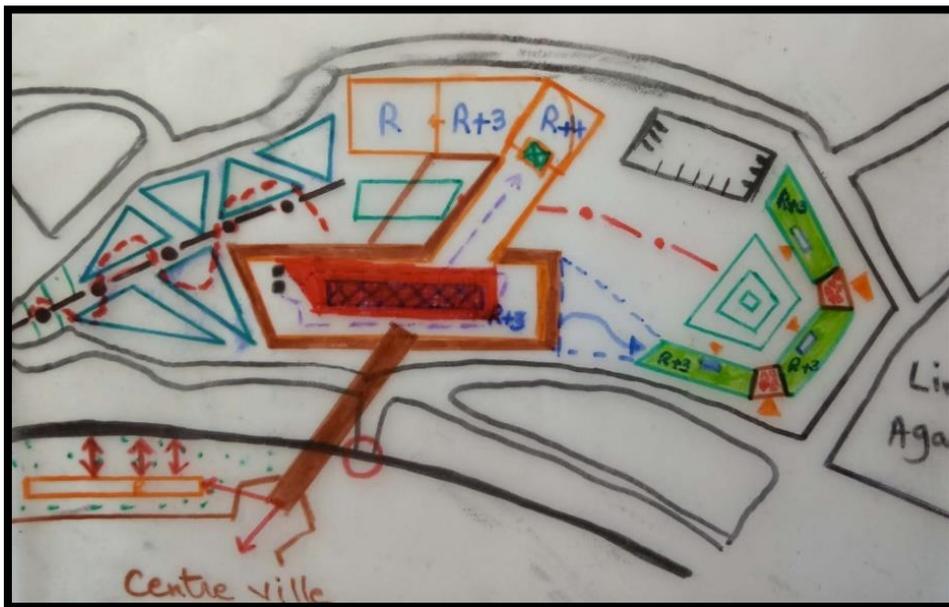


Figure101: l'évolution en 2D de la volumétrie de l'étape 6

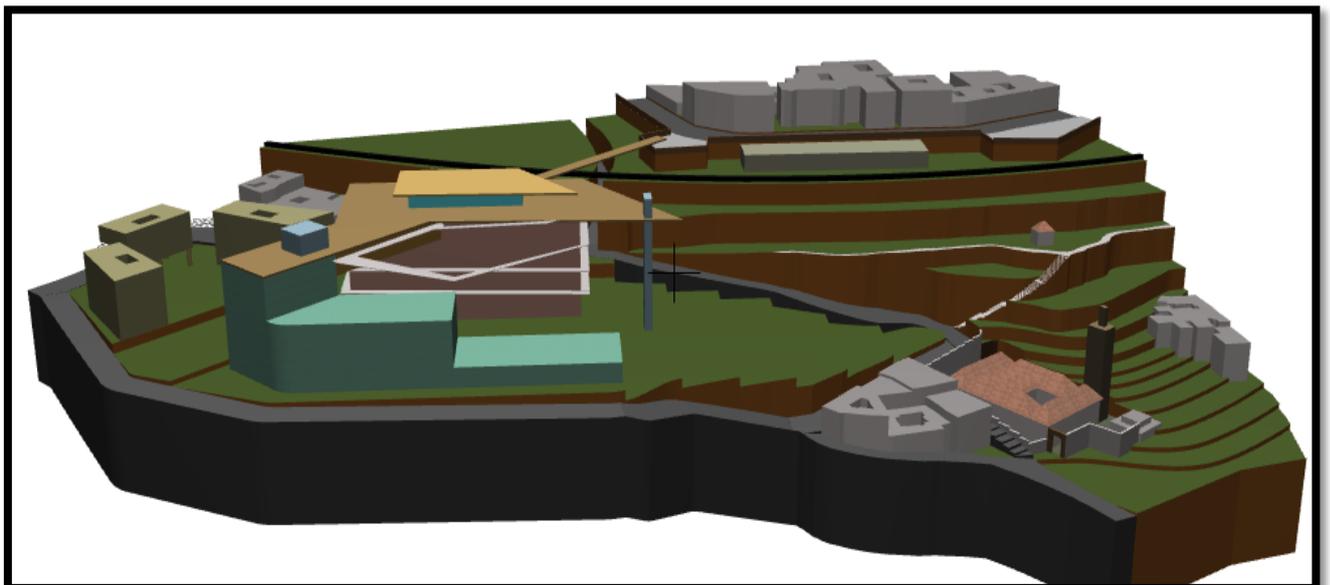


Figure102: l'évolution en 3D de la volumétrie de l'étape 6.
Source : l'auteur

étape 07 :

On a Aménagé l'esplanade avec projection des parcours afin de bien définir les accès de l'ascenseur panoramique et l'autre moyen de circulation verticale.

Par la reproduction du même traitement de sol de quartier (le pavée) pour assurer la notion d'appel.

le cheminement courber pour assurer une promenade et garantir l'effet de surprise en se baladant tout le long de jardin avec le même traitement de sol de quartier pour avoir une continuité piétonne.

Ainsi on a projeté des cours d'eaux et de la végétation dans l'aménagement des différentes partie de jardin et cela afin d'augmenter la sensation de fraîcheur et de s'intégrer parfaitement avec

L'environnement qui est marqué pour permettre aussi une vue agréable au long du parcours jusqu'au la mosquée.



Figure 103: schéma de plan de masse
Source : l'auteur



Figure 104: vue de dessous de l'ensemble de la volumétrie finale
Source : l'auteur

Étape 3 :l'organisation fonctionnelle :

Afin de mieux comprendre le choix de l'implantation et le fonctionnement de l'ensemble du projet, une coupe et une 3D fonctionnelles sont représenté ci-dessous schématisant la répartition des différentes fonctions dans chaque niveau que ce soit pour l'hôtel ou pour le bloc qui regroupe les différentes fonctions : culturelle et tertiaire.

Le bloc des fonctions mixtes : où on trouve **la fonction tertiaire (au niveau du RDC et du 3^{ème} étage) et la fonction culturelle (au niveau du 1^{er} et du 2^{ème} étage).**

Le RDC : est occupé par des bureaux et des annexes (annexe APC, bureau d'assurance, direction de finance...)

Le 1^{er} le 2^{ème} étage : est doté d'une variété d'activités de formation (artisanal, langue musique, dessin artistique, poterie...).

-Pour renforcer la fonction culturelle et rendre l'histoire du quartier reconnaissable à la jeune génération et aux visiteurs étrangers de la ville, un espace d'exposition sera injecté et qui englobera tout ce qui est relatif à l'histoire de la période mérinide.

- Et afin de répondre aux besoins des étudiants et des chercheurs, le bâtiment sera doté d'une bibliothèque, d'une salle de conférence, d'un espace d'enseignement des langues ainsi qu'une salle de jeux ludique.

Le 3^{ème} étage : où on trouve tout ce qui est consommation (restaurant, cafétéria, commerce...)

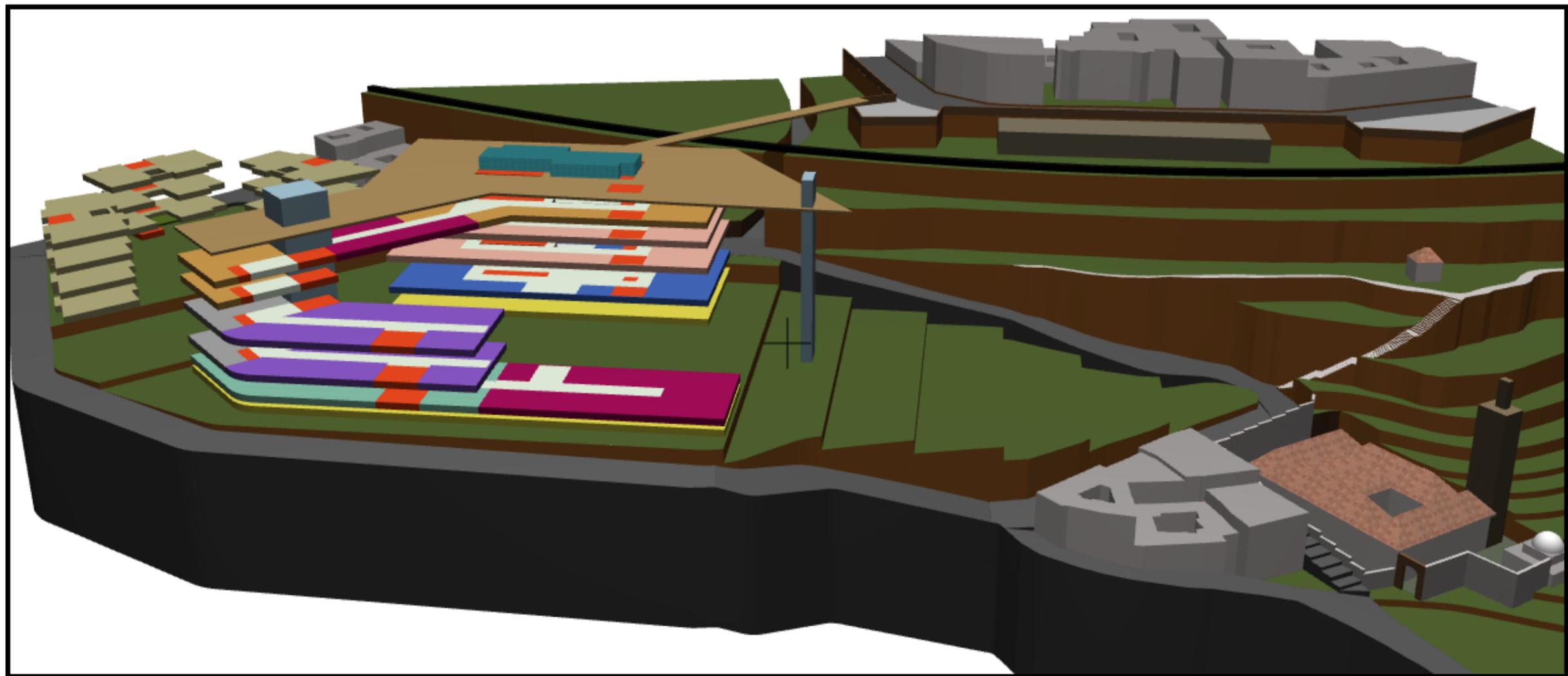
Et au niveau de la toiture du dernier niveau une esplanade avec deux ascenseur public qui accueille la passerelle piétonne.

Pour l'hôtel : se trouve à 4 niveaux :

Le RDC : est occupée par les différents services communs des visiteurs (réception, service hôtel, administration...).

Tant que **les deux étages suivant** constituent la fonction d'hébergement ainsi que le loisir sportif (salle de fitness et musculation).

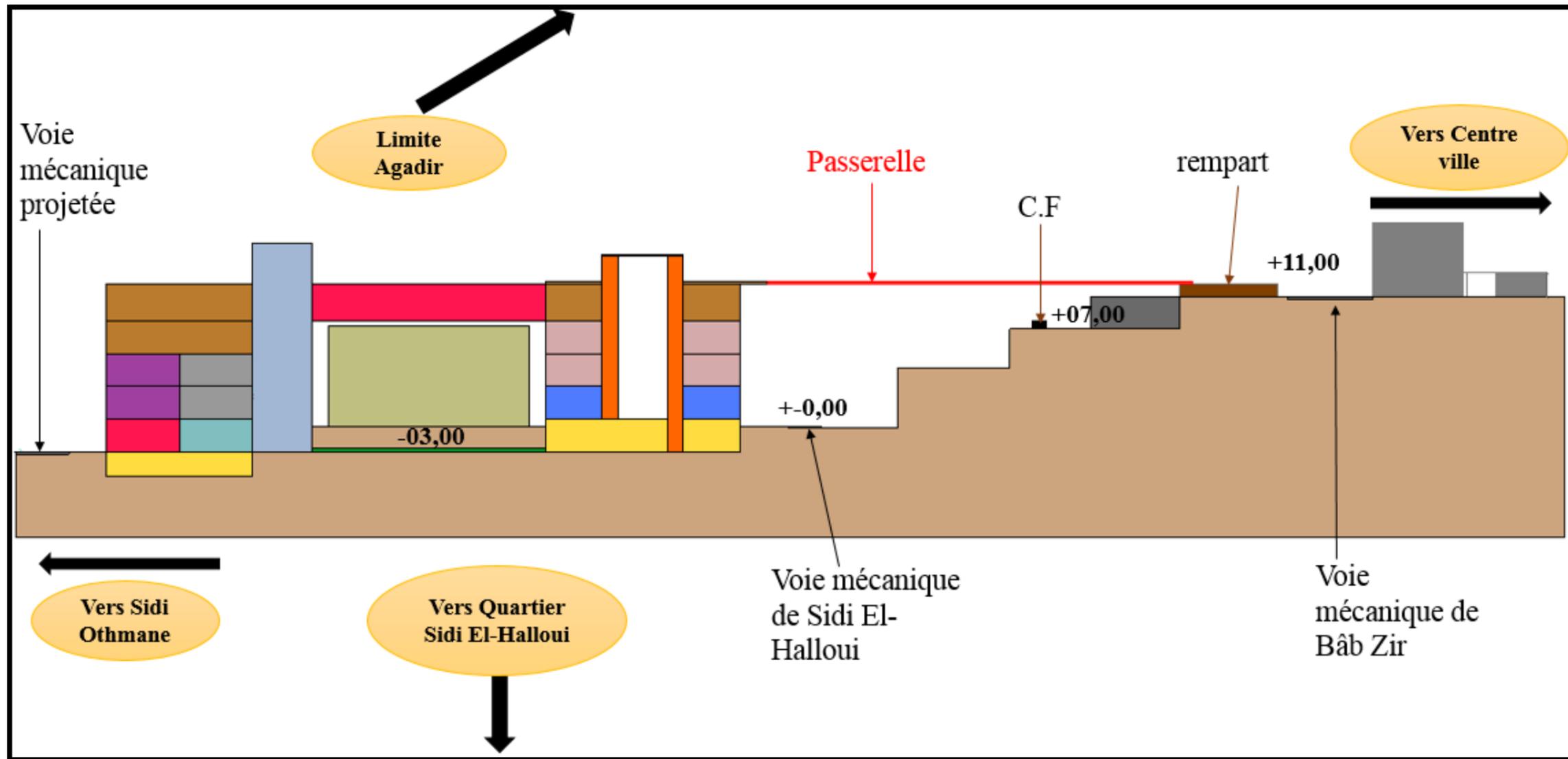
Et **les deux derniers étages** où on trouve la cafétéria et le restaurant d'hôtel.



Hébergements	
Patio	
Circulation Vertical	
Circulation Horizontal	
Ascenseurs urbains (panoramique)	
Esplanade	
Atrium	
Halte Gare	

Figure105: Schéma fonctionnelle en 3D.
Source : l'auteur

Stationnement	
Tertiaire	
Culture+Loisir ludique	
Consommation	
Commerce	
Mise en forme	
Service Hôtellerie	
Chambres Hôtellerie	



Hébergements	■
Patio	■
Circulation Vertical	■
Circulation Horizontal	■
Ascenseurs urbains (panoramique)	■
Esplanade	■
Atrium	■
Halte Gare	■

Figure 106: Coupe fonctionnelle n2
Source : l'auteur

Stationnement	■
Tertiaire	■
Culture+Loisir ludique	■
Consommation	■
Commerce	■
Mise en forme	■
Service Hôtellerie	■
Chambres Hôtellerie	■

4-5-Description du projet :

Notre projet est implanté sur 3 plates-formes comme le suivant :

La plateforme +7.00 : où on a implanté une halte gare (station de chemin de fer)

La plateforme +-0.00 : où on a implanté les trois blocs d'habitats collectifs.

La plateforme -3.00 : où on a implanté le bloc des fonctions tertiaires et culturelles ainsi que l'hôtel.

Le RDC de ces blocs varie en fonction de l'adaptation de chacun à la topographie du terrain. Ainsi que les autres plateformes sont réservées pour les aménagements extérieurs.

L'espace public extérieur du projet :

Il peut être appréhendé en 3 variantes :

-Le recule à côté de la mosquée afin de la préserver et garantir le champ de visibilité vers elle est aménagé sous forme d'un jardin public, où on trouve 6 plateformes avec une différence de niveau de 2m donc on a injecté un large escalier public (5m) accompagné d'un cheminement sinueux (3m de largeur et une pente de 3.5%), et ses deux derniers va nous mener jusqu'à la mosquée, ainsi que le reste d'espace est aménagé par des espaces de détente (bancs publics, verdure, et des cours l'eau).

-Un espace public entre le bloc des fonctions tertiaire et culturelle et le bloc d'hôtel est doté de deux plateformes avec une différence de niveau de 1m, ces deux deniers sont occupés par des espaces de détente (fontaine, verdure, bancs publics, pergola ...) et un espace réservé pour le stationnement extérieur.

- L'espace communautaire central de la zone d'habitat : cette placette est surélevée par rapport aux autres espaces pour faire distinguer et passer d'un espace public à un espace semi public (hiérarchisation des espaces) pour assurer l'intimité des habitants.

Le fonctionnement du projet : (Voir plans joint ci-dessous) :

Le bloc des fonctions tertiaires et culturelles : est accessible par 3 accès :

-Un accès de la passerelle piétonne : la passerelle donne sur une esplanade c'est où on trouve un atrium qui comporte 2 ascenseurs, deux escalators et un escalier et à partir de ces derniers on accède du haut en bas du projet.

-Un accès à partir de l'ascenseur urbain accompagné d'un escalier qui se trouve au niveau de l'esplanade, et qui donne sur le volume qui articule ce bloc avec l'hôtel où on va se trouver au dernier étage du projet.

-Deux accès au niveau du RDC : un donne sur la voie mécanique de Sidi El-Haloui et l'autre donne sur le jardin du projet.

Le RDC : est occupé par des bureaux et des annexes (annexe APC, bureau d'assurance, direction de finance...)

Le 1^{er} le 2^{ème} étage : est doté d'une variété d'activités de formation (artisanal, langue musique, dessin artistique, poterie...), un espace d'exposition, une bibliothèque, une salle de conférence, salle de jeux ludique et des salons de thés.

Le 3^{ème} étage : où on trouve un restaurant, cafétéria, locaux commerciaux et une salle de jeux.

L'entre sol : on accède par un accès mécanique à partir de la voie mécanique de Sidi El-Haloui avec une pente de 12%, où on trouve des locaux techniques et 34 places de stationnements.

Le bloc d'hôtel : est accessible par deux accès au niveau du RDC :

Un accès à partir du jardin de projet et un autre accès qui donne sur la voie mécanique projeté (coté Sidi Othman).

Le RDC : est occupée par une réception, service d'hôtel, l'administration de l'hôtel et un accès qui donne sur le côté commerce avec une salle d'infirmierie.

Tant que **les deux étages suivant** constituent la fonction d'hébergement (chambres double et chambres simples) ainsi qu'une salle de fitness et une autre de musculation avec une grande terrasse pour profiter des vue panoramiques.

Et **les deux derniers étages** où on trouve la cafétéria, le restaurant d'hôtel et une grande terrasse.

Les trois blocs d'habitat : on accède aux différents blocs qu'à partir de l'espace central communautaire entre les blocs.

Ces blocs se trouvent à 4 niveaux : chaque niveau on trouve un hall qui va desservir à deux logements un F3 et l'autre F4.

La halte gare : on accède à la halte gare qu'à partir du bastion par un escalier. Elle est dotée d'un hall d'attente, agence de voyage et des commerces d'accompagnements.

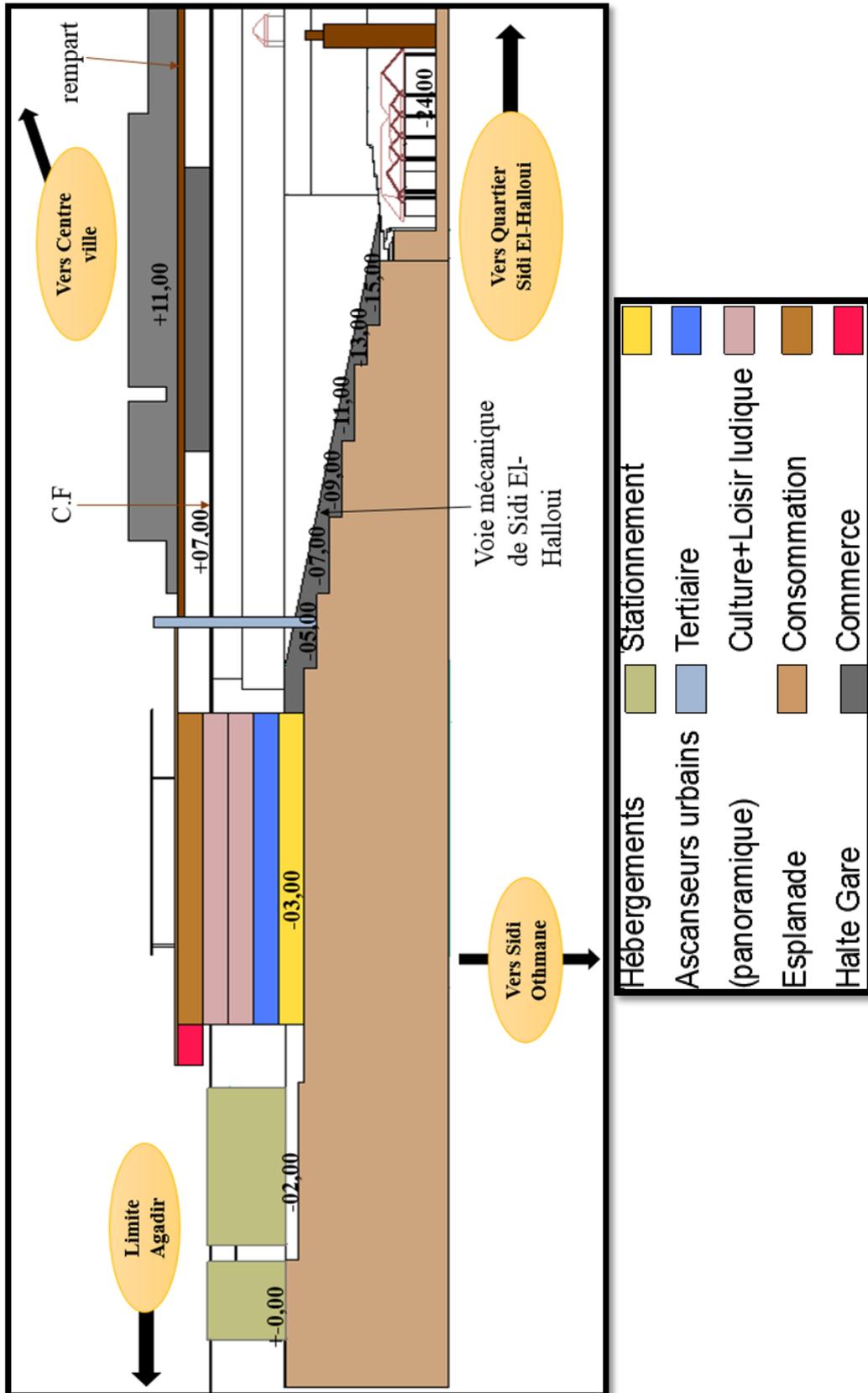


Figure 107: coupe fonctionnelle n3
Source : l'auteur

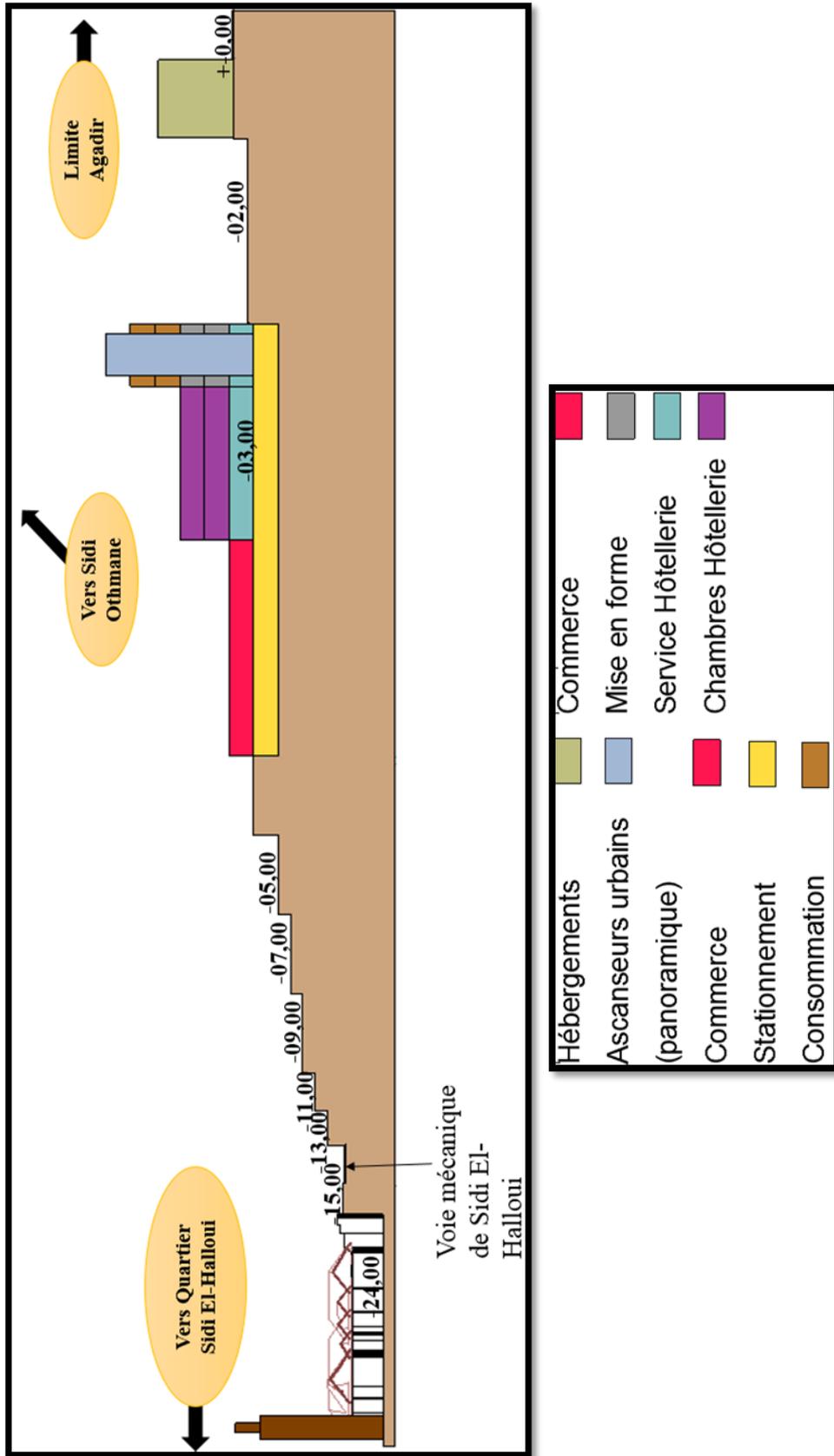


Figure 108: Coupe fonctionnelle n4
Source : l'auteur

5-Approche stylistique :

C'est le langage et le mouvement architectural. L'œuvre architecturale impose une architecture identifiable et aussi une lecture des façades qui suit cette identité et qui donne à cette architecture une parfaite intégration dans le site.

Donc il faut voir les façades comme étant une lecture de l'environnement.

Respectant l'environnement de notre projet, qui définit une histoire assez riche, et prendre en considération l'état actuelle, les événements tel que le modernisme ; les nouvelles technologies, Alternance plein –vide.

Le minaret mérinide est devenu le sommet du développement du minaret à Tlemcen.

Les minarets des mosquées de Sidi Abou Médian et de Sidi Haloui sont fortement influencés par les minarets Zianides dans leurs formes, structures et décors, sauf qu'ils sont plus beaux par rapport à leurs proportions, avec l'utilisation pour la première fois de la mosaïque avec des motifs géométriques compliqués en plusieurs couleurs dans le mur du balcon et l'ornementation des merlons. Sans négliger la forme du lanternon et son décor en utilisant des motifs végétaux⁸⁰.

Dans le minaret Tlemcenien, ce sont les panneaux à réseaux losangés qui attirent à prime abord l'observateur puis viennent les autres formes telles que les losanges, les arcs, la mosaïque de faïence...⁸¹

Les principes suivis dans le traitement stylistique des façades de notre projet architectural :

1-s'appuyant sur le principe d'une trame losangé afin de donner un rythme aux façades de notre projet, et tout ça peut se traduire par mise en valeur de l'architecture mérinides, au temps qu'en est près de la mosquée de sidi el haloui avec quelque retouche modernes.

- ❖ Un panneau rectangulaire orné d'un réseau de losanges, est inscrit un décor floral sur mosaïque de faïence accompli avec une finesse et une grâce remarquables.

⁸⁰ Mr MERZOUG Noureddine Abdellatif .MINARETS DES MOSQUEES DE TLEMEN Étude architecturale et artistique

⁸¹ IBID

On a opté de choisir ce traitement uniquement pour la façade ouest pour qui donne sur la mosquée pour permettre une continuité de l'histoire mérinide en forme moucharabiés.

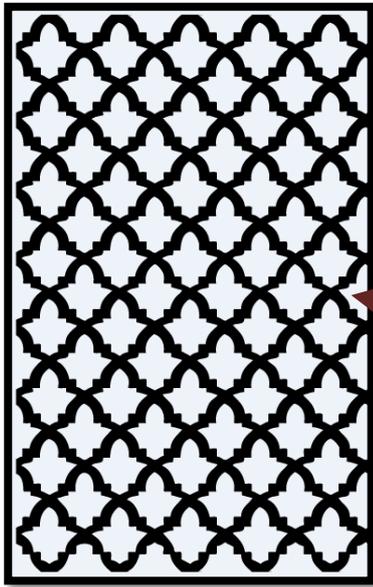


Figure 109 : Trame losangé en moucharabié
Source : l'auteur



Figure 110: panneau rectangulaire et la trame losangé
Source : l'auteur

-Pour les autres cotes on a choisi de les traiter de manière différente pour éviter la concurrence entre celle de l'ouest.

Le choix était toujours pour les losanges mais avec un tracé rectiligne moucharabié pour marquer beaucoup plus la fonction culturelle.

- La notion de plein et de vide pour avoir une façade rythmique.
- Aspect dynamique de de volume par l'utilisation des ouvertures verticales.
- Le traitement de la porte inspirée de la porte principale de l'entrée de la mosquée de sidi El Haloui par sa monumentalité avec des petits trous pour marquer les accès de notre projet.
- Aspect brute pour la passerelle et de garde- corps de la rompe afin de bien définir les parcours piéton avec le même traitement.
- Pour le traitement des façades de l'hôtel on a opté pour un traitement simple avec utilisation des losanges rectilignes en moucharabié pour marquer les espaces les plus fréquentées.

Prévoir le style High Tech pour le volume qui articule entre les deux volumes qui est en charpente métallique afin d'offrir un langage entre l'ancienneté et la modernité.

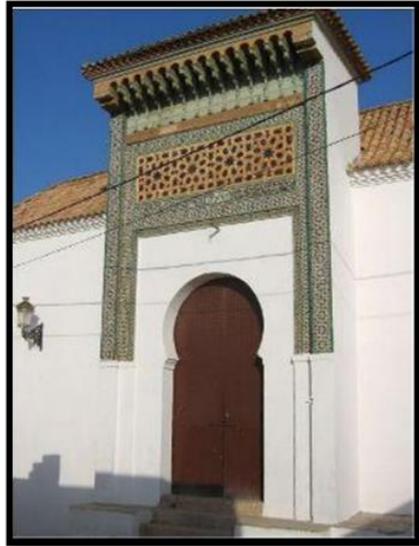


Figure 111: Porte principale de la mosquée
Source : l'auteur



Figure 112 Rendu de la façade

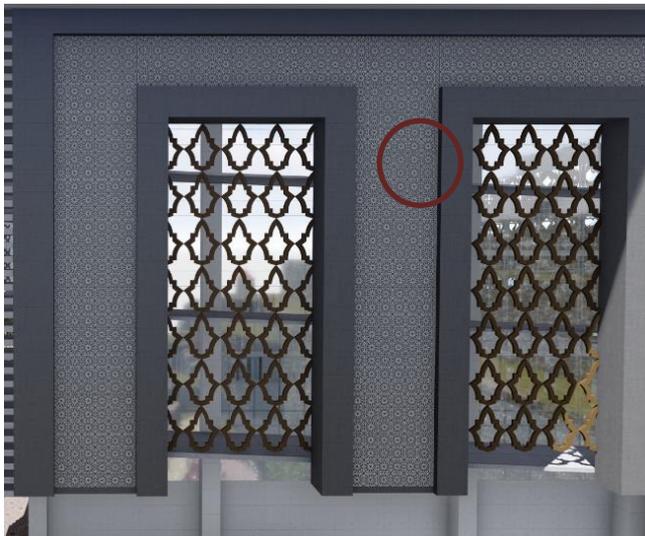


Figure 114: Rendu de la façade Ouest

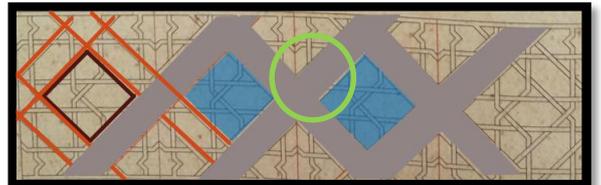


Figure 113 Principe de tracé rectiligne des losanges

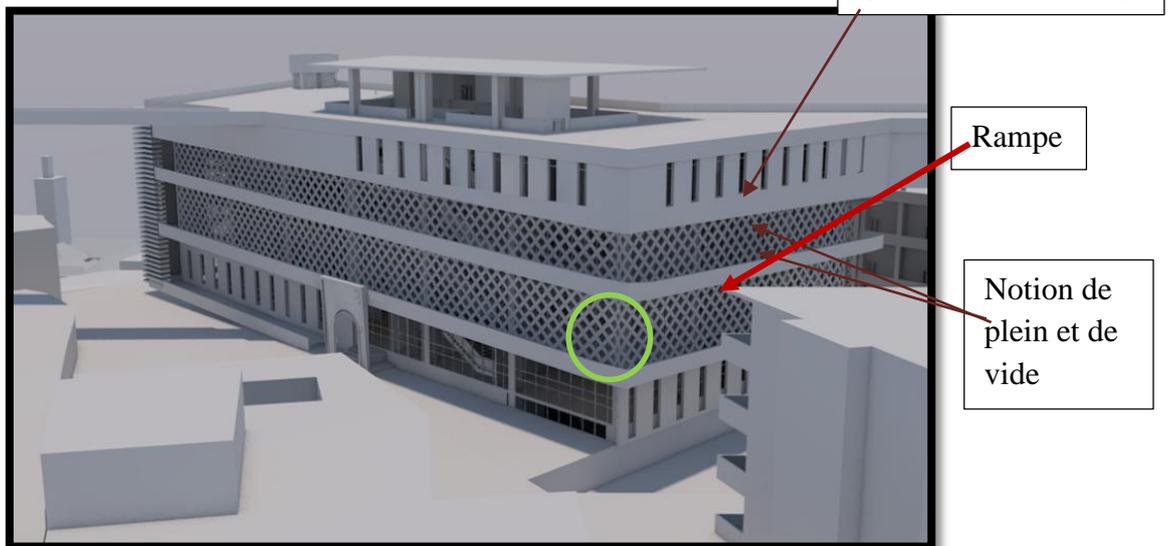


Figure 115: Rendu de la Façade Sud

5-1-Les vues 3D de projet :

LES VUES D'EXTERIEUR :

Les vues de la Façade principal du projet



Vue d'ensemble de projet



Vue sur le jardin



Vue de la façade principale

Vues à partir du bastion :



Vue de la passerelle





Vue sur l'hôtel



Vue sur la placette de projet



Vue à partie de la rampe

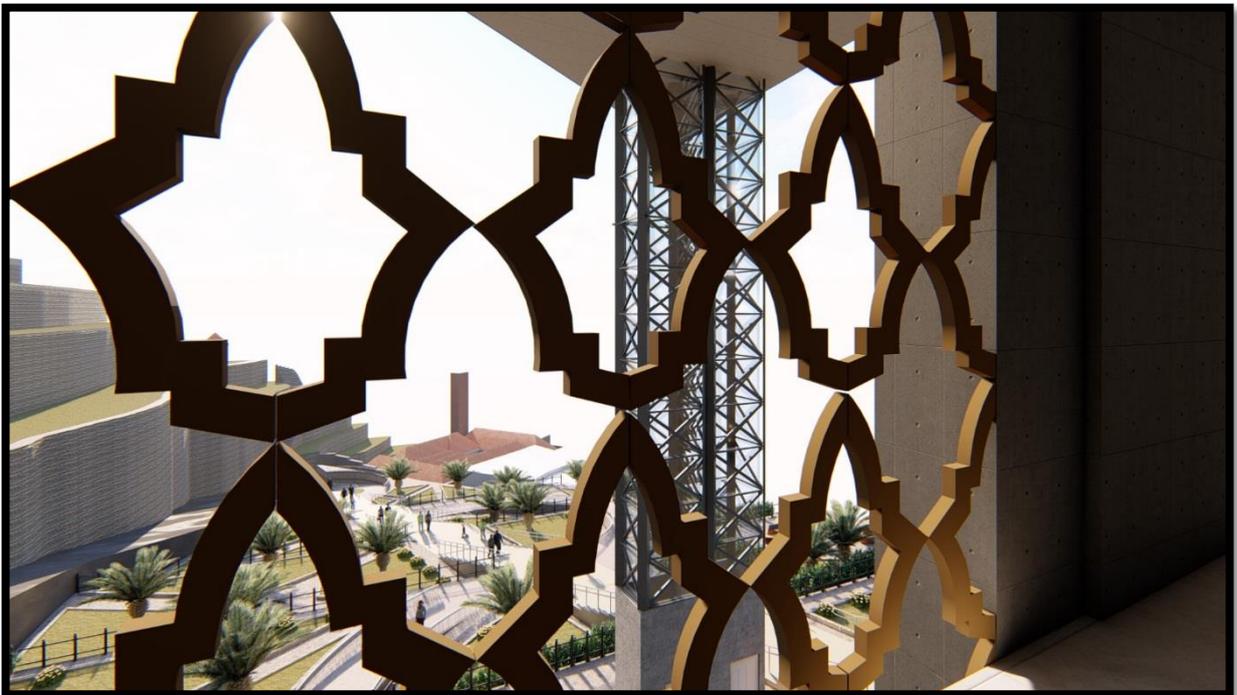


Vue à partir de la terrasse de l'hôtel



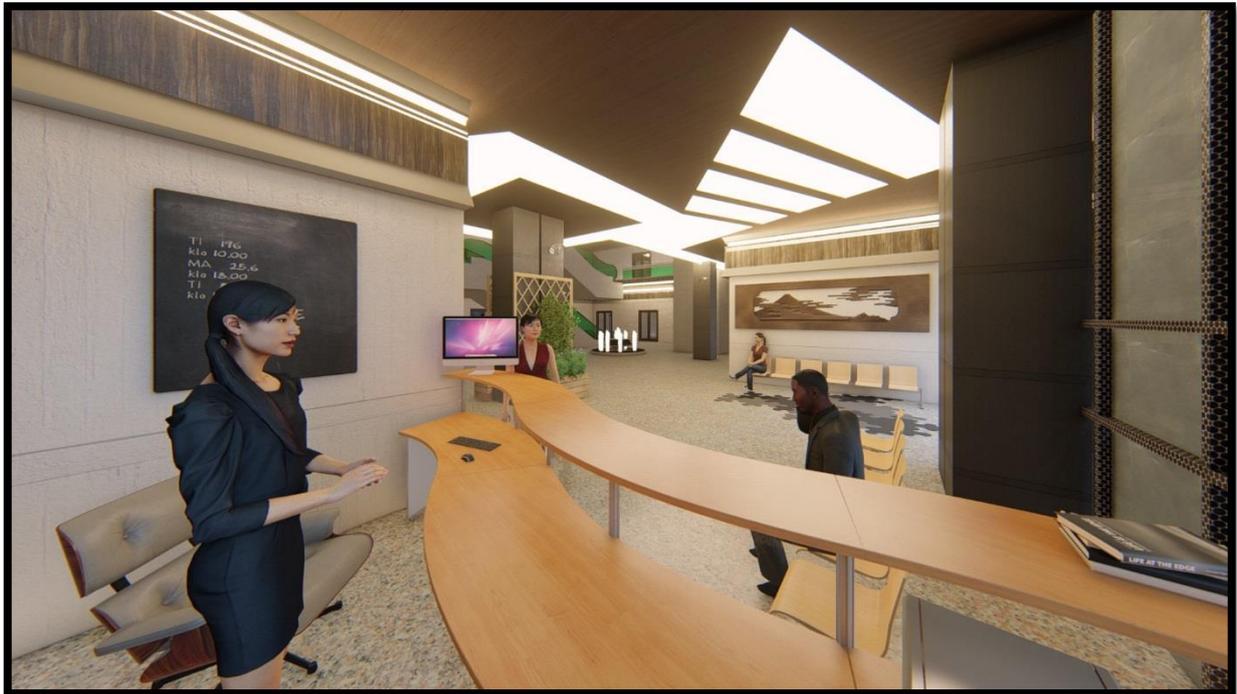


La vue qui donne sur Sidi Othman

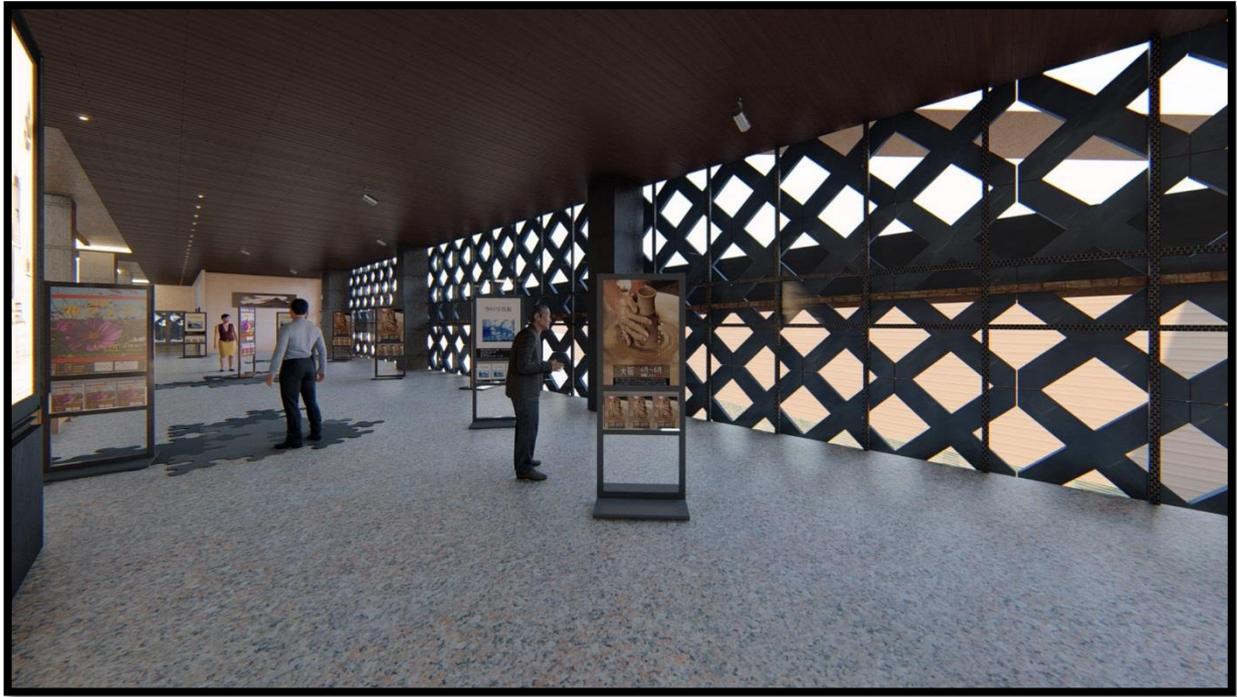


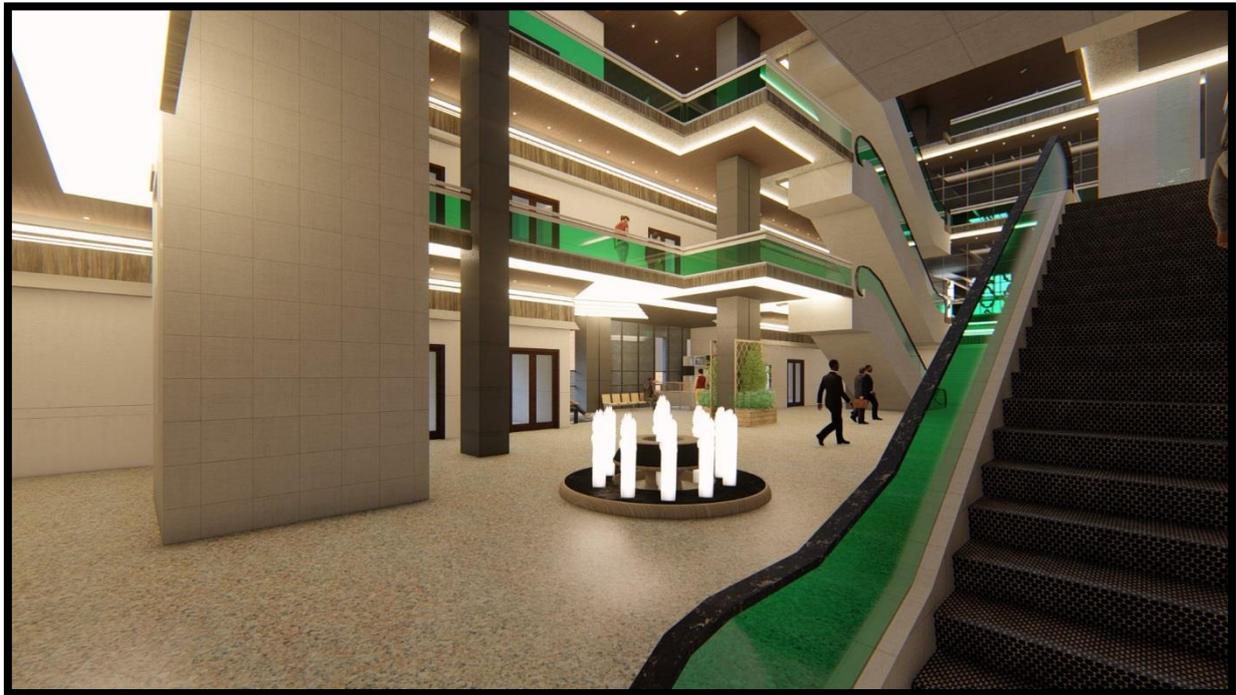
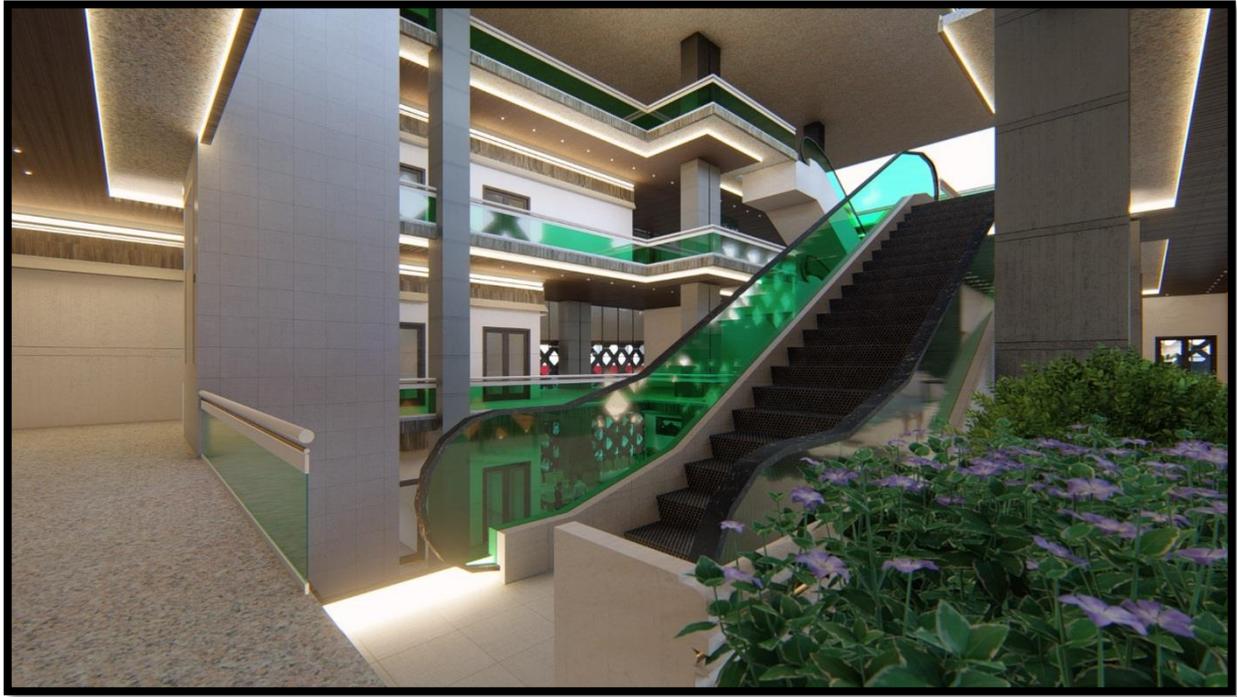
Vue à partir de l'intérieur de projet vers la mosquée

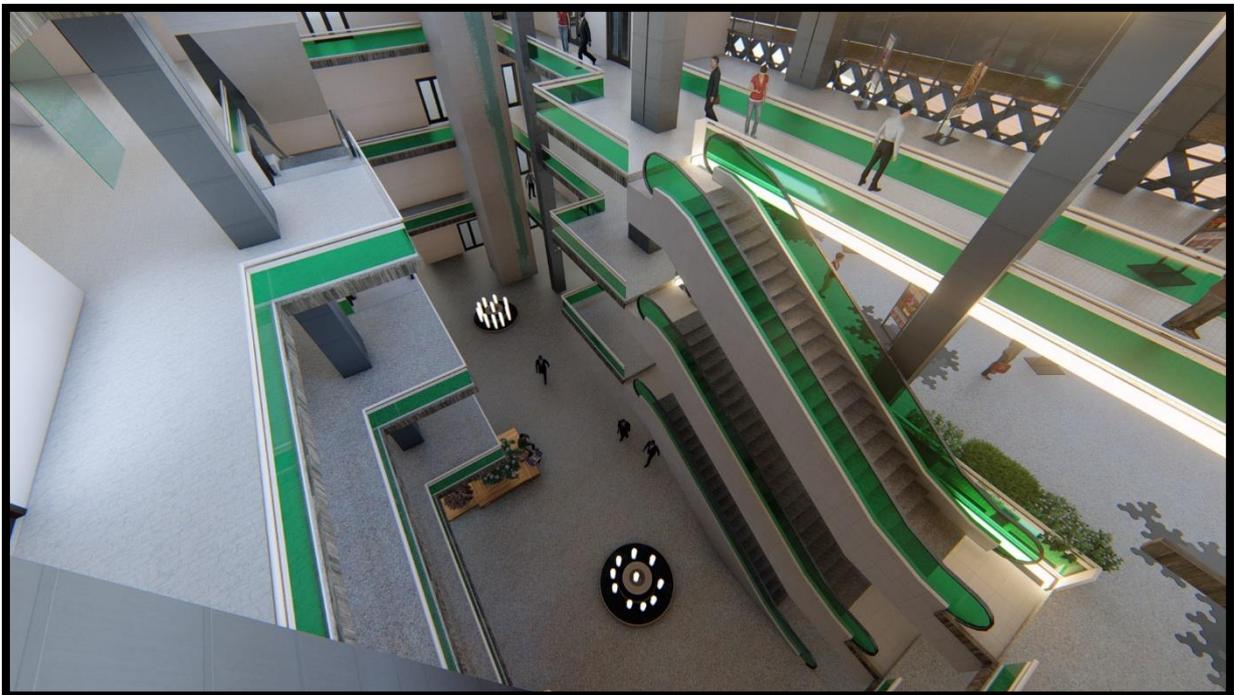
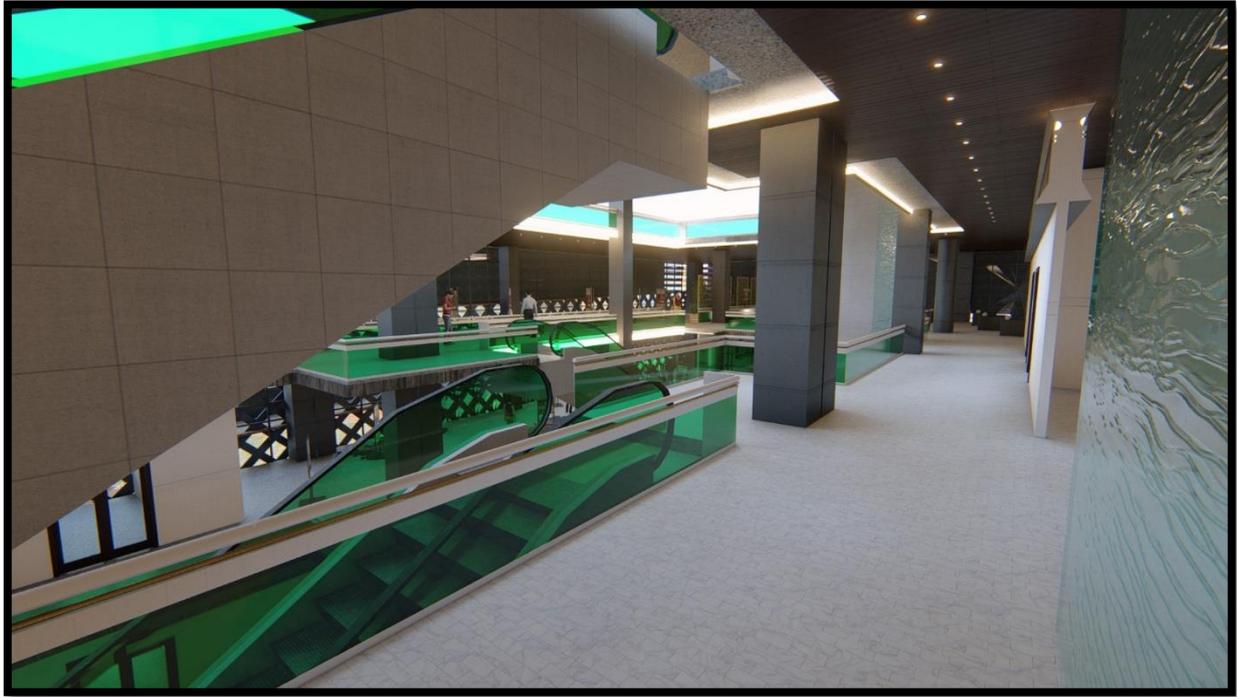
Les vues d'intérieurs :











vue sur la salle d'Exposition



6-Approche technique :

Un projet architectural est le résultat d'une combinaison entre **la structure, la forme et la fonction**.

Cette approche consiste à définir l'important facteur du projet qui est le système constructif, et la jonction entre les éléments de structure pour assurer une stabilité et une résistance du projet.

Dans cette partie, nous allons présenter les différentes typologies des systèmes constructifs et les éléments spécifiques dans notre projet :

- **La structure poteau- poutre en béton armé**
- **La charpente métallique**
- **La poutre treillis**
- **La passerelle piétonne**
- **La rampe**

6-1-La structure poteau- poutre en béton armé :

Nous avons opté pour le système **poteau –poutre en béton armé**, dans l'ensemble du projet.

Le béton armé c'est un matériau composite constitué de béton et de barres d'acier qui allie les résistances à la compression du béton et à la traction de l'acier.

Nous avons choisi cette structure pour les raisons suivantes :

- La forme de notre projet n'est pas complexe
- Nous avons une portée maximale de 9(m)
- Une hauteur de l'étage qui ne dépasse pas 4m.
- Le béton assure une bonne résistance mécanique, résistance au feu, ainsi que le produit le plus économique (disponible, facile à exécuté, et assure une bonne durabilité).

Pour les joints, nous avons des joints de dilatation à une distance maximale de 25m.

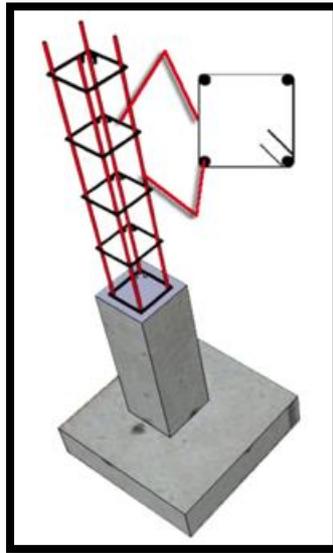


Figure 116:Schéma d'un poteau en béton armé
 Source : site web : <http://coursexosup.blogspot.com>

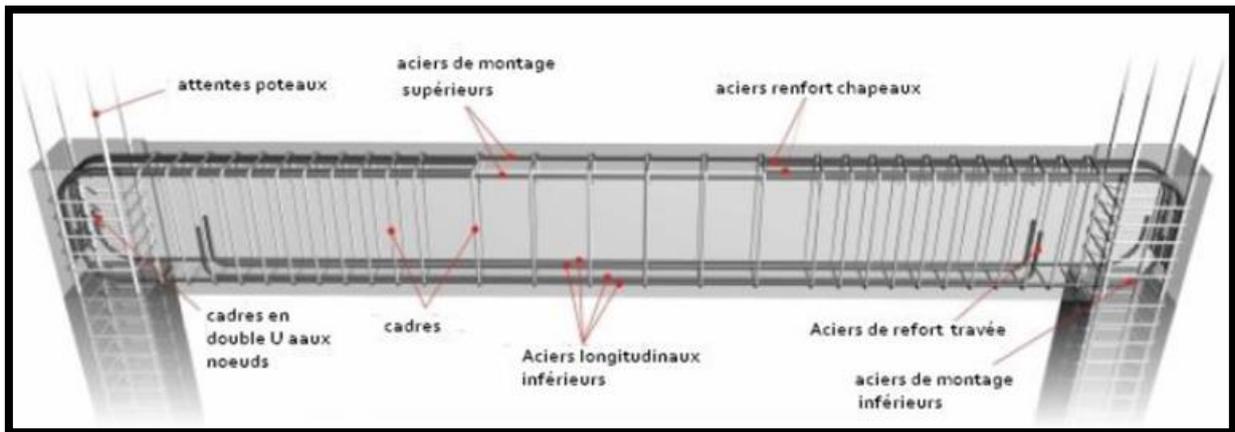


Figure 117:Schéma explicatif d'une poutre en béton armé
 Source : site web : <http://coursexosup.blogspot.com>

6-2- La charpente métallique :

Nous avons opté La charpente métallique, pour la toiture du bloc des fonctions mixtes

(L'esplanade), et l'ascenseur panoramique extérieur vitrée.

Avant de commencer la conception de notre passerelle nous avons d'abord analysé un exemple thématique.

Exemple thématique :

Cet exemple est doté d'un ascenseur urbain et passerelle piétonne du Mont RUSSEL créent une liaison piétonne aisée entre la ville haute et les quartiers de la DOLLÉE.



Figure 118:l'ascenseur urbain en charpente métallique du Mont Russel et du Boulevard de la Dollée A SAINT-LO

▪ **-Description technique de l'ascenseur :**

La cabine d'ascenseur, entièrement vitrée, s'élève dans une tour de verre et d'acier de 29 mètres de hauteur. Les parois vitrées, sont réalisées à l'aide de plaques de verre agrafées sur la structure. La tour, implantée au pied du talus est reliée à l'avenue de Verdun en partie haute par une passerelle métallique de 29 mètres de longueur.

La cabine de l'ascenseur sera dimensionnée pour recevoir une charge de 1 000 kg, soit 13 personnes et accessible aux vélos. Cette cabine répond aux normes actuelles exigées en matière d'accessibilité. Elle sera accessible aux personnes handicapées en fauteuil, un signal visuel indique le niveau de l'étage atteint. Un dispositif sonore, à l'intérieur de la cabine est à l'étude pour informer le public du niveau atteint de l'ascenseur.

6-2-1-Le principe structurel de l'ascenseur panoramique de notre projet :

Le principe structurel de notre ascenseur panoramique est semblable à celle de l'ascenseur urbain du Mont Russel (avec une hauteur de 26 m).

6-3-La poutre treillis :⁸²

Nous avons opté La **poutre treillis**, pour le volume qui articule le bloc d'hôtellerie avec le bloc des fonctions mixtes.

La **poutre treillis** est un assemblage triangulaire permet de supporter la compression ou la traction, engendrée par des charges élevées, sans alourdir la structure.

Nous avons choisi cette poutre pour les raisons suivantes :

- Elle est préconisée dans le cadre de structures avec des charges élevées et de grande portée (plus de 15 m).
- Elle est retenue en raison de ses propriétés mécaniques mais également en raison de sa légèreté.
- Elle présente une économie pour l'utilisation des matériaux puisque sa résistance est due à sa triangulation d'éléments fins.

6-4-La passerelle piétonne :

Avant de commencer la conception de notre passerelle nous avons d'abord analysé un exemple thématique.

Exemple thématique :

Les passerelles de Mucem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), ce musée est doté de deux passerelles

- La passerelle Fort Saint Jean 135 m
- La passerelle Parvis Saint Jean avec une portée de 76 m

⁸² Site web : <https://construction-maison.ooreka.fr/astuce/voir/658925/poutre-treillis>

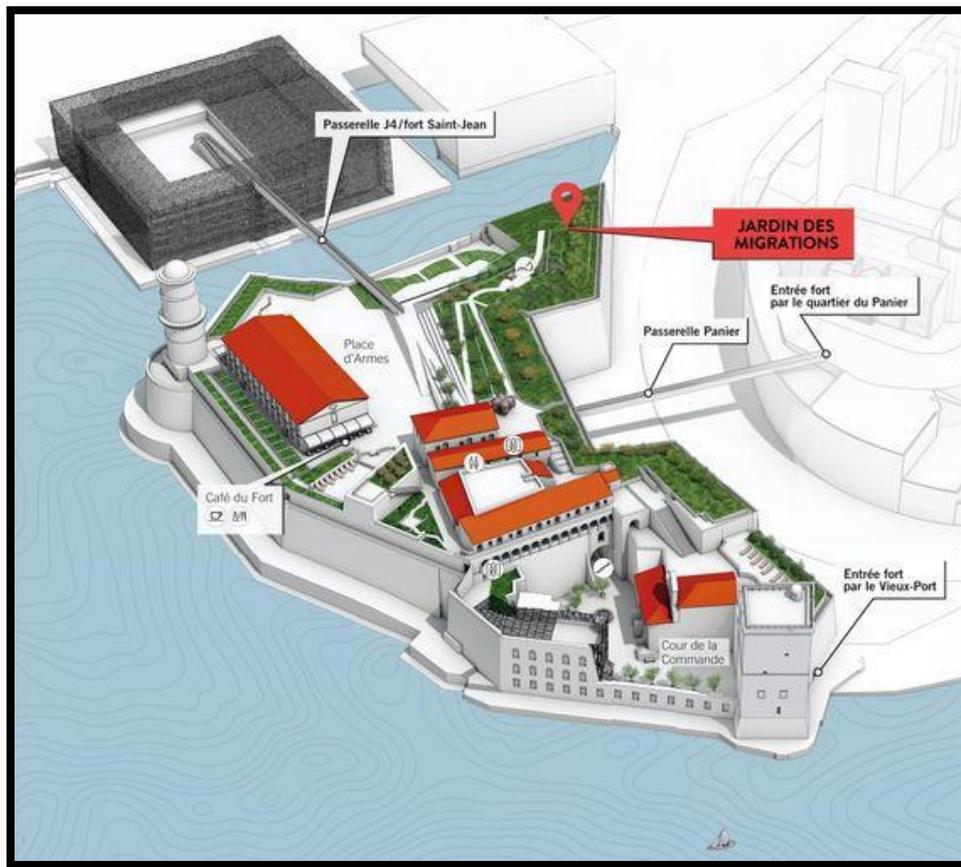


Figure 119:Schéma explicatif du Mucem

Système constructif des passerelles : passerelles à poutre latérale

- Système d'assemblage : 25 voussoirs de 4,5 mètres de long préfabriqués en atelier sont assemblés par post tension

- Matériaux de construction : Un béton ultra résistant (le béton fibré à ultra haute performance)

6-4-1-Le principe structurel de la passerelle de notre projet :

Le principe structurel de notre passerelle est semblable à celle des passerelles du Mucem (une portée de 52 mètres et une largeur de 3.5 m).

Le principe structurel est schématisé ci-dessous :

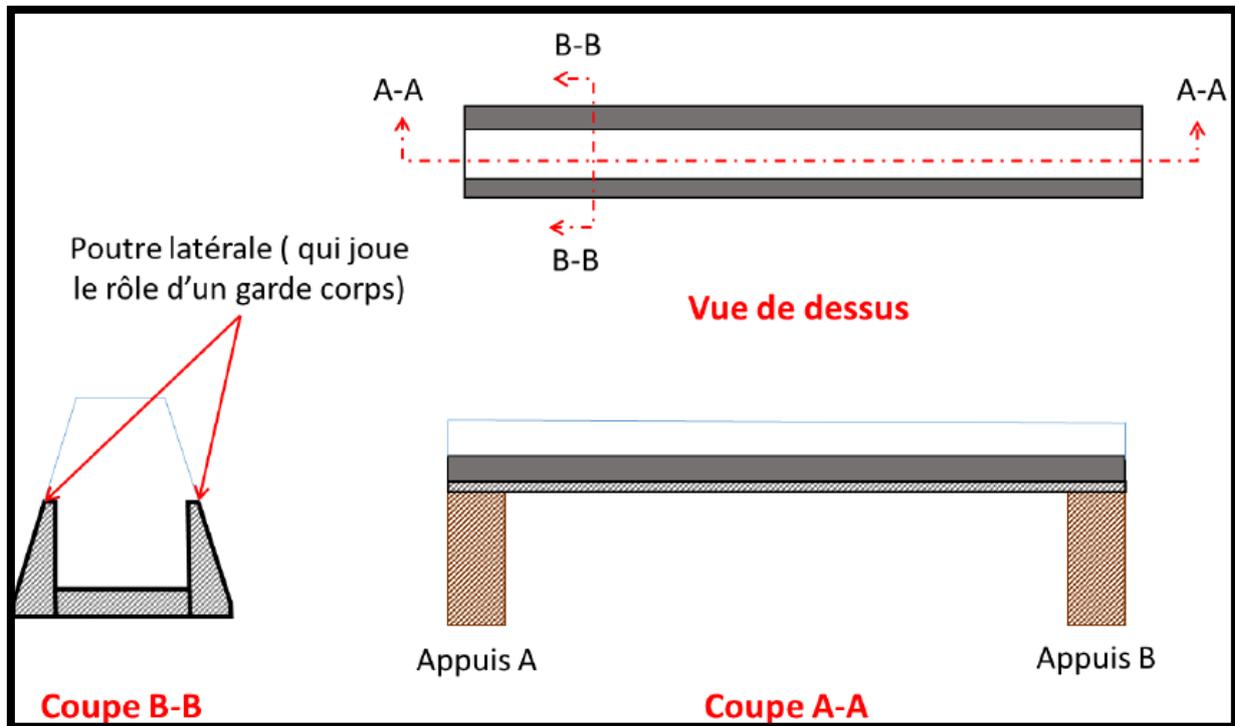


Figure 120:Schéma explicatif du principe structurel de la passerelle

6-5- La rampe :

Prévoir une rampe piétonne autour du bloc des fonctions mixtes d'une largeur de 2 m et d'une légère pente de 2 %, cette rampe permet le déplacement et la circulation piétonne au niveau de notre projet (accessibilité piétonne secondaire). Elle est fixée à la structure du bloc sous forme d'une dalle pleine

Conclusion :

Ce chapitre définit le projet architectural de tous ces cotés. Commenant par des concepts théoriques en suite les principes de la genèse tout on s'intégrant avec le potentiel du site ; afin qu'ils ont résulté un projet définit pas sa multifonctionnalité, oui se traduit des référence stylistique divers, ou outre une vision s'est porté sur les technique de ce projet.

7-Le document graphique :

Conclusion générale

Conclusion :

Actuellement les abords des centres anciens souffrent d'une véritable rupture et un détachement qui est dut à l'extension urbaine limitrophe.

Après avoir établi cette démarche de requalification d'un cas particulier des abords du centre ancien de Tlemcen, on peut dire que cette dernière constitue un processus complexe qui doit réunir à la fois une intervention urbaine et architecturale tout en se basant sur le principe de conservation et de mise en valeur du patrimoine de la société et en tissant des liens entre ce dernier avec les exigences de la vie moderne.

Ou notre cas d'étude se définit au niveau de l'abord Nord du centre-ville plus précisément quartier de Sidi El Haloui.

Parmi les objectifs visé dans notre travail c'est la mise en valeur des sites patrimoniaux ainsi assurer l'articulation intra extra muros : afin d'obtenir ces objectifs quelques stratégies et actions urbaine en vue le jour :

Premièrement, Assurer une visibilité du quartier de Sidi El Haloui , Renforcement de l'aspect culturel du quartier Sidi El Haloui par l'introduction d'équipement à caractère culturel comme appel à la période mérinide ;et cette réflexion vise à amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers résidentielles ; les stratégies d'intervention renvoie à la réorganisation fonctionnelle , et au renforcement de la fonction résidentielle , la projection de nouveau parcours piéton en assurant une articulation et une nouvelle accessibilité au centre -ville de Tlemcen d'une part et la projection de nouvelle voies mécaniques afin de facilité le circuit et la circulation de quartier .

A travers ces stratégies d'intervention en s'est trouvé face à une réflexion urbaine et architecturale qui convoite à une requalification et revitalisation du centre-ville par la projection d'un véritable projet urbain rayonnant sur l'ensemble du tissu urbain définit par sa multifonctionnalité (loisir ; commerce, service ; culturel, hébergement) ; ou l'ensemble de ces fonctions sont disposé d'une manière d'avoir une liaison en assurant une relation entre ces

Fonctions ; cette réponse architecturale se traduit par un une forme urbaine assurant la continuité urbaine entre le quartier et le centre- ville et permettant de mettre en évidence la Mémoire de Médina d'une part et le quartier Sidi El Haloui cette continuité se définit par des parcours piétons se matérialise d'une passerelle, rompe et des ascenseurs urbain panoramique.

Bibliographie:

▪ **Les ouvrages :**

- Nabila, OULEBSIR. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris: Edition de la Maison des sciences de l'homme, 2004.
- Françoise, CHOAY. L'allégorie du patrimoine. Paris: Edition du Seuil, 2007.
- Dominique POULOT, Patrimoine et modernité, éditions L'Harmattan 1998
- GIOVANNONI Gustavo, L'urbanisme face aux villes nouvelles, Paris, Le seuil, 1998.
- CHOAY Françoise, MERLIN Pierre. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme . Paris: Quadrige/Puf, 2010.
- P.L. Cervellati, R. Scannavini, C. D'Angelis, La Nouvelle Culture Urbaine, Bologne face à son patrimoine. Ed. du Seuil, Paris 1981
- ROUSSO Henry ; Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine ; Cirque d'hiver; éditions Fayard ; 2003.
- Le patrimoine en question: Anthologie pour un combat. Paris: Edition le Seuil, 2009.
- BOUAYED MOHAMMED MORSLI, Tlemcen En un clin d'œil, édition 2017.

▪ **Thèses et mémoires :**

- KHATTABI Lahcen. Mémoire de MAGISTER. La reconquête d'un centre ancien : le cas de la Médina de Nedroma 2010.
- HAMMA Walid. Mémoire de MAGISTER. Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen.2011.
- HAMMA WALID Thèse de Doctorat .Patrimonialisation, méthode, applicabilité et impacts d'intervention sur le patrimoine urbain Le cas de la ville historique de Tlemcen.2016
- Mlle YOUSFI ISMAHENE. Mémoire de Master. La valorisation de Bab el Kardmadine. Centre d'accueil bab el Karmadin
- Pierre-Marie TRICAUD, Thèse de DOCTORAT, « CONSERVATION ET TRANSFORMATION DU PATRIMOINE VIVANT », Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs, soutenue le 15 décembre 2010,

- Yasmine KARA-ZAITR, La mise en valeur du patrimoine bâti à travers ses abords,- Cas de la Citadelle d'Alger –mémoire de master, université de Tlemcen, 2015.
- Mr. Cherif Mohamed Anis, Le repeuplement du centre historique de Tlemcen,-Cas d'étude : le quartier juif-mémoire de master, université de Tlemcen, 2015.
- BABA HAMED KESSAB Tsouria .Antagonisme entre espace historique et de développement urbain, cas de Tlemcen. Thèse de doctorat. EPAU. Décembre 2007
- Bentrad_Djamel_Eddine, Analyse du processus de formation et de transformation de la forme urbaine dans un tissu ancien cas de la médina d'Annaba – Algérie 2012.
- Mr MERZOUG Nouredine Abdellatif .MINARETS DES MOSQUEES DE TLEMCE Étude architecturale et artistique 2012.

- **Les articles /revues :**

- DOSSIER RENOUVELLEMENT URBAIN définition • origines enjeux, R H Ô N E - A L P E S. Site web : http://www.orhl.org/IMG/pdf/dossier_intro_longue.pdf.
- Elvira Petroncelli, « Centres Historiques et Systèmes Territoriaux: Quelques Exemples », Département de l'Aménagement du Territoire et de la Science, Université de Naples "Federico II" Italie
- LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL : Un marché en construction, Céreq (CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS), Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal, Commission paritaire n° 1063 ADEP, Céreq Bref n° 183 - FÉVRIER 2002.
- BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : Journal scientifique. Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995
- M. FEILDEN Bernard, JOKILEHTO Jukka. Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial. ICCROM. Rome. 1996
- Etablie dans le rapport « Values and héritage conservation » et traduit dans « la gestion par les valeurs ».
- Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations

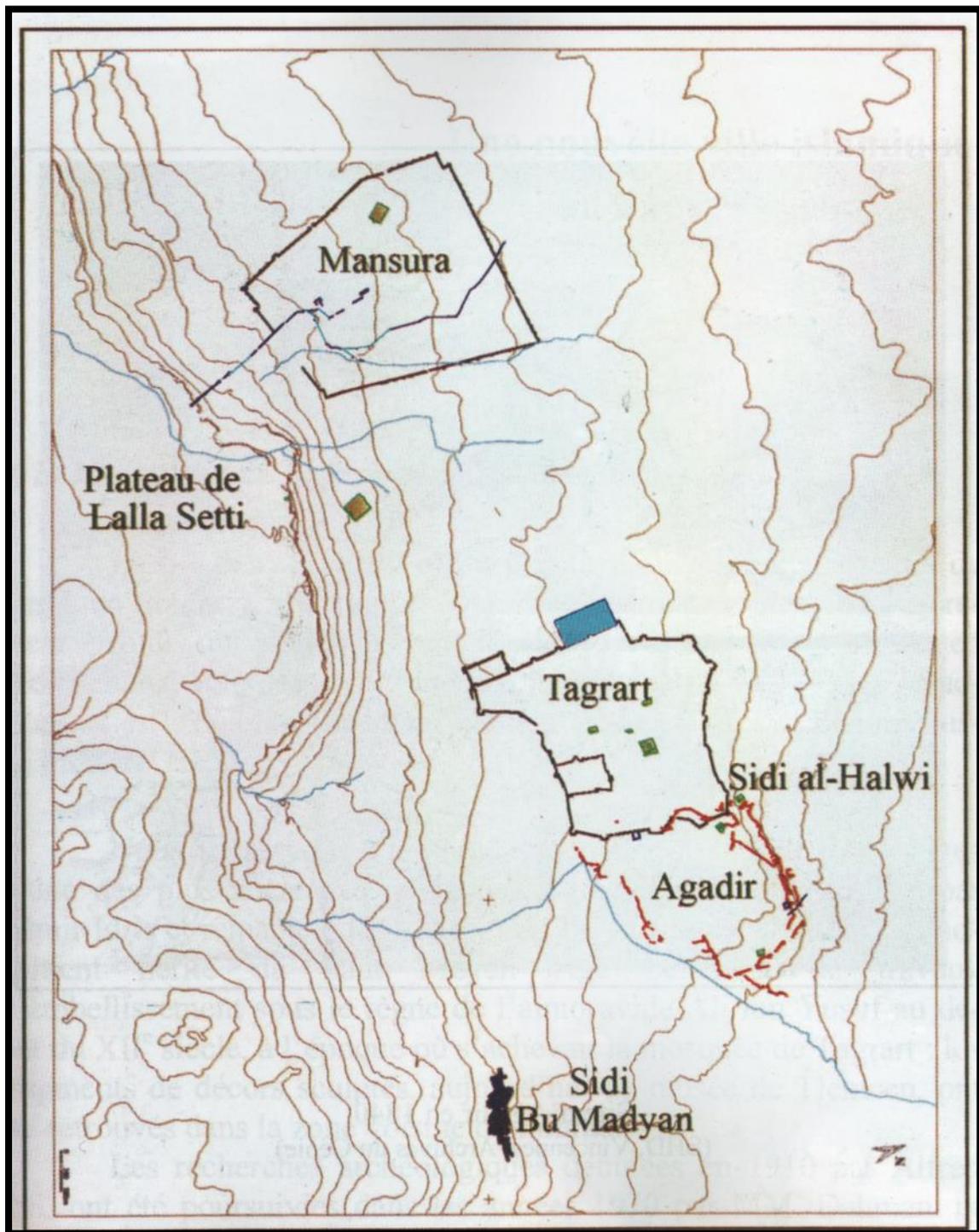
- Etablie dans le rapport « Values and héritage conservation » et traduit dans « la gestion par les valeurs ».
 - (https://www.vitamedz.org/sidi-el-halloui/Articles_16010_240372_13_1.html 20/02/2008).
 - OUCHEN Abdelghani Commune de Marrakech 20/04/2016 page 4.
 - OUCHEN Abdelghani Commune de Marrakech 20/04/2016 page 28.
- **Législation, rapports, instruments d'urbanisme et documents officiels :**
- La loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspond au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
 - Charte Internationale pour la sauvegarde des Villes Historiques (Charte de Washington 1987)
 - La charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques 1931
 - Charte sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites (Charte de Venise 1964)
 - La charte de Lisbonne octobre 1995
 - La Loi de l'urbanisme 1984 décret 83.684
 - La loi de Malraux du 04 aout 1962
 - ANAT, POS de la médina de Tlemcen 1889.
 - ANAT, PDAU du groupement Tlemcen, Mansourah, Chetouane et Beni Mestre 2007.
 - P.O.S AGADIR, SIDI EL-HALLOUI ET SIDI-DAOUDI 2000, U.R.A.T
 - UNESCO: études et documents sur le patrimoine culturel, « méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels »
 - ICOMOS, une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels Vol.3, Ravello, Italie, 1976,
 - CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL. Adoptée par ICOMOS à la 12è Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999
 - UNESCO, CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL, Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session Paris, 16 novembre 1972.Disponible sur site web :

- <http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>.

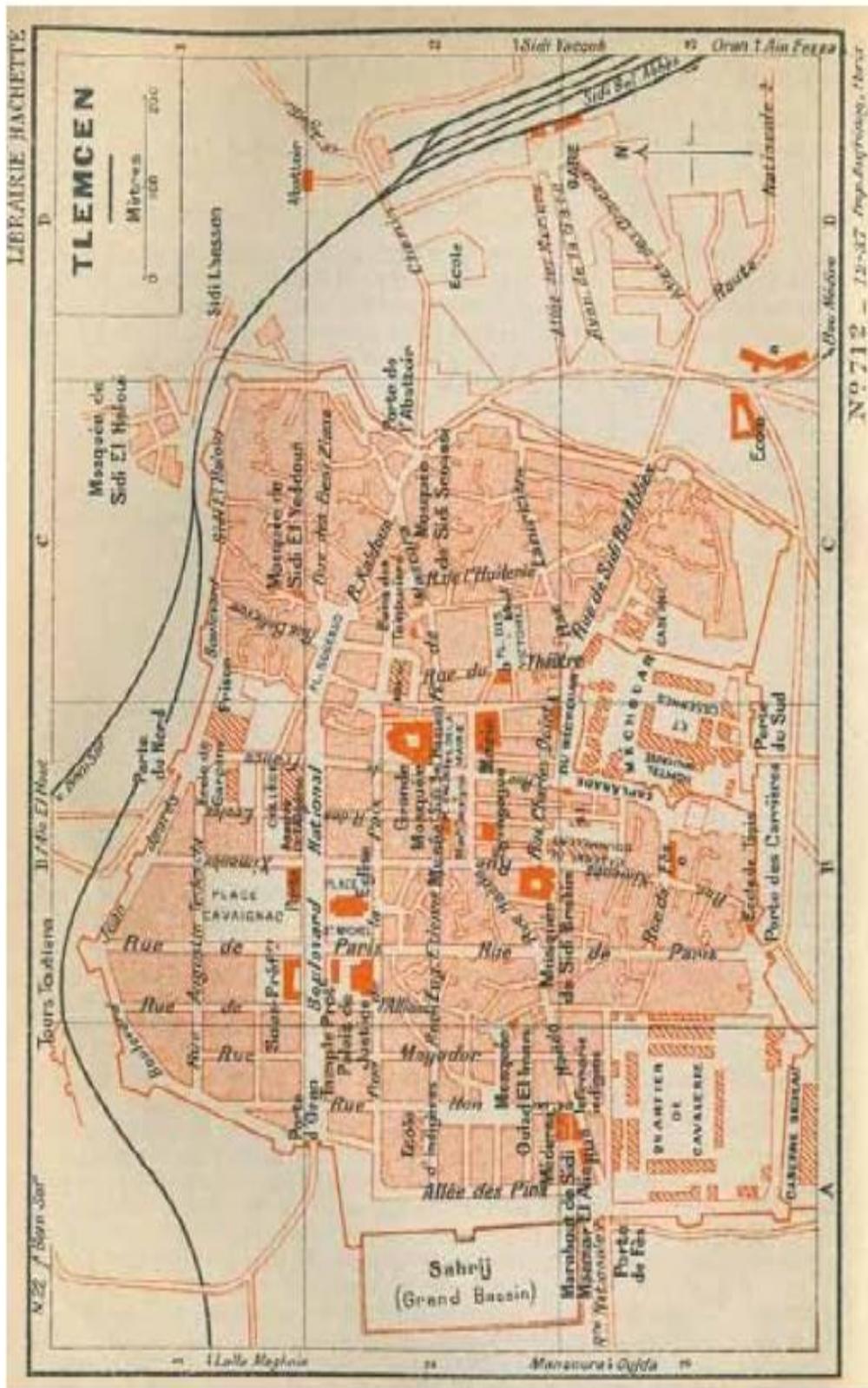
Site internet :

- <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/muraille/>.
- https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/rehabilitation.php4
- <http://dictionnaire.reverso.net>.
- www.icomos.com.
- <http://www.littre.org>.
- <https://ich.unesco.org/fr/convention>.
- Site web : <https://construction-maison.ooreka.fr/astuce/voir/658925/poutre-treillis>.
- Site web : <http://coursexosup.blogspot.com>.
- Site web : <http://coursexosup.blogspot.com>.
- Site web : <https://construction-maison.ooreka.fr/astuce/voir/658925/poutre-treillis>
- Source : <http://www.taloha.info/docannexe/image/635/img-1.jpg>
- <https://www.dezeen.com/2015/06/23/vaumm-glazed-elevator-steel-framed-bridge-connects-two-neighbourhoods-hernani-spain-concrete-walkway/>
- Villes Historiques en Développement : des Clés pour Comprendre et Agir CAHIER D'ETUDES DE CAS fiche 17 Tournai - Belgique | 2012
- OUCHEN Abdelghani Commune de Marrakech 20/04/2016 page 24.
- <https://www.archdaily.com/.../vuc-syd.../>.
- <https://www.archdaily.com/.../holel à Rome.../>.
- <https://www.archdaily.com/city/mashhad>
- <https://archello.com/project/parque-toreo>.
- <https://www.bern.com/fr/detail/le-centre-de-shopping-et-de-decouverte-westside>.

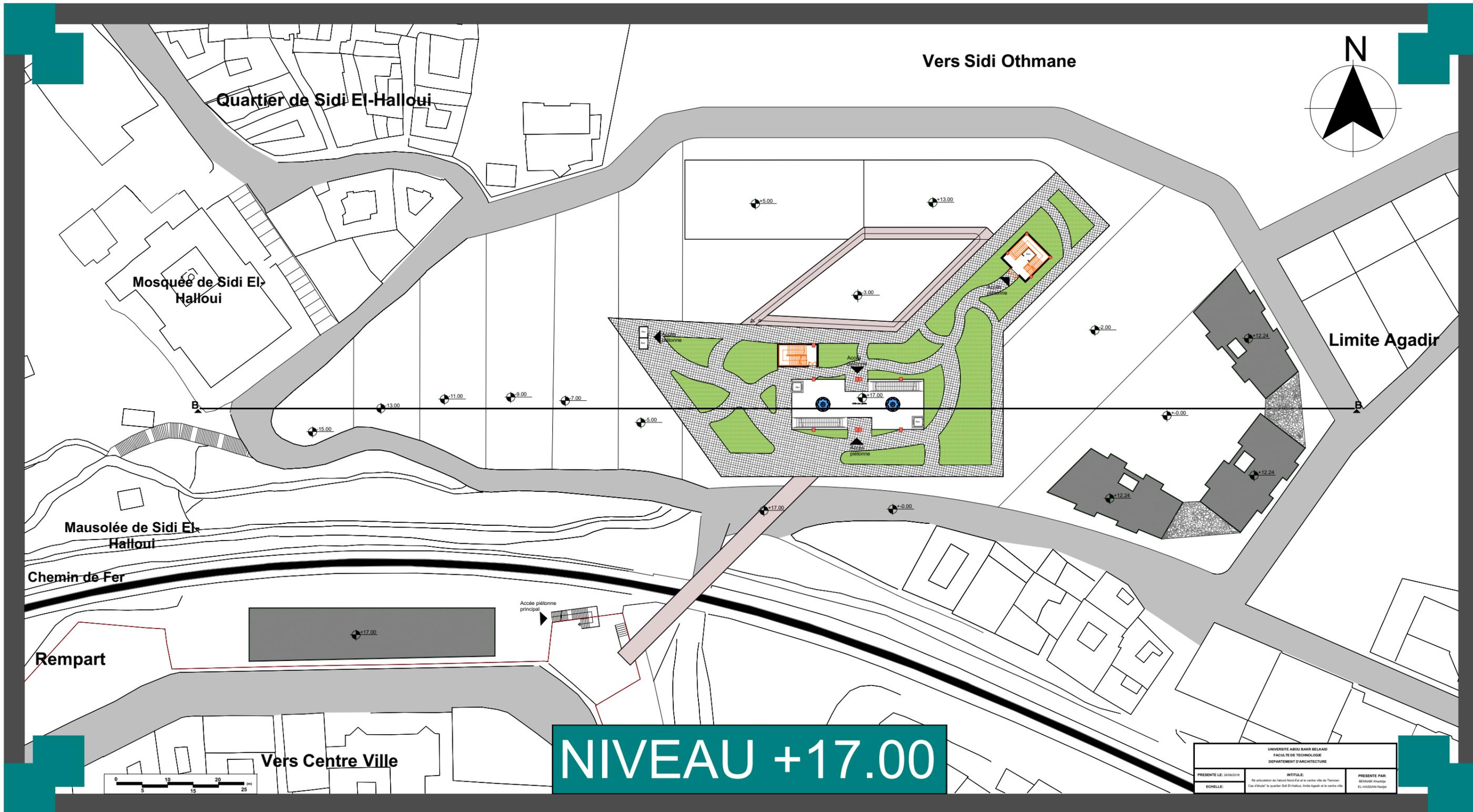
ANNEXES

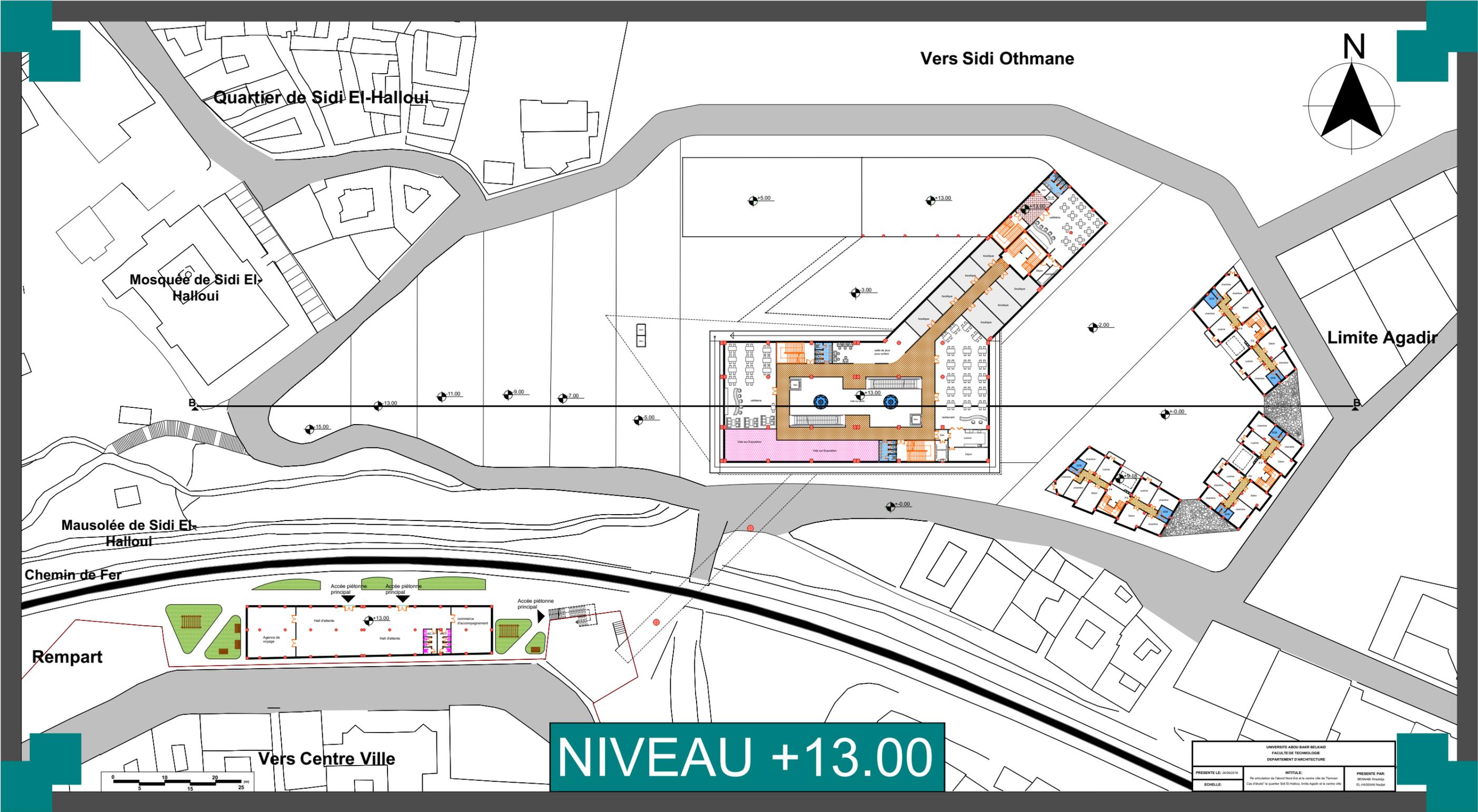


Annexe 1: Carte de la création des deux oratoires mérinides
Source : livre l'image de Tlemcen dans les archives Françaises.

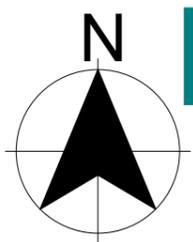


Annexe 2: Plan de Tlemcen en 1920
 Source : Archive APC de Tlemcen





Vers Sidi Othmane



Quartier de Sidi El-Halloui

Mosquée de Sidi El-Halloui

Mausolée de Sidi El-Halloui

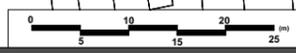
Chemin de Fer

Rempart

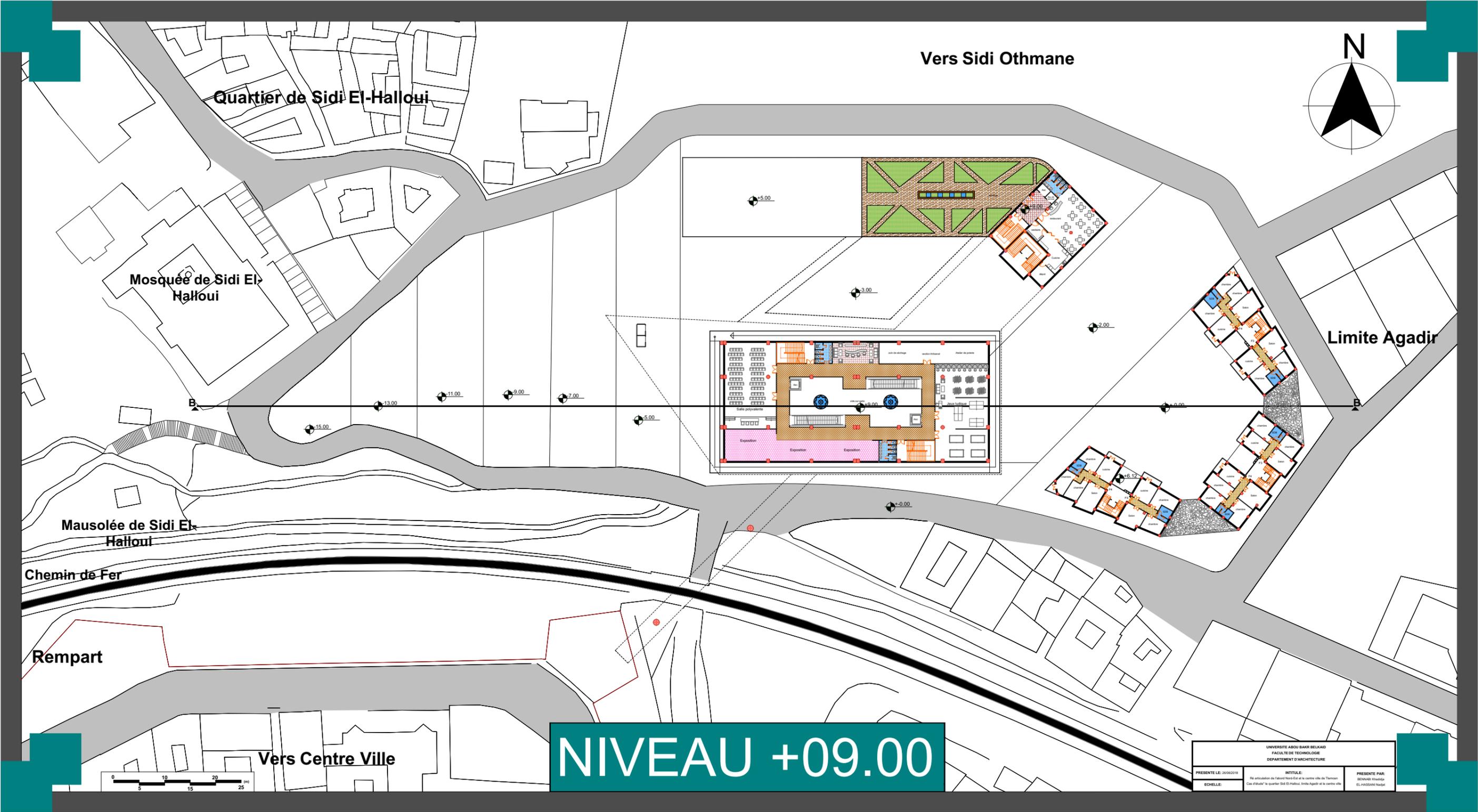
Limite Agadir

Vers Centre Ville

NIVEAU +13.00

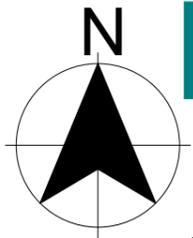


UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PRESENTE LE: 20/06/2019	INTITULE: Ma aménagement de l'habitat social et le centre ville de Tlemcen Cas d'étude: le quartier Sidi El-Halloui, limite Agadir et le centre ville	PRESENTE PAR: BENJAMIN KHEDDJA EL-HASSANI HADJEL
ECHELLE:		



Quartier de Sidi El-Halloui

Vers Sidi Othmane



Mosquée de Sidi El-Halloui

Limite Agadir

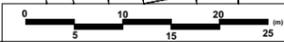
Mausolée de Sidi El-Halloui

Chemin de Fer

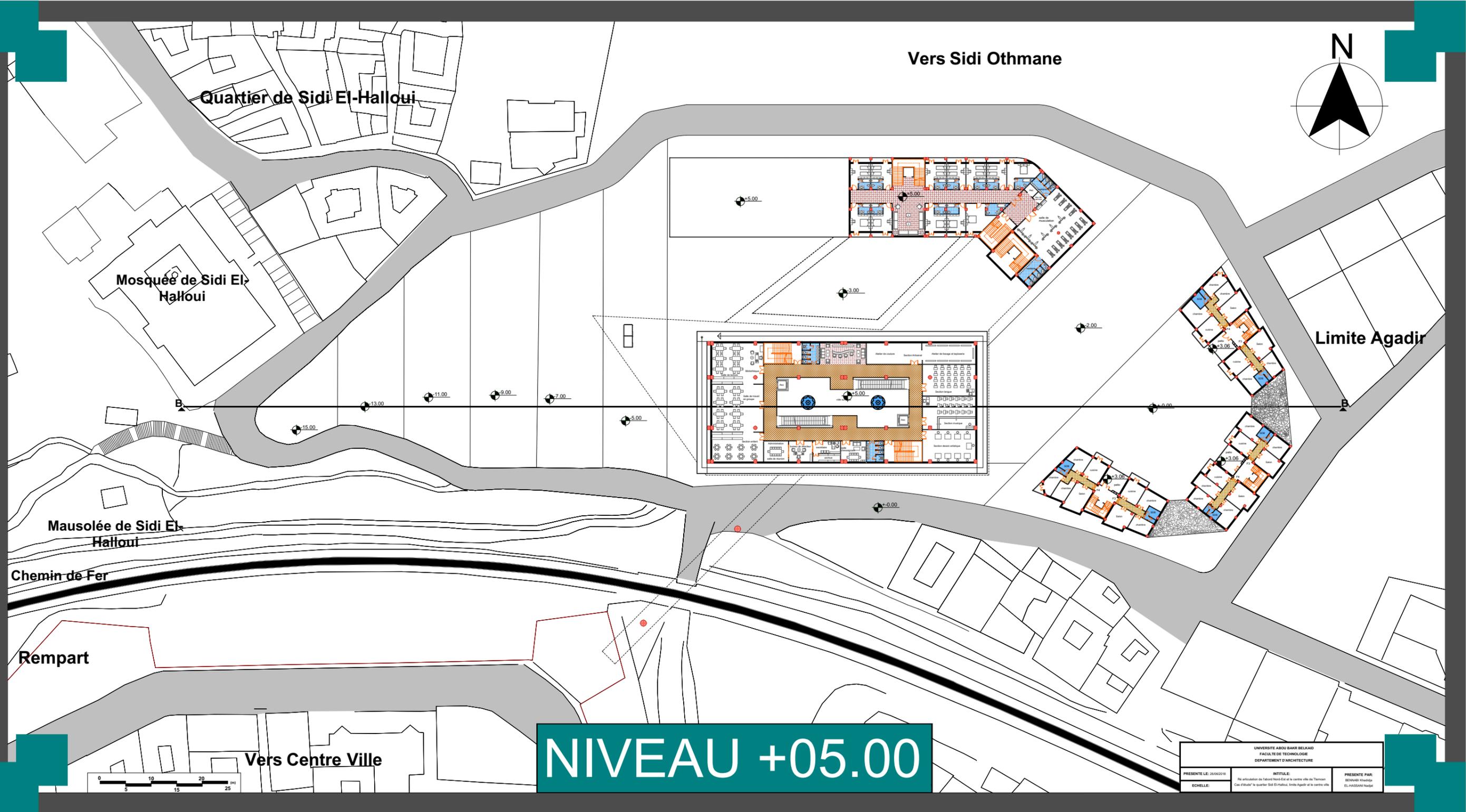
Rempart

Vers Centre Ville

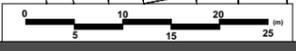
NIVEAU +09.00



UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PRESENTE LE: 20/06/2019	INTITULE: Ma réalisation de l'édifice hors-Etat et le centre ville de Tlemcen Cas d'étude: le quartier Sidi El-Halloui, limite Agadir et le centre ville	PRESENTE PAR: BENALI Khoudja EL-HASSANI Hadjar
ECHELLE:		



NIVEAU +05.00

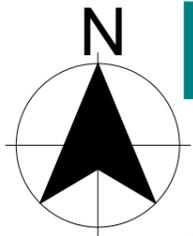


UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE	
PRESENTE LE: 20/06/2019	INTITULE: Ma aménagement de l'habitat rural-Etat et le centre ville de Tlemcen Cas d'étude: le quartier Sidi El-Halloui, limite Agadir et le centre ville
SCHELLE:	PRESENTE PAR: BENKHALI Khoudja EL-HASSANI Houari



Quartier de Sidi El-Halloui

Vers Sidi Othmane



Mosquée de Sidi El-Halloui

Limite Agadir

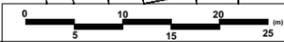
Mausolée de Sidi El-Halloui

Chemin de Fer

Rempart

Vers Centre Ville

NIVEAU +01.00

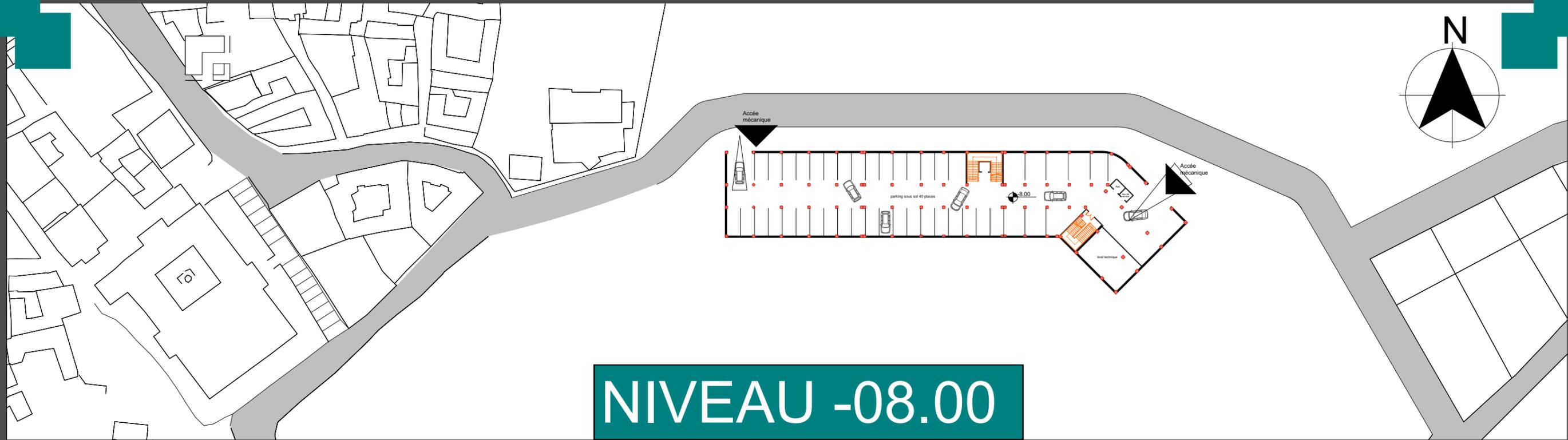


UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PRESENTE LE: 20/06/2019	INTITULE: Rehabilitation de l'ancien fort-Est et le centre ville de Tlemcen Cas d'étude: le quartier Sidi El-Halloui, limite Agadir et le centre ville	PRESENTE PAR: BENJAMIN KHOUADJA EL-HASSANI HADJAL
ECHELLE:		

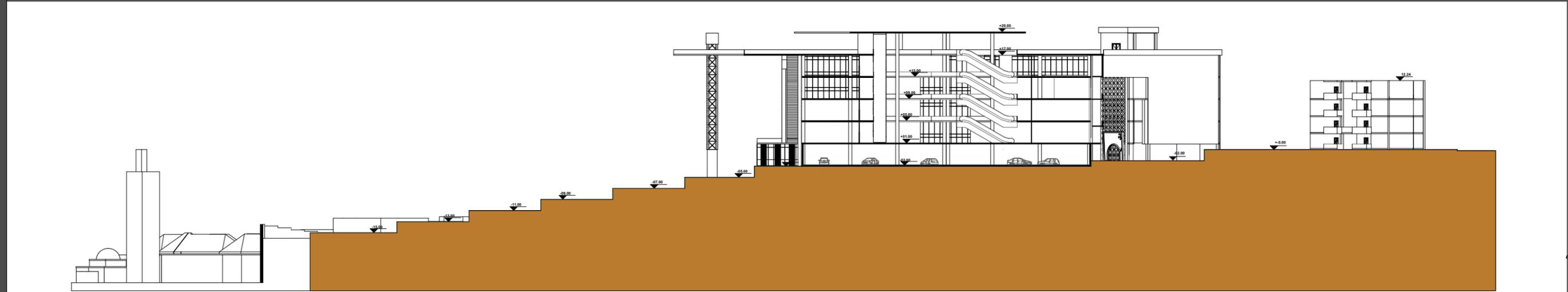


NIVEAU -04.00

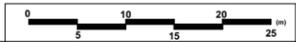
UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PRESENTE LE: 20/06/2019	INTITULE: Plan d'articulation du Tabour Nord-Est et le centre ville de Tlemcen Cas d'étude: le quartier Sidi El-Halloui, limite Agadir et le centre ville	PRESENTE PAR: BENHADI Khoudja EL-HASSANI Redjet
ECHELLE:		



NIVEAU -08.00



COUPE BB



UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PRESENTE LE: 20/06/2019	INTITULE: Rue artérielle de l'habitat Nord-Est et le centre ville de Tlemcen Cas d'étude "le quartier 500 D. Habitat, Centre Aquatique et le centre ville	PRESENTE PAR: BENNAÏ Khoudja EL-HASSANI Hadjar
ECHELLE:		